

VOLUME 2

Mélanges Historiques

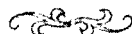
Études éparses et inédites

DE

BENJAMIN SULTE

Compilées, annotées et publiées par

GÉRARD MALCHELOSSE



G. Ducharme, libraire-éditeur
36a, rue Notre-Dame, Ouest
MONTREAL

—
1919
—

LA CIE D'IMPRIMERIE GODIN, LTEE,

198 Notre-Dame Est

MONTREAL.

**MÉLANGES
HISTORIQUES**

(Droits réservés, Canada, 1919).

MÉLANGES HISTORIQUES

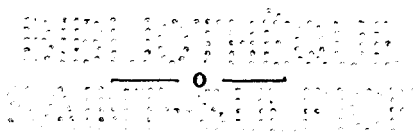
Études éparses et inédites

DE

BENJAMIN SULTE

Compilées, annotées et publiées par

GÉRARD MALCHELOSSE



G. DUCHARME, libraire-éditeur,
36a, rue Notre-Dame, Ouest
MONTREAL

1919

LA FORMATION DES GRANDS LACS

Je viens de lire le gros volume d'Elisée Reclus, intitulé *l'Amérique du Nord* (1), et je ne puis m'empêcher de vous signaler les faits que j'ai observés dans ce magnifique travail où la géographie, la cosmographie, la topographie tiennent toute la place. Nos contrées y sont décrites, expliquées et mises au jour sous des aspects nouveaux que nous ne devons pas négliger de connaître, quand ce ne serait que par curiosité.

Le globe terrestre fut, à l'origine, une masse couverte par les eaux. Lorsque les feux intérieurs soulevèrent les montagnes et certains plateaux de terrains au-dessus du niveau de cette mer universelle, montagnes et coteaux apparurent comme autant d'îles perdues dans ces vastes espaces. Plus tard, les soulèvements se répétèrent et, de place en place, les hauteurs finirent par se rapprocher, se joindre, se souder ça et là, de manière à former des chaînes d'éminences, des montagnes, puis des continents, mais les eaux dominaient encore dans une proportion quintuple à la surface de toute la sphère. L'aspect général était celui de larges flaques d'eau entrecoupées de pics et de plaines sèches. Petit à petit, les exhaussements ne cessant de se produire, les terres devinrent nombreuses au soleil et habitables. L'innombrable quantité

1. Cet ouvrage fait partie de l'œuvre magistrale d'Elisée Reclus, *la Nouvelle Géographie Universelle*, publiée en plusieurs volumes, de 1875 à 1891. C'est la description d'ensemble la mieux équilibrée et la plus littéraire que l'on possède de tous les pays du monde. Les derniers volumes surtout, consacrés à l'Amérique du Nord et à l'Asie russe, sont les mieux documentés de la collection.

de lacs qui constellaient la boule ou globe terrestre se mirent à couler dans le sens de pentes à mesure que les secousses des feux volcaniques créaient des inégalités, des bas-fonds et des élévations tout autour de leurs rives (2). De ces mouvements sont nés les fleuves et les rivières. Dans certaines parties du monde ces transformations se sont produites, sinon avec rapidité, du moins plus vite que les autres. Il y a trois mille ans que les derniers vestiges de l'époque lacustre sont disparus de la France, tandis que tout le nord du Canada en est encore couvert aujourd'hui, sans compter les lacs Supérieur, Michigan, Huron, Erié, Ontario, Champlain, Saint-François et Saint-Pierre, qui représentent toujours les âges primitifs, et auxquels il faudra des milliers d'années pour s'assécher de manière à creuser le fleuve Saint-Laurent jusqu'à ses sources.

Citons M. Reclus: "Il faut remarquer que la partie boréale de l'Amérique du Nord qui s'est débarrassée des glaces est encore dans la période lacustre qui suivit les âges glaciaires. Ces lacs ont déjà notablement diminué, mais en plusieurs districts, leurs bizarres labyrinthes occupent encore plus de la moitié du territoire; les rivières n'ont point régularisé leurs cours comme celles de la zone tempérée en Europe et en Amérique, mais, comme les courants scandinaves et finlandais, ce sont des enchaînements de lacs irréguliers, unis les uns aux autres par des échelons de rapides, des sauts, des cataractes, des chaudières. A cet égard, le Canada est la région la plus curieuse du monde entier; même ses plus grands fleuves, encore jeunes dans l'histoire de la Terre, sont interrompus par de formidables chutes."

2. Ils y perdirent leurs eaux salées qui, bientôt, furent remplacées par celles de la pluie; voilà comment du lac Supérieur et de ses frères ne coulent que des eaux douces.

Le Saint-Laurent est un estuaire ou golfe depuis Gaspé jusqu'à Québec, où finit l'Océan. De Québec à Montréal, c'est un fleuve proprement dit, sauf que l'évasement du lac Saint-Pierre indique qu'il n'est pas sorti de la période de sa formation. Le savant géographe Elisée Reclus nous disait qu'il faudra des milliers et des milliers d'années pour voir disparaître les grands lacs et supprimer les chutes, les cascades, de façon à faire remonter le fleuve jusqu'à Duluth. Nous avons le temps de nous y préparer.

Avant donc que les rivages des lacs canadiens empiètent aussi copieusement sur les eaux qui les baignent, nous aurons le loisir de les peupler, tels qu'ils sont, et d'y créer des républiques, des royaumes, des empires, à côté desquels les pays d'Europe ne sont que de simples duchés. Il n'y a pas un continent qui puisse nous montrer cette merveille d'une navigation océanique pénétrant en plein dans son centre, et le moment n'est pas éloigné où les canaux supprimeront tous les obstacles qui s'opposent au passage des plus grands navires de Chicago et Duluth jusqu'à l'Atlantique.

Le bassin des grands lacs n'est autre chose que le Saint-Laurent, ligne de division entre les Etats-Unis et le Canada. La sortie, le canal d'écoulement qui va à la mer, est à la fois une chaîne de lacs, de cascades, un bout de fleuve et un estuaire, celui-ci décoré du nom de golfe. L'affluent que l'on considère comme la source du système, parce qu'il se trouve dans l'axe géographique du bassin, c'est la rivière Saint-Louis, qui coule dans le Minnesota. Une partie des rivages du lac Supérieur et son île principale, sont territoires minnesotiens. Tout le lac Michigan et le double versant des terres qui l'encerclent appartiennent aux Etats-Unis. La moitié des lacs Huron, Sainte-Claire, Erié, Ontario sont également propriété des Etats-Unis. La ligne de partage

politique se continue en descendant le cours des eaux jusqu'à Saint-Régis où les deux côtés du Saint-Laurent sont attribués au Canada; cependant, un tributaire considérable, la rivière Richelieu, vient du lac Champlain en territoire new-yorkais. Le bassin du Saint-Laurent étant de près de 400,000 lieues carrées, le Canada en possède un peu moins que la moitié et cela dans la portion d'aval principalement, tandis que les Etats-Unis ont leur plus grande étendue dans la partie d'amont.

Le projet de canaliser l'Ottawa est aussi ancien que la découverte du pays, seulement, il fallait attendre que la colonisation eût marché. Nous pouvons même aller en arrière bien plus loin que tout cela, puisque autrefois, le lac Huron se déchargeait moitié par l'Ottawa, moitié par le Détroit comme aujourd'hui. Le mot "autrefois" signifie à peu près trente mille ans. La région du Nipissing ayant subi un jour la secousse du feu central, les terres se sont un peu soulevées, de sorte que l'ancien niveau a été changé au détriment de l'Ottawa qui n'a plus charroyé les eaux du lac Huron (3).

En attendant que nous allions de nouveau dérober à "la mer douce des Hurons" un volume d'eau suffisant pour faire flotter des transatlantiques sous les murs de la capitale du Canada, il ne serait pas hors de propos de consulter notre histoire et de remettre au jour ce qu'elle nous enseigne sur les premiers temps de l'apparition des Français dans le Haut-Canada.

Dès l'époque de Champlain, 1615-1630, "les pays d'en haut" formaient une colonie distincte pour les fins des missions; c'était la base d'opération des découvertes lointai-

3. Le projet du canal de la baie Georgienne consiste donc à rétablir l'ancien état des choses. Sur l'Ottawa il y a un étrangement, et c'est l'endroit où sont les villes de Hull et Ottawa.

nes; on espérait que l'humble cultivateur civilisé s'en emparerait bientôt et que le commerce de Centre-Amérique s'y concentrerait. Un rêve en ce temps-là; deux siècles se sont écoulés avant sa réalisation.

De 1630 à 1830, les Européens ont formé des groupes sur le Saint-Laurent et dans l'est des Etats-Unis. Jusqu'à présent, nous avons entrepris d'envelopper les grands lacs de nos établissements tant du côté du Canada que du côté des Etats-Unis.

Un jour prochain, l'Amérique du nord tournera autour de ces océans d'eau douce, mais, de plus, la navigation encadrera la province d'Ontario qui a déjà la forme d'une île puisque en partant de Montréal, remontant l'Ottawa, enfilant le lac Nipissing, on vogue sur le lac Huron pour se rendre à la rivière Sainte-Claire ou passage du Détroit; de là suivre les lacs Erié, Ontario, le Saint-Laurent, le lac Saint-François, puis la descente jusqu'au lac Saint-Louis. Champlain a remarqué l'aspect géographique de cette terre plate qui était le Haut-Canada et il note que les eaux en font presque le tour. Le canal de l'Ottawa complètera la circulation et mettra Montréal en rapport direct avec Chicago.

1904.

LES ROCHELAIS ET LE CANADA

M. Emile Garnault, ancien secrétaire archiviste de la chambre de commerce de la Rochelle, a publié une brochure de soixante-dix pages concernant les rapports qui existaient au temps jadis entre cette ville et le Canada. C'est un bon travail, imprimé fort à propos dans le temps puisque l'on organisait une ligne de vapeurs océaniques destinée à relier par le commerce le fleuve Saint-Laurent avec la Rochelle (1).

Dans une série de trois volumes traitant du commerce de la Rochelle au XVIII^e siècle, M. Garnault avait déjà touché ce sujet, mais cette fois, il s'arrête sur le Canada uniquement et invoque la reprise de nos anciennes relations, comme oeuvre à la fois profitable et patriotique. Il a des pages émues en parlant de nous; on sent le coeur d'un brave homme qui s'est donné la peine d'étudier notre histoire et qui la considère comme formant partie de celle de la France.

Au point où en est le Canada, cherchant à étendre son commerce au delà des mers, l'inspiration qui fait agir M.

1. *Les Rochelais et le Canada*, La Rochelle, 1893, in-8. — Les tableaux que l'auteur a dressés nous montrent que nous achetions peu de marchandises en France, il y a vingt-cinq ans environ, ce qui n'empêchait pas les Anglais de nous en vendre et de nous les apporter à pleins bâtiments. Il s'agissait donc de faire en droiture ce qui s'exécutait par des détours.

Grâce aux documents mis au jour par M. Garnault, M. Sulte a fait ressortir dans sa brochure publiée par la Société Royale du Canada, en 1906, *le Commerce de France avec le Canada avant 1760*, l'attitude prise par les armateurs et les manufacturiers de France en 1761, lorsque la question de céder notre pays à l'Angleterre se présentait comme un moyen de rétablir la paix avec cette puissance.

Garnault peut produire des résultats avantageux, même grandioses. Il serait curieux que le livre de F.-X. Garneau, qui nous a révélés à la France, fut suivi des ouvrages d'Emile Garnault qui nous fait connaître à l'importante ville commerciale dont il était un des principaux fonctionnaires. J'ajoute que, originaire du Poitou, M. Garnault doit être de la même famille que notre historien Garneau.

Ce n'est pas ici le lieu de signaler quelques appréciations tant soit peu erronées échappées à la plume de l'auteur—elles sont sans importance pour le moment. L'ensemble de la brochure se soutient parfaitement et l'on voit se dérouler les opérations du commerce rochelais avec le Canada dans une suite très claire de documents et d'argumentations.

Que l'on me permette de raconter à ma manière ce que j'ai appris sur ces relations anciennes en feuilletant les dépôts d'archives du Canada et les livres d'histoire.

Le lecteur européen a son interprétation propre du mot "colonie" et j'oserais dire que le Français est, plus que tout autre, éloigné du sens réel que nous prêtons à ce terme. Aujourd'hui encore, la France gouverne ses domaines d'outre-mer d'après un système suranné qui est le même que le pitoyable état de choses dont le Canada souffrit durant la période appelée "régime français" et qui est prolongée quelque peu sous les Anglais. Comment pouvons-nous, dans ces conditions, faire entendre la vérité à des oreilles faussées ou sourdes? Le peuple anglais, je ne dis pas l'Angleterre, est une fabrique de colonies. Son procédé est admirable: on laisse d'abord les colons s'établir sur un coin neuf du globe, plus tard on les range sous la férule d'une administration qui relève de Downing Street—c'est l'ancien régime. Ensuite, à mesure que l'opinion publique se forme dans la nouvelle

population, le gouvernement lui cède ses prérogatives si bien que, finalement, la colonie est une puissance indépendante alliée à la Grande-Bretagne: le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande.

Ce n'est pas l'Angleterre qui offre à ses colonies les libertés dont je parle ici; les colonies les demandent, les exigent, parfois les armes à la main, l'Angleterre les leur concède, l'une après l'autre, de manière que la transformation s'opère de gré à gré, le père résistant à l'enfant juste assez pour voir jusqu'où vont les forces de son rejeton. Le lien entre la maison paternelle et les fils embarqués dans les entreprises coloniales ne se rompt pas—il constitue au contraire une vigoureuse alliance commerciale—oui, commerciale avant tout, car Albion règne, par le trafic avec ses nationaux, sur tous les points du globe.

En France, si vous parlez de rendre indépendantes, de laisser se gouverner seules les colonies, on vous objecte que le gouvernement de la métropole ne pourra plus les exploiter! Mais c'est parce que ces colonies ne seront plus exploitées qu'elles agrandiront l'empire de la France dans le monde!

Les lignes qui suivent renferment un précis de notre histoire au point de vue du commerce, objectif qui est celui de M. Garnault; j'ai bien peur qu'il ne se trouve pas un Français pour y croire.

De 1534 à 1632, il n'y eut aucune population blanche stable sur les bords du Saint-Laurent. La famille Hébert établie à Québec en 1617 ne constitue pas une colonie.

Le commerce qui se faisait avec le Canada ne devrait pas être regardé comme un échange de produits car rien de tel n'existait. Jusqu'à l'année 1600, à peu près, les Malouins exploitèrent seuls les eaux du grand fleuve et les forêts de ses rives. Le poisson et les pelleteries étaient chargés sur les

navires de la Bretagne; les Sauvages se contentaient de céder les fourrures précieuses contre des brimborions indignes d'entrer en ligne de compte dans un commerce régulier.

Sous Champlain, de 1600 à 1632, il y eut plus d'une phase en ce genre d'opérations, mais c'était toujours blanc bonnet. On tira plus de morues et de castors du Canada. Les Bretons disparurent. La côte normande, de Dieppe à Cherbourg, fournit tous les navires, sauf quelques-uns, ici et là, équipés à la Rochelle.

La compagnie des Cent-Associés, formée en 1627, est toute du nord de la France. La Rochelle et le midi s'effacent absolument.

Parmi les hommes qui, de 1608 à 1631, figurent à titre d'engagés ou d'employés sur le fleuve, il n'y a que des Normands, pas un seul Breton—deux ou trois autres paraissent être venus de la Saintonge.

C'est vers 1633 que les premières familles françaises s'établirent à Québec. Je dis familles, parce que c'était des jeunes ménages pour la plupart. Sans exception, ils étaient cultivateurs et possédaient des métiers accessoires. Ils venaient du Perche et de la Normandie: Mortagne, Tournouvre, Bayeux, Caen, Rouen. Petit à petit, durant les années qui suivirent, leurs parents et amis vinrent les rejoindre, et des cultures s'établirent autour du poste de Québec, à Beauport, Château-Richer, l'île d'Orléans, la pointe Lévis, le Cap Rouge, la banlieue de Québec. Un groupe de la même provenance commença en 1634, à habiter les Trois-Rivières, trente lieues au-dessus de Québec.

Les navires de Normandie arrivaient au mois de juin, apportant quelques émigrants avec leurs ustensiles de travail, leurs meubles, etc., et s'en retournaient chargés de pelleteries. Je ne saurais qualifier de commerce ces sortes d'opérations,

car la petite colonie y était complètement étrangère.

Le sol du Canada est très riche; ceux qui, les premiers, y mirent la charrue étaient gens de la campagne, n'ayant jamais vécu dans les villes; de plus, ils étaient maçons, charpentiers, menuisiers, charrons, couvreurs, tisserands, cordiers, cordonniers, tailleurs d'habits, forgerons, tanneurs, comme nos archives le prouvent, et ils se passaient des marchandises de l'Europe dans la proportion de huit ou neuf sur dix. Le commerce d'échange avec une telle population ne pouvait pas se chiffrer bien haut. En 1640, nous ne dépassions guère deux cents âmes. Il n'y a pas de quoi tant parler de l'importance du Canada à cette époque—mais par exemple, si l'on fait allusion à la valeur des pelleteries que les marchands obtenaient des Sauvages, c'est différent. Il ne faut pas confondre.

En 1642, commence le petit établissement des Manceaux et des Angevins à Montréal qui prit vingt ans à devenir quelque chose.

La colonie canadienne était fondée, si l'on veut; cependant, de 1650 à 1660, il était fortement question, chaque année, de repasser en France, à cause de la négligence des autorités et de la guerre des Iroquois.

En tout ce qui concernait les colons stables, l'administration était piètre, vilaine, inique. Jamais on ne le dira trop. Le Canada végétait parce que le monopole commercial écrasait tout, parce que les émigrants ne se recrutaient que par eux-mêmes—et par surcroît nous avions la guerre sauvage en permanence. Ce furent pour nous les temps héroïques.

En 1662, la population blanche fixée sur les terres et dans les trois villes de Québec, Trois-Rivières, Montréal, ne dépassait pas deux mille quatre cents âmes. Songez que nous voilà rendus au delà de la moitié du XVII^e siècle et que la

plupart du temps, on parle du Canada comme ayant été fondé un siècle auparavant. Il résulte de cette fausse impression un grossissement trompeur, et l'on se dit que "notre empire d'Amérique" devait avoir atteint les proportions d'une Nouvelle-France au moment où expirait Mazarin. Hélas! ce n'était qu'un petit canton marlyr.

Le Perche, la Normandie, la Beauce, l'Anjou, la Picardie, nommés ici par leur ordre d'importance, avaient fourni tous les colons. Rien n'était venu du sud de la Loire, sauf huit ou dix Saintongeais ou Rochelais. Tout le trafic se faisait avec le nord de la France, mais pas avec la Bretagne.

Je sais bien que la Rochelle armait des vaisseaux de pêche qui allaient aux îles de la Madeleine, au Cap-Breton, en Acadie; mais le Canada, qui commençait alors à Tadoussac pour finir à Beauharnois, n'entre pour rien dans les rapports de cette nature.

Louis XIV réunit, en 1663, les rênes de l'administration de notre colonie dans sa main, aidé de Colbert qui, décidément, nous donna la vie, car l'existence de notre peuple, depuis 1632 jusqu'à 1662, est comme un cauchemar durant lequel on souffre sans savoir si l'on est éveillé, plongé dans le sommeil ou mort tout à fait.

Sous le nouveau régime, on recruta dans le Poitou et toute la région de la Rochelle. Nous vîmes des bâtiments nolisés dans cette dernière ville (2).

J'observe que les Normands et les Percherons étaient venus mariés. En 1663, ils formaient les sept dixièmes de

2. Il ne vint pas quinze ménages de la Bretagne, en dépit de certains historiens qui persistent à dire que nous descendons de Bretons. (Voir: *les Bretons en Canada*, par B. Sulte, M.S.R. du Canada, 1910).

la population. Les Angevins et les Manceaux, localisés à Montréal, étaient venus sans femmes.

Les arrivages de la Rochelle, Saintonge, Aunis, Angoumois et du Poitou débutent en 1662 par une cinquantaine de personnes et se poursuivent, jusque vers 1690, par petites escouades. La masse de ces émigrants n'était pas mariée—ils épousèrent des filles du Perche et de la Normandie—ce qui fait que leur influence n'a pas affecté le type canadien, déjà formé.

Les familles venues entre 1632 et 1662 s'étaient développées, et elles avaient une seule et même manière de cultiver la terre. Or, les émigrants des Charentes et de la Saintonge ne représentaient qu'un peu plus du nombre d'individus mâles correspondant aux filles à marier, aussi ont-ils été littéralement absorbés par les anciennes familles.

L'ordonnance de 1663 exigeait que tout nouveau venu fit un apprentissage de trois années chez un *habitant* ou colon établi avant que de recevoir une terre pour la cultiver à son compte. De là vient l'uniformité étonnante de nos procédés agricoles—lesquels aussi sont identiques à ceux du Perche.

Pour retourner au commerce, je dirai que, de 1663 à 1715, il s'est fait un peu avec toutes les côtes de France—la Rochelle ayant sa part, sans toutefois tenir le premier rang. Et ce commerce n'était pas ce que l'on imagine. En 1669, l'intendant Talon écrivait que les Canadiens s'habillaient de pied en cap et se munissaient de leur nécessaire sans avoir recours à l'industrie française. Vous voyez ce que peuvent faire des cultivateurs qui produisent du blé, du foin, du seigle, de l'avoine, des légumes, des animaux et qui exercent tous les métiers usuels: ils sont indépendants des villes, du commerce, des fluctuations de l'argent. Qu'est-ce que la France devait bien nous vendre? Les archives du temps le font

voir: du vin pour les fonctionnaires, les officiers des troupes, le clergé, quelques bourgeois; des haches, des fusils, des couteaux, des aiguilles pour tout le monde, mais, comparés aux pelleteries, ces articles ne valaient pas grande chose. La traite des fourrures n'étant pas le fait des colons, il est essentiel de bien saisir ce que l'on entend par le mot commerce. Nos blés, etc., expédiés aux Antilles, devaient être autrement supérieurs en monnaie que les autres articles échangés avec la France—pelleteries à part,—et comme nous construisions alors des navires, il est assez probable que ceux de la Rochelle ou de Rouen ne s'employaient pas au transport des fûts—ce devaient être les nôtres plutôt.

Si, avant 1662, le Canada avait été indignement gouverné, il en fut autrement de 1663 à 1673. Ces dix années, oeuvre de Colbert et de Talon, les seules durant lesquelles la France prit le Canada au sérieux, nous amenèrent à un total de population de sept mille âmes, anciens et nouveaux colons compris. Dix années sur deux siècles et davantage! Vous ne ferez jamais croire cela aux lecteurs français, tant on a enraciné chez eux une légende propre à caresser leur orgueil national.

Le nord de la France ne nous envoya que peu de colons après 1675; les contingents de 1680 à 1700 me paraissent surtout recrutés dans les Charentes, la Gironde, la Saintonge et la Rochelle. Nous étions dix mille âmes en 1683, dix-huit mille en 1713. On peut affirmer qu'il n'est venu personne après cette date—sauf des cas très isolés.

J'ai dit ailleurs que les castors du Canada ont contribué à bâtir les palais de Versailles; voici comment je m'explique. Les marchands français étaient "des Français de France" demeurant en France et, par le moyen de leurs navires, exploitant les fourrures du Canada; ils versaient au roi des

sommes d'argent pour conserver ce monopole. Jamais il n'est venu à la pensée de ces marchands d'aider en quoi que ce fut la colonisation; ils restèrent toujours Français, c'est-à-dire étrangers à notre pays d'adoption de ce côté-ci de la mer. Si l'habitant, mû par un esprit remarquable d'économie et une initiative que peu de paysans possèdent, ne s'était pas adonné, en de certains moments, à la recherche des fourrures pour les vendre aux commis des marchands ou n'avait pas loué ses bras aux agents de ces commis pour courir les bois avec eux, pas un rouge liard du produit de la traite ne serait resté entre ses mains. Ces légers bénéfices représentent notre part dans un commerce très étendu et, si minces qu'ils soient, nous ne les devons que très indirectement aux marchands de France. Plus que cela, si les habitants n'avaient pas voulu se mêler de la production des fourrures, ce commerce eut été paralysé.

Les Canadiens n'ont jamais compté parmi eux une classe riche; les personnes qui tenaient la bourse étaient des "Français de France"; nous n'étions sur un pied d'égalité ni avec les financiers ni avec les administrateurs de la chose publique. Nos seigneurs n'avaient pas le sou et vivaient de leurs modiques emplois dans le gouvernement.

Le roi ne gardait pas tout l'argent qu'il recevait des entrepreneurs de la traite, car il lui fallait payer les salaires des employés civils, militaires du Canada—mais on ne saura jamais dans quelle proportion ce partage avait lieu. Tous les salaires étaient au plus bas de l'échelle du temps—c'est pourquoi l'on permettait aux pauvres fonctionnaires de spéculer sur leurs charges, à commencer par le gouverneur général et en descendant jusqu'aux simples gardes-magasins.

Le commerce de la Rochelle ne s'accroît chez nous qu'après la banqueroute survenue à la mort de Louis XIV

(1715). La colonie, toujours mal gouvernée, s'était améliorée néanmoins, et offrait des ressources à l'esprit d'entreprise. Jusque vers 1755, les Rochelais surent en tirer parti. Non pas que les échanges fussent égaux de part et d'autres, mais enfin, il y avait de quoi alimenter certaines opérations et c'est au cours de ces quarante années que nous avons eu des rapports suivis avec la Rochelle (3).

Si je rencontre bien la pensée de M. Garnault, il infère du mouvement en question que nombre de familles de la Rochelle s'établirent alors au Canada. Telle n'est point ma croyance. Je me propose d'examiner un jour ce sujet, car les pièces ne manquent pas pour l'étudier, et je serais grandement surpris d'avoir à me réfuter moi-même sur ce point.

En 1760, nous étions soixante mille âmes; les colonies anglaises en avaient trente fois plus; l'armée qui nous envahit comptait soixante mille soldats dans ses rangs.

La France a constamment eu le tort de ne pas nous envoyer des colons, de centraliser à outrance son administration et de nous tenir sous le joug des monopoles qui n'ont profité qu'aux agioteurs. Le seul mot "commerce avec la

3. Dans la correspondance échangée entre les ministres et le gouvernement du Canada, vers 1718, nous remarquons que les fusils et les munitions que l'on procurait aux Sauvages, venaient de la Rochelle ou d'une petite ville avoisinante ayant la Rochelle pour port de mer.

Lorsqu'il fut question d'abandonner le Canada à l'Angleterre, la chambre de commerce de la Rochelle écrivit, le 10 novembre 1761, aux différentes chambres commerciales des grands ports de mer français, leur demandant d'intervenir auprès du gouvernement pour tâcher de conserver le Canada. Cette démarche démontre que la Rochelle, plus que toute autre, comprenait l'importance de notre pays et les funestes conséquences qui suivraient son abandon. L'auteur de ce mémoire était J.-B. Gustumeau, alors directeur de la chambre de commerce de la Rochelle. Hélas! peu de représentations commerciales furent disposées à répondre favorablement à cet appel.

France" suffit pour réveiller chez nous des souvenirs pénibles.

Aujourd'hui encore, les journaux et les revues nous font voir que les Français cherchent avant tout à exploiter leurs colonies — je dis exploiter dans le sens rapace et égoïste du mot. Autrefois, la France agissait de manière à tenir le Canada en tutelle et s'arrangeait pour le perdre à la première occasion. Les Canadiens réparaient ses fautes et maintenaient leur position en Amérique. L'Angleterre y allait aveuglement, mais ne gênait pas trop ses colons.

Sur divers détails, on peut soutenir que les deux couronnes ont eu, alternativement, l'honneur de bonnes conceptions et le désavantage de faux calculs extraordinaires. A tout prendre, l'Angleterre soignait ses intérêts mieux que sa rivale—le résultat l'a démontré car tout n'est pas hasard ou accident, et la guerre qui nous a séparés de la France pouvait tourner à notre bénéfice en Amérique si le Canada eut été autre chose qu'une petite colonie pauvre à côté de vastes colonies riches.

Il est assez curieux de voir que la France, qui avait si intelligemment commencé ses colonies (sur le papier) les ait perdues par inertie et par l'application de fausses doctrines administratives, tandis que l'Angleterre, incapable de rien comprendre aux débuts des entreprises de ses nationaux, finit par en saisir les conséquences—et saisir aussi les possessions françaises.

Les Anglais fondaient des colonies. Plus tard le gouvernement venait à leur aide. Les Français ne fondaient rien. Alors leur gouvernement inventait des fondations quelconques et les tenait dans l'état d'enfance.

Centralisation, ah ! que tu es française ! Ne voir partout, toujours, en haut, en bas, alentour, que le gouvernement, le

gouvernement et encore le gouvernement, c'est l'histoire du Canada avant 1763.

Malgré la France, le Canada français a pu subsister. Malgré l'Angleterre, il a continué de vivre.

Sous une forme qui paraîtra hardie ou paradoxale, je dirai que si les colons qui s'étaient choisis eux-mêmes pour venir au Canada cultiver la terre et vivre à leur mode n'eussent pas été affligés d'un gouvernement écraseur et irréfléchi, leur recrutement eut pu se quintupler, car le pays était invitant; nous n'aurions pas épousé les querelles des rois; les colonies anglaises se seraient bien gardées de sortir de chez elles; nous aurions conservé toutes nos découvertes—et nous aurions eu un grand commerce avec la Rochelle ainsi que tous les ports de France. Mais non! il fallait nous livrer sans défense aux Iroquois, nous enrégimenter pour faire des razzias chez les Anglais, nous priver du droit naturel du commerce et des industries. A la fin, c'en était trop, aussi le traité de 1763 est-il le couronnement de cette inqualifiable série de bévues administratives.

Notre rôle consistait en ceci: 1° payer un impôt du sang hors de toute proportion: 2° payer les banqueroutes de Louis XIV et de Louis XV. Du commerce, jamais! Cela n'était pas fait pour nous.

Personne, je crois, n'a écrit cette observation que, au lendemain de la conquête, les Canadiens se voyant seuls—les Français venaient de partir—ils acceptèrent bénévolement le nouveau régime. Ils se sentaient débarrassés (4).

Oui, ces sortes de choses se sont vues dans le monde. Les soldats irlandais sont la force principale de l'armée anglaise, mais qui déteste l'Angleterre plus qu'un Irlandais?

4. Voir *le Pays laurentien*, 1e année (1916), page 232, un article de M. Sulte, sur ce sujet.

Nous de mêmes—nos miliciens faisaient des merveilles sous les drapeaux de la France, mais comme peuple, ils étaient dégoûtés d'une administration sans équilibre et toute arbitraire. A la conquête, ils donnèrent une main fraternelle au vainqueur.

Sous le régime français, il n'y avait au Canada qu'un homme digne de ce nom : c'était l'habitant, le cultivateur, trop fier pour se laisser appeler paysan. C'est dans la tête de cet homme-là que nous avons trouvé le moyen de nous maintenir, alors que la situation semblait perdue avec toutes nos espérances.

A l'heure actuelle, nous ne pesons guère, comme valeur commerciale, mais il y a la population de langue anglaise plus nombreuse et plus riche, qui forme la base de tout dans la confédération. Nous sommes libres de nos agissements, personne ne peut nous commander l'abstention. Soyez certains, pourtant, que les armateurs, les industriels, les commerçants anglais mettront des bâtons dans les roues du commerce français que l'on projette—parce qu'ils ne veulent pas de concurrents. Leur habileté en ce genre de stratégie est extrême ; nous en avons vu des preuves répétées. Alors, garde à vous !

Que la Rochelle ouvre des correspondances avec le Canada français pour commercer, puisqu'il est le premier sur sa route, et si la prudence inspire ses actions, il sera possible de réussir, de faire de l'inédit. Autrefois nous étions sous le régime du bon plaisir, ce qui n'est pas un plaisir du tout ; avec la liberté, peut-être parviendra-t-on à de meilleurs résultats. Parlant par comparaison, je dirai que de tout temps, le Saint-Laurent a été un lieu de naufrages. Lorsque les navires de la Rochelle entreront dans le port de Québec, ils n'y rencontreront plus les "fermiers" de 1730, mais bien plutôt

des *business men* plus dangereux pour le commerce français que les tempêtes du golfe et les rapineries de l'ancien régime (5).

NOTE.—(En écrivant cet article je me souvenais de la tentative faite huit années auparavant pour établir une ligne de bateaux à vapeur entre la France et le Canada. Mes lecteurs de 1893 ont dû y penser comme moi car mes allusions étaient alors comprises—l'affaire avait été pitoyable, pour les causes que j'indiquais sans trop les préciser).

5. Cet article, écrit le 31 août 1893, était alors très-à-propos. Maintenant que notre commerce avec la France a pris des proportions considérables, il n'a plus la même portée, mais nous le publions quand même sous sa forme originale.

Pour complément au livre déjà cité de M. Garnault, les intéressés pourront lire du même auteur, *le Commerce rochelais au dix-huitième siècle*, publié à la Rochelle, in-8, XX-352 pages.

JEAN VERRAZANO.

Les amateurs de l'histoire du Canada savent que tout le monde n'est pas d'accord sur les voyages et découvertes de Verrazano, non plus que sur l'origine du nom de "Nouvelle-France" appliqué à cette partie de l'Amérique du Nord que nous habitons; bien plus, on a fait de Verrazano un corsaire croisé d'un pirate, qui aurait terminé son existence au bout d'une corde, avec l'aide des autorités judiciaires.

Ces trois points viennent d'être (1899) élucidés et réglés à jamais par M. Gabriel Gravier, de Rouen, membre correspondant de la Société Royale du Canada, qui imprime une étude à ce sujet dans le bulletin de la *Société Normande de Géographie*. Celle-ci est une publication de grande valeur scientifique, déjà âgée de vingt-deux ans, éditée avec un goût et un art tout français. M. Gravier en est le fondateur.

Les Canadiens aimeront à connaître ce que le savant auteur expose aujourd'hui à l'examen du public lettré, vu que sa démonstration se rapporte directement à cette Nouvelle-France, dont nous sommes le sang, la moëlle et les os.

J'analyse et copie souvent les textes de M. Gravier:—

Giovanni da Verrazano était né vers 1485, à Val di Greve, près de Florence, d'une famille déjà distinguée et qui s'est éteinte en 1819, à Florence, dans la personne du chevalier Andrea da Verrazano.

Il dut entrer jeune au service des armateurs de Dieppe, puisque Desmarquets, dans ses *Mémoires Chronologiques* (1),

1. Jean-Antoine Desmarquets, *Mémoires Chronologiques pour servir à l'Histoire de Dieppe*. Dieppe, Honfleur, Saint-Malo et la Rochelle étaient à cette époque les plus grands ports de France.

lui fait faire, en 1508, le voyage de Terre-neuve avec Thomas Aubert, qui remonta le Saint-Laurent quatre-vingts lieues et mena en France un Sauvage de ces régions (2). Néanmoins, Jean Denis, de Honfleur, qui dressa la carte de Terre-neuve et des environs, en 1506 (3), avait connu le golfe avant Aubert. Ni l'un ni l'autre ne soupçonnaient l'existence du fleuve car partout ils trouvèrent l'eau saumâtre et, en fait de courant, ne purent distinguer que celui de la marée.

Jean Verrassen, comme l'appelle Desmarquets, séjourna ensuite au Caire et en Syrie. Lorsque, en 1522, on apprit le succès du voyage de Magellan (4), notre Florentin se dit qu'il devait y avoir, au nord comme au sud, un détroit mettant en

2. Le R. P. Biard, dans sa *Relation de la Nouvelle France*, etc., in-12, 16 pages, publiée en 1616, dit que Thomas Aubert, pilote dieppois, avait amené en France un Sauvage qu'il fit voir "avec admiration et applaudissement à toute la France". Verrazano, d'après quelques écrivains, commandait un des deux vaisseaux de Thomas Aubert; celui-ci était à l'emploi de Jean Ango.

3. La carte attribuée à Jean Denis, de Honfleur, est une des plus anciennes que l'on connaisse. Elle a été reproduite sur feuille, en 1608, d'après la copie originale faite par Denis sur une écorce de bois de bouleau; elle mesure vingt-cinq centimètres dans les deux sens. Harrisse dit que les légendes y sont de date plus récente mais, néanmoins, demeurent apocryphes.

4. Fernand de Magellan, navigateur portugais, né à Porto (?) vers 1470. Entré au service de Charles-Quint en 1512, il lui exposa son projet de chercher au sud de l'Amérique un passage vers l'ouest. Parti d'Espagne en 1519 avec cinq vaisseaux, Magellan longea la côte de l'Amérique du Sud et, après avoir évité une révolte d'une partie de son équipage, il pénétra dans le détroit auquel il donna son nom. Il passa ainsi dans l'Océan Pacifique qu'il traversa en diagonale et aborda aux Iles Philippines le 15 mars 1521, après quatre mois de navigation. Magellan périt durant une guerre qu'il faisait contre une peuplade voisine de celle du roi de Zébu, en 1521. Son lieutenant, Sébastien del Cano, ramena le reste de son équipage sur le *Vittoria*. C'est le premier voyage connu autour du globe.

communication l'Atlantique avec la mer du Cathay (la Chine) et il s'adressa à François Ier dans ces termes, d'après le texte de Ramusio: "Discurso sopra la terra forma." "Je pense bien trouver l'obstacle des terres nouvelles, mais je pense arriver à quelque passage qui m'ouvrira l'océan à l'extrémité de l'Asie."

Dans ses lettres des 27 mars et 28 avril 1523, Jean de Silveira, ambassadeur du Portugal auprès du roi de France, écrit à son souverain que "Maître Jean Verrazano va en découverte vers le Cathay, mais on ignore la date de son départ à cause de différends, je crois, entre lui et ses hommes."

Vers le même temps, Jean III, roi de Portugal, fut informé par des Portugais qui trafiquaient en France, qu'un "certain Jean Verrazano, florentin de nation, s'offrait au roi François pour découvrir en Orient (par la voie de l'Occident) des royaumes que les Portugais n'ont pas vus et, que dans les ports de Normandie, des navires se préparent, avec l'appui ouvert des amiraux des côtes de France et l'appui dissimulé du roi François pour aller occuper la terre de Sainte-Croix, appelée Brésil." Ceci est tiré de la *Chronique*, de Francisco d'Andrada. D'ailleurs, M. Gravier cite copieusement ses autorités et j'y réfère le lecteur.

Le 8 juillet 1524, Verrazano écrit à François Ier qu'il a quitté Dieppe en 1523 pour le voyage de découverte qu'il lui avait commandé; qu'une tempête l'a séparé de deux de ses navires (5); qu'il s'est réfugié, avec les deux autres, pour les réparer, dans un port de Bretagne; qu'il est définitivement parti le 17 janvier 1524 avec un seul vaisseau, le *Dauphin* (6),

5. Le sort de ces deux navires n'a pas été connu. (Ferland, *Cours d'histoire du Canada*).

6. Le *Dauphin* portait cinquante hommes et avait des munitions pour huit ou dix mois. Il mit pied en Amérique après cinquante jours de navigation. (Ferland, *Cours d'histoire du Canada*).

d'un rocher désert voisin de l'île de Madère. Il raconte son voyage (7).

Ramusio explique que "l'an 1524, un grand capitaine du roi très chrétien François, nommé Giovanni (Jean) de Verrazano, florentin, a navigué le long de toute la côte jusqu'à la Floride."

Le 24 août 1524, Fernando Carlé, de Florence, se trouvait à Lyon où François Ier était attendu. Il informa son père, comme d'une nouvelle qui devait intéresser tout Florence, du retour à Dieppe (8) de Giovanni Verrazano que tous connaissaient et joignit à sa lettre copie de la communication du découvreur du 8 du mois précédent. Ces lettres, prêtées, copiées, recopiées, traduites, ont eu une grande circulation. Dès 1556, Ramusio les imprimait. M. Ferland en a copié les parties importantes.

Jean Ribaut n'avait qu'une vingtaine d'années en 1524 (9) ;

7. Le manuscrit du voyage de Verrazano paraît avoir été conservé par l'historien anglais Hakluyt. La première édition italienne connue date de 1563 ; il en fut imprimé une autre en 1769 ; la version anglaise parut en 1582. Une narration peu intéressante se trouve dans le troisième volume de J.-B. Ramusio, *Recueil des Navigations et Voyages* (en italien), Venise, 1550, et traduit en français, en 1566, par le professeur J. Temporal.

La plupart des auteurs s'accordent à placer le voyage de Verrazano en 1524. Le Père Charlevoix dans son *Histoire de la Nouvelle-France*, mentionne ce voyage en 1523 et un second en 1524 ; ceci est certainement une erreur car les documents authentiques prouvent tout le contraire.

8. Dieppe, à cette époque, comptait les plus riches armateurs de l'Europe et les meilleurs pilotes qui illustrèrent la France aux XVe et XVIe siècles.

9. D'après l'*Encyclopédie universelle* de Pierre Larousse, il paraîtrait plus certain que Ribaut naquit vers 1520, donc la date ci-haut indiquée ne serait pas juste. Ce calviniste dieppois, pour ménager un refuge aux coreligionnaires de Coligny, fut chargé de chercher en Amérique un lieu propre à établir une

à Dieppe il vit le départ ainsi que le retour de Verrazano. Plus tard, il écrivait : "La terre qui est vers le pôle arctique ou septentrion est nommée la Nouvelle-France, pour autant que l'an mil cinq cent vingt-quatre, Jean Verrazano, florentin, fut envoyé par le roi François premier et par madame la régente, sa mère, aux terres neuves, auxquelles il prit terre et découvrit toute la côte qui est depuis le tropique du Cancer, à savoir depuis le vingt-huitième degré jusqu'au cinquantième (de la Floride à Terre-neuve) — et encore plus devers le nord. Il planta en ce pays les enseignes et armoiries du roi de France, de sorte que les Espagnols mêmes, qui y furent depuis, ont nommé ce pays terre Francesque" (10).

Ramusio explique comment Verrazano vit le Labrador, la contrée des morues (Cap-Breton) et la Nouvelle-France, laquelle va de la Nouvelle-Ecosse à la Floride.

Jean Parmentier (11), capitaine au service de Jean Ango

colonie protestante. Parti de Havre-de-Grâce le 18 février 1562, avec deux navires, Ribaut choisit la Caroline où il construisit le Fort-Charles, en l'honneur de Charles IX. René de Goulaine de Laudonnière, gentilhomme du Poitou, l'accompagnait. De retour en France (à Dieppe), le 20 juillet 1563, il repartit en 1565 ; mais à peine débarqué, il fut assailli par les Espagnols de Ménendez ; ses hommes furent pendus "non comme Français, mais comme hérétiques". Ribaut, lui, fut poignardé.

10. Les historiens anciens écrivent *francesque*, *françoise* ou *francis* ; d'autres, *franciscane* ou *franciscaine*.

11. Les frères Jean et Raoul Parmentier furent deux des plus célèbres pilotes de Jean Ango. Le premier naquit vers 1494 et l'autre en 1498 ou 1499. Un autre frère, remarque Crignon, aurait aussi été pilote. Ces trois navigateurs appartenaient à une famille bourgeoise de Dieppe ; ils avaient de l'instruction, beaucoup de science astronomique, géographique et cosmographique. En 1520 et 1529, ils firent deux voyages à Sumatra et, à leur retour, produisirent plusieurs cartes d'une grande utilité à plusieurs points de vue. A bord de leurs navires (1529), *le Sacre* et *la Pensée*, étaient le poète Pierre Crignon et Pierre Mauclerc, astrologue ; plusieurs savants de Dieppe étaient aussi de l'expédition.

(12), dit, dans la relation de son voyage à Sumatra, en 1529: "En allant au delà (au sud) du cap des Bretons se trouve une terre contigüe dont la côte s'étend à l'ouest et un quart sud-ouest jusqu'à la Floride, sur une longueur d'environ 500 lieues. Cette côte fut découverte, il y a cinq ans, par messire Giovanni Verrazano, au nom du roi François et de madame la régente et la contrée est appelée Franciscane, même par les Portugais."

En 1526, Verrazano était à Rouen avec son frère Jérôme et tous deux dressaient une carte sur laquelle on lit: "Nova Gallia" pour titre, suivi de la légende: "Verrazano sua Gallia Nova quale discopri 5 anni fa Giovanni di Verrazano fiorentino per ordine e commendamento del Christianissimo Re di Francia." La carte ne parut qu'en 1529, c'est pourquoi elle porte "5 anni" (13).

Parmi les noms de lieux on relève ceux de "Dieppa, Iam-gavilla, Normanvilla, Sangermano, Angolesme, Vendomo,

12. Jean Ango, sieur de la Rivière, né vers 1485, appartenait à une famille de marchands; dès l'époque des découvertes, il envoya annuellement de quinze à vingt vaisseaux aux Indes et en Afrique. Il devint le plus riche marchand de l'Europe. Il fut nommé gouverneur de Dieppe par François Ier qu'il avait reçu avec une magnificence éblouissante durant un séjour du roi en Normandie. Les Portugais ayant pris un de ses vaisseaux en pleine paix, Ango arma pour son propre compte dix-sept navires contre le port de Lisbonne, répandit la terreur sur les côtes du Portugal et obligea le roi de ce pays à faire des excuses à François Ier, et à payer une indemnité aux armateurs de Dieppe. Celui qui dirigea cette guerre "privée" avec une audace insurpassable fut Johannes Florin dont il est parlé plus loin. Jean Ango fournit des armements contre l'Angleterre, fit des prêts considérables au roi François Ier, et mourut presque ruiné, en 1551, après avoir dépensé près de quarante millions pour l'Etat. Il avait été nommé, en 1508, amiral de France.

13. Cette carte disparut vers le milieu du XVI^e siècle mais fut retrouvée à Rome, en 1852, par un nommé Thomassy, numismate.

Navarra, C. de San Luis, Orlean, Bonivetto, C. de Bretton, Loisa", qui marquent un attachement à Dieppe, au petit pays de Longueville, près cette ville, à la province de Normandie, à Saint-Germain, résidence du roi, aux provinces ou pays d'Angoulême, Vendômois, Navarre, Orléans, transportés ainsi dans cette Nouvelle-France. Les caps Saint-Louis et Breton s'accordent avec le sentiment français. L'amiral Bonnivet (14), le chef de Verrazano, a aussi sa part, de même que Louise de Savoie, mère de François Ier.

En 1525, à la fin de septembre, "messire Jehan de Verrazano" eut un procès à Dieppe, mais on ne dit pas s'il était alors dans cette ville. Un peu plus tard, en 1526 (?) Verrazano fait un arrangement avec Philippe de Chabot (15), amiral de France et de Bretagne, Guillaume Prudhomme, général de Normandie, Pierre d'Espinolles, Jean Ango et Jacques Boursier, pour envoyer aux Indes deux gallions appartenant à l'amiral et une nef de Jean Ango sous le commandement de Verrazano. Le 11 mai 1526, "noble homme Jehan Verrassenne, capitaine des navires équipés pour un voyage aux Indes", nomme pour son procureur Jérôme de Verrassenne "son frère et héritier", avec Ianobis de Roussey, l'un des associés en ce voyage. Cette pièce est signée: "Janus Verrazanus."

Le lendemain, il donne une procuration à Adam Godfroy, bourgeois de Rouen.

14. Guillaume Gouffier, seigneur de Bonnivet, né en 1488, tué le 24 février, 1525, à la bataille de Pavie dans laquelle François Ier fut fait prisonnier; la captivité de ce prince dura jusqu'en 1526, ce qui empêcha Verrazano de s'occuper de ses découvertes en Amérique.

15. Seigneur de Brion, comte de Charny, marquis de Mirebeau; compagnon d'enfance de François Ier, l'amitié du prince lui valut de grands honneurs à la cour. Philippe de Chabot était très porté pour Verrazano.

Le 24 décembre 1527, Silveira (16), ambassadeur du Portugal, écrivait à son souverain que Verrazano devait partir en février ou mars, avec cinq navires dont il était l'amiral, pour une rivière du Brésil où se trouve un fort—probablement un fort portugais.

André Thevet dit que "Jehan Verazze" partit de Dieppe le 17 mars 1528, par l'ordre de François Ier, qu'il parcourut toute la côte de la Floride et qu'il fut tué par les Sauvages de cette contrée. Thevet écrivait en 1550 (17).

Que disent nos historiens sur Verrazano? Je ne citerai que les trois derniers:

Garneau parle du voyage de 1523-24 et d'un autre dans lequel le navigateur serait allé vers le 34e degré de latitude.

Ferland donne beaucoup de détails et s'accorde en tout avec M. Gravier, sauf qu'il mentionne la fin tragique du découvreur en disant qu'elle dut arriver longtemps après 1524.

Faillon place en 1520 le voyage de 1524, cite la lettre du 8 juillet 1524, et c'est tout. Mais, dans les Notes, à la fin de son premier volume, il incline à croire que le Père Pierre Biard, écrivant en 1611, avait raison de penser que le nom de Nouvelle-France venait de Verrazano (18).

Les connaissances géographiques résultant des explorations de Verrazano peuvent se résumer comme suit:

16. On compte sept ou huit ambassadeurs dans cette famille Silveira.

17. *Les Singularités de la France antarctique et la Cosmographie universelle*. André Thevet, natif d'Angoulême, qui fut l'historiographe du roi de France à partir de 1559, fut un historien peu consciencieux. Cependant, ses livres contiennent une foule de renseignements précieux sur les premières découvertes en Amérique. Il écrivit son premier volume en 1558 et non en 1550 tel que ci-haut indiqué.

18. Le dictionnaire Larousse attribue à Verrazano la dénomination de "Nouvelle-France".

De la Floride au Maine, il ne se rencontre pas de fleuve assez considérable pour indiquer une grande profondeur de terre. Donc, à cent lieues de l'océan, il doit y avoir des montagnes ou autres élévations naturelles d'où partent, pour se diriger à l'ouest et tomber dans le Pacifique des cours d'eau plus ou moins longs. Ces derniers n'existent peut-être pas, car les Sauvages font comprendre que, au-delà de l'endroit d'où sortent les rivières qui débouchent à l'Atlantique, règne une sorte de mer qui pourrait bien être une vaste baie du Pacifique. Ce sont nos grands lacs.

Verrazano croyait, comme Colomb, que les terres de l'Amérique du Nord n'étaient qu'une mince lisière séparant les deux océans. Dans leurs calculs, ces deux hommes omettaient à peu près le tiers du volume du globe.

Cartier, en 1534 et 1535, cherchait tout bonnement la "mer de Verrazano." Sa découverte commença le jour où il s'aperçut qu'il entrait dans un fleuve dont le débit indiquait l'existence d'un vaste continent. L'été de 1536, il annonça au monde européen le renversement de la théorie de Verrazano et l'étonnante nouvelle que la terre se continuait sans fin à l'ouest du Saint-Laurent. Deux cents huit ans plus tard, La Vérendrye revenait des Montagnes-Rocheuses dévoilant enfin le "mystère des terres neuves."

Je ne sais si aucun écrivain du Canada fait mention de Verrazano pirate. Il nous reste à voir cette accusation.

En 1875, M. Henry Murphy, de New-York, a publié contre Verrazano (19) un livre qui fit beaucoup de bruit. Il

19. Henry Cruse Murphy, journaliste de talent, historien d'occasion, né à Brooklyn, N.-Y. le 15 juillet 1810, mort le 1er décembre 1882. Avocat, ministre (1857-61); il a écrit: *Henry Hudson in Holland* (1859), *Anthology of the New Netherlands*, (1865), *the Voyage of Verrazano* (1875), etc., où la vérité historique n'y est jamais poussée plus loin que la légende.

prétend qu'à l'époque des voyages dont il est parlé ci-dessus, Verrazano piratait sous le nom de Giovanni Florin, autour des côtes d'Espagne et du Portugal, et il produit naturellement une foule de "preuves" dont la principale est celle-ci :

"La verdad es, que en este tiempo, infestaba neustros mares, Juan Florentin pirata Frances. (Gonzalez Barcia, ouvrage sur la Floride qui parut en 1728).

Ce qui veut dire : "La vérité est qu'en ce temps-là nos mers étaient infestées par Jean Florentin, pirate français."

M. Murphy a lu : "Jean Verrazano, Florentin, pirate français." Cependant, Barcia parle de Verrazano séparément de cet homme, qu'il mentionne une seule fois en passant, comme on vient de le voir.

M. Gravier répond de la manière suivante :

En 1523, Giovanni Florin a capturé un navire portugais qui revenait des Indes avec un chargement évalué à 180,000 ducats.

En mars 1524, Johanes Florin, capitaine d'une flotte de Jean Ango (20), s'est emparé, sur la route des Canaries, d'un navire chargé de diverses marchandises et appartenant à Vincente Fernando.

En août, même année, Johanes Florin, capitaine d'une flotte d'Ango, capture et pille, au cap Saint-Vincent, à la côte d'Afrique, plusieurs navires appartenant à Fernando Vallascie.

En septembre, même année, Johanes Florin, capitaine d'une flotte d'Ango, pille et coule à fond, aux îles du cap Vert, près la côte d'Afrique, un navire commandé par Johanes Viegas.

Au mois d'avril 1525, Johanes Florin, commandant une

20. Le même Ango que plus haut parlé.

flotte d'Ango, capture un navire qui faisait route pour San Lucar de Barrameroute pour les Canaries.

En août, même année, Johanes Florin pille un navire portugais, entre Faro et Tavira, port de l'Algrave, région du Portugal.

En 1526, Johanes Florin est sur les côtes du Portugal. Au mois d'avril, il y capture, à vingt lieues de Tavira, un navire portugais. En mai, il s'empare d'un vaisseau qui faisait route pour les Canaries.

En 1526, Johanes Florin, capitaine, prend un navire qui faisait route pour les Flandres. Au mois de septembre, il en prend un autre qui se rendait à Lisbonne.

En septembre ou octobre, même année, Juan Florin est capturé par des gens du golfe de Biscaye, conduit à Cadix, puis à Madrid, ensuite à Colmenar de Arenas près de Tolède où il est exécuté en novembre sur un ordre signé de Charles-Quint, à Lerma, le 13 octobre 1527.

Ainsi donc, ce Jean Florin piratait pour le compte de Jean Ango, lequel avait, de son chef, déclaré la guerre au roi de Portugal, ce qui est une curiosité de la manière d'agir de cette époque. La guerre entre la France et l'Espagne justifiait, d'autre part, le même Ango de piller et rançonner les Espagnols.

L'alibi de notre Jean Verrazano est complet. On ne saurait lui imputer les actes de Florin, car nous avons vu plus haut ce qu'il faisait et où il était en 1523-27. De plus, il partit de Dieppe quatre mois après la pendaison de Florin

en Espagne, se dirigeant vers la Floride et le Brésil où il trouva la mort comme on sait (21).

1899.

21. L'encyclopédie américaine de MacCracken rapporte que Verrazano fut pris et exécuté comme pirate français à Pico (île portugaise des Açores), en novembre 1527, sous l'accusation d'avoir capturé, en 1523, un navire contenant pour \$1,500,000 de valeur en or, envoyé par Fernand Cortez à Charles-Quint.

L'écrivain R. Purchas, un Anglais, écrit que dès le printemps de 1521, le cardinal Wolsey appuyé par Henri VIII, désirait équiper cinq vaisseaux pour un voyage en Amérique; il avait essayé d'obtenir le concours des commerçants et des armateurs de Londres, mais cette expédition fut retardée jusqu'en 1527. Au printemps de cette année-là, des vaisseaux furent équipés sous le commandement de John Rut, pour aller à la recherche d'un passage vers l'ouest par le détroit de Davis. Il est dit qu'au cours de ce voyage, le capitaine John Rut perdit son pilote, un Italien, qui fut tué dans une escarmouche avec des Indiens. Biddle, dans sa biographie de Cabot, mentionne ce fait et il ajoute "que Verrazano fut pris, tué et mangé par les Sauvages, sur les côtes du Brésil, en présence de ses compagnons restés sur le navire". Alors, les naturels de ce pays devaient être les Caraïbes? L'écrivain Asher, dans son travail sur Henry Hudson, partage cette opinion; nous n'y trouvons à redire que ceci: John Rut ne voyageait probablement pas pour le compte de l'Angleterre en 1528. Nous l'avons vu, en 1527, au service de Wolsey, mais il paraîtrait plus acceptable qu'il aurait été engagé comme chef ou commandant de l'expédition de Verrazano qui partit de Dieppe le 17 mars 1528. A l'appui de cette assertion, M. Margry (*les Pilotes de Jean Ango, dans les Navigations françaises*) ajoute que John Rut, sous pavillon anglais, en 1527-8, voyageait pour le compte d'Ango.

LE SIEGE DU LONG-SAUT (1)

I

Le poste de Québec était fondé depuis quarante-cinq ans ; il y avait dix-neuf ans que Trois-Rivières possédait des habitants stables ; douze ans que Montréal vivait dans les murs de son fort — et cette colonie, qui eût dû compter deux ou trois mille hommes en état de la faire respecter, en 1653, était si faible qu'elle regardait comme son unique salut une centaine d'hommes nouvellement engagés pour partager ses travaux, sa destinée, et au besoin ses périls.

Aucun seigneur jusque-là n'avait amené un pareil noyau de population ; en outre, la situation de Montréal, presque au bord du pays des Iroquois, plus périlleuse pour elle-même, créait un poste avancé et menaçant qui assurait plus de tranquillité aux établissements inférieurs du fleuve ; ce n'est donc point sans raison que l'abbé Faillon dit que cette oeuvre toute chrétienne et dévouée fut alors le bouclier et peut-être le salut de la colonie canadienne. Montréal sauva la colonie en 1653 et en 1660.

Les annalistes et les historiens qualifient de soldats les hommes arrivés à Montréal en 1653. C'étaient tout bonnement des engagés et des gens de métiers qui, à l'heure de

1. L'objet de cet article consiste à donner les traits saillants du tableau que présentait le Canada durant la période des "temps héroïques" — par conséquent M. Sulte a laissé nécessairement dans l'ombre une foule de détails appartenant à la grande histoire. Les choses essentielles y étant exposées, cela suffit pour nous indiquer et nous faire comprendre les faits dominants.

l'épreuve, ont su se transformer et manier les armes avec bravoure.

Déterminés à se jouer des Français comme ils se jouaient des Hurons, les Iroquois feignaient de désirer des missionnaires. On se laissa prendre à ce piège plus que grossier. La Relation de 1654 dit : "L'entreprise d'aller, dès le printemps prochain, porter une mission dans le coeur des nations iroquoises nous oblige à demander à votre Révérence le secours de six de nos Pères, car nous sommes trop peu. M. de Lauzon, notre gouverneur, fait état d'y envoyer un nombre de Français choisis, pour y commencer une nouvelle habitation."

La paix désirée fut conclue. Les massacres ne cessèrent pas, cependant. L'année 1654, la guerre régnait dans toute son horreur. En 1655 de même. Et pas de troupes ! Le Père Le Mercier écrivait : "Depuis la destruction du pays des Hurons, les Iroquois ont toujours avancé leurs conquêtes et se sont rendus si redoutables en ce pays que tout plie sous leurs armes. Ils ont encore la force en main, et il ne tenait qu'à eux de massacrer le reste de la colonie française, ne trouvant presque point de résistance, ni du côté des Français ni du côté des Sauvages non confédérés."

C'est à peine si les Français de tout rang, âge et sexe dépassaient un millier d'âmes — soit deux cents hommes en état de porter les armes — et ces hommes n'étaient pas ici pour la guerre. Montréal, placé à la frontière, intimidait seul les maraudeurs ; aussi voyons-nous que, l'automne de 1655, on convint en ce lieu d'une suspension d'hostilités, en retour de sept ou huit chefs iroquois capturés que M. de Maisonneuve consentit à rendre. Par malheur, les Hurons de l'île d'Orléans avaient donné des espérances aux Iroquois, leurs frères par la langue, par le sang et par les coutumes, et

la belle saison de 1656 était à peine commencée que les bandes de massacreurs reparurent sur les bords du fleuve.

Les Hurons qui se sentaient disposés à suivre les Iroquois étaient retenus par le voisinage des Français et par la désapprobation de ceux de leurs compatriotes qui étaient moins portés à se joindre aux vainqueurs. Il n'en est pas moins vrai que la cause iroquoise gagnait du terrain à l'île d'Orléans, par suite de l'audace des entreprises de cette nation et du peu de ressources que possédait la colonie française. Résolus de frapper un coup décisif, les maraudeurs visaient surtout à intimider les Hurons — et il faut avouer qu'ils avaient carte blanche pour cela. De temps en temps, la décharge d'un fusil abattait une personne à l'orée d'un bois ; un canot était poursuivi et coulé par des gens placés en embuscade ; le feu prenait aux alentours des cabanes de Sauvages : le plan d'action des Iroquois était complet.

La situation devint tellement critique que le sentiment de la défense n'exista plus. C'est alors que les Iroquois firent irruption dans l'île d'Orléans, massacrèrent ceux qui leur résistèrent et repartirent en bel ordre, emmenant une foule de prisonniers. Les soixante-quinze ou quatre-vingts Canadiens et Français qui demeuraient à Québec eurent le loisir de se porter au bord de l'eau et de voir défiler les ennemis brandissant les chevelures qu'ils venaient de lever, et faisant crier de douleur les prisonniers en leur arrachant les ongles et leur brûlant les chairs avec des allumettes à leur mode.

Le gouverneur général (M. de Lauzon) abandonna le pays, l'automne de 1656, pour retourner en France, soit qu'il fût rappelé, soit que le découragement l'eût décidé à s'éloigner des lieux où sa présence évoquait trop de souvenirs pénibles.

Le sieur de Charny, son fils, âgé de vingt ans, prit la charge de gouverneur général en attendant qu'un successeur

fût nommé. Cet enfant devint, encore plus que son père, le jouet des Cinq-Nations. Les délégués se présentèrent à lui, en 1657, et lui intimèrent l'ordre de leur livrer les derniers Hurons. Cela se passait à Québec, en présence de toutes les autorités de la colonie — et personne n'osa répondre à d'aussi humiliantes propositions ! Comme pour mettre le comble à ce déplorable état de choses, on consentit à envoyer un certain nombre de Français former un établissement au milieu du pays des Iroquois. C'était non seulement subir l'insolence des ennemis, mais entrer dans leurs vues et leur obéir à la lettre. Les Jésuites y voyaient la cause de la religion à servir, et les amis du gouverneur s'imaginaient que la bonne entente allait désormais régner entre les Français et toutes les nations : double erreur dont il est étrange qu'on ne se soit pas aperçu, car les Iroquois n'en étaient pas à leurs premières fourberies ! Le capitaine Dupuis, qui commandait la petite garnison de Québec, partit en 1656 avec cinquante-cinq hommes pour aller créer cette colonie à Onnontagué, côté est du lac Ontario.

II

Il ne restait plus d'espoir à la colonie en dehors de Montréal. Ce petit poste devenait le boulevard de tout le pays. La milice des Trois-Rivières était à peine suffisante pour garder les abords du village. Les habitants trop dispersés autour de Québec, soit à l'île d'Orléans, soit à la côte de Beaupré, soit aux environs de Sillery, se trouvaient dans l'impossibilité de se défendre malgré leur nombre, tandis qu'à Montréal, outre l'avantage du groupement, on avait eu à la tête du poste, depuis plusieurs années, un homme d'énergie qui était en même temps un militaire redouté des Iroquois. Cependant, la situation menaçant de se compliquer

davantage, M. de Maisonneuve était passé en France, l'automne de 1656, dans l'espoir d'obtenir des secours, et le sort de la colonie entière dépendait de nouveau du succès de ce personnage dévoué.

Notons en passant que sur les soixante et dix premiers hommes établis à Montréal il y en eut trente de tués par les Iroquois. Aux Trois-Rivières la proportion est à peu près semblable.

On était au fort des embarras causés par les insistances des Iroquois à amener le reste des Hurons dans leur pays, où était, depuis un an, un groupe d'une cinquantaine de Français. Les délégués prononçaient des discours en présence de M. Charles de Lauzon, gouverneur, dans lesquels ils protestaient de leur amitié inaltérable; et, comme ils n'obtenaient pas ce qu'ils demandaient, ils passaient aux menaces, puis aux supplications. Au milieu de ces pourparlers, chaque jour apportait la nouvelle de quelque meurtre commis sur des Sauvages des environs de Québec ou des colons isolés. Les orateurs iroquois excusaient leurs gens en les qualifiant de "folles jeunesse" et reprenaient leurs harangues insolentes. M. de Lauzon endurait tout. Enfin, la plupart des Hurons partirent (2) avec les délégués; d'autres furent massacrés sous les yeux des missionnaires qui les conduisaient—présage de ce qui se préparait dans les cantons. Les Iroquois triomphaient en tous sens.

M. d'Argenson était vainement attendu. Au mois d'août, on apprit qu'il ne viendrait pas cette année. M. de Lauzon, impatient de quitter le fardeau des affaires publiques, confia la direction du pays à M. Louis d'Ailleboust, et s'embarqua pour la France le 18 septembre 1657.

2. En juillet 1657.

Ceux qui étaient allés, en 1656, établir un poste chez les Iroquois n'avaient pas tardé à voir qu'ils étaient dupes de la perfidie de cette nation. C'est comme par miracle qu'ils en réchappèrent. Tout le temps de leur séjour en ces endroits fut employé en pures négociations, alors que l'on croyait leurs travaux sur la voie du progrès. Pour nous servir d'une expression caractéristique, disons que les Iroquois leur vendaient du plomb. On les amusait avec de belles paroles, tandis que des bandes de maraudeurs continuaient de ravager nos établissements le long du fleuve, entre Montréal et Québec. M. d'Argenson venait d'arriver de France en 1658; il allait se mettre à table lorsque le cri de guerre retentit. C'était la coutume journalière. Les habitants couraient aux armes entre chaque repas. Le gouverneur voulut avoir le dernier mot avec les assassins qui infestaient la campagne. Il paya de sa personne, faillit être tué par excès de bravoure, parcourut le fleuve, haut et bas, mais sans rien gagner, et se lassa. La partie n'était point égale. S'arrêtait-il dans les habitations françaises, on lui apprenait que de nouveau massacres venaient d'être commis et que les auteurs de ces forfaits rôdaient aux environs. Alors, bouillant d'ardeur et du noble désir de protéger ses gens, il remontait en chaloupe, battait les grèves, essuyait quelques coups de feu, apercevait l'ennemi qui fuyait à travers les bois ou sur ses légers canots d'écorce, et s'en retournait désespéré. Si une flottille de traite se montrait quelque part, les Iroquois tombaient dessus et la pillaient. Les Sauvages alliés avaient pris l'habitude de ne plus se rendre au Saint-Laurent. Ils rencontraient les Français dans les territoires du nord, entre l'Ottawa et le Saguenay. Vaine retraite! Les Iroquois les y atteignirent. Des combats sanglants résultaient de ces surprises. La dévastation s'étan-

dit à cinquante lieues au nord et à l'est des Trois-Rivières. Le dernier espoir de la traite de ce côté s'anéantissait. Un désastre était suivi d'un autre.

Des chasseurs qui venaient de la rivière Ottawa, rapportèrent, en avril 1660, que trois cents Iroquois se trouvaient réunis quelque part entre Hull et le lac des Chênes, ce qui dénotait leur intention de porter un coup sur Montréal, car si leur habitude, depuis sept ou huit ans, était de faire la chasse d'hiver dans ces territoires, jamais leurs bandes ne dépassaient vingt ou trente hommes qui se tenaient indépendantes les unes des autres.. La concentration indiquait un plan de guerre.

En effet, Montréal était l'objectif de ces Sauvages. Ils devaient se rencontrer avec cinq cents autres qui descendaient par la rivière Richelieu.

Quarante Hurons, partis de Québec, au mois d'avril, pour chercher l'ennemi, furent rejoints par six Algonquins en passant aux Trois-Rivières. Les Hurons étaient commandés par Kanontaga, les Algonquins par Mitiwemeg, deux chefs de renom. Leur projet était de faire des coups isolés, dresser des embuscades — la petite guerre — mais, rendus à Montréal ils s'unirent avec Adam Dollard des Ormeaux qui organisait une expédition composée de seize Français, la plupart jeunes gens arrivés de France, comme lui, assez récemment. Dollard avait conçu l'idée incroyable d'arrêter, avec si peu de force, l'armée iroquoise (3). C'était une âme chevaleresque mue par le désir de s'illustrer, et douée d'un fort prestige puisqu'il entraîna ses compagnons malgré Le Moine, Closse, Belestre et

3. Il a paru, en français, dans le *Canadian Antiquarian* de 1912, p. 45, et de 1913, p. 1, deux études très documentées sur Dollard et ses compagnons et dont l'auteur est M. E.-Z. Massicotte, archiviste du palais de justice de Montréal. On y trouve quantité de renseignements inédits sur les héros du Long-Saut.

d'autres, hommes d'expérience, qui offraient de partir avec eux s'ils voulaient attendre que les Iroquois se fussent rapprochés de l'île de Montréal.

La petite troupe, remplie de courage et de l'esprit de sacrifice, entra dans l'Ottawa, et le 1er mai elle mettait pied à terre à Carillon, au bas du Long-Saut. Quelques heures plus tard, les trois cents Iroquois apparurent ; alors Dollard se retrancha dans une méchante palissade, entre la rivière et un coteau, où il engagea une lutte héroïque prolongée qui a eu un immense retentissement dans notre histoire. Lorsque les Iroquois virent la résistance de cette poignée de braves, ils envoyèrent des messagers avertir, au lac Saint-Pierre, les cinq cents autres guerriers (4). Une fois tous réunis autour du fort débrailé où Dollard tenait toujours bon, les assauts devinrent furieux, mais enfin, vers le vingt mai, les Hurons se rendirent et firent connaître à l'ennemi qu'il ne restait plus que huit Français debout. La cause était perdue, et de nouvelles attaques eurent lieu avec l'enthousiasme d'une victoire certaine. Kanontaga, Mitiwemeg, trois Algonquins et quatre Hurons préférèrent s'ensevelir dans la défaite plutôt que de se fier aux Iroquois. Par une brèche ouverte dans la palissade, les Iroquois fusillèrent les survivants, tandis que Dollard, placé sur un monceau de cadavres, déchargeait ses pistolets dans la masse des ennemis et, avant de succomber à son tour, leur lançait un baril de poudre enflammé. Ce spectacle effrayant impressionna les Sauvages qui venaient d'employer huit cents hommes pendant deux semaines pour se rendre maîtres d'un réduit sans importance.

4. Ceci occupa près d'une semaine.

La Mère de l'Incarnation écrivait de Québec le 25 juin suivant: "L'on avait conjecturé que l'issue de cette affaire serait telle qu'elle est arrivée, savoir que nos dix-sept Français et nos bons Sauvages seraient les victimes qui sauveraient tout le pays, car il est certain que, sans cette rencontre, nous étions perdus sans ressource, parce que personne n'était sur ses gardes, ni même en soupçon que les ennemis dussent venir. Ils devaient néanmoins être ici à la Pentecôte (16 mai), auquel temps les hommes étant à la campagne, ils nous eussent trouvés sans force et sans défense; ils eussent tué, pillé et enlevé hommes, femmes et enfants, et quoiqu'ils n'eussent pu rien faire à nos maisons de pierre, venant fondre néanmoins avec impétuosité, ils eussent jeté la crainte et la frayeur partout. On tient pour certain qu'ils reviendront à l'automne, ou au printemps de l'année prochaine, c'est pourquoi on se fortifie dans Québec. Et pour le dehors, M. le gouverneur (d'Argenson) a puissamment travaillé à faire des réduits aux villages fermés, où il oblige chacun de bâtir une maison pour sa famille et contribuer à faire des granges communes pour assurer les moissons, faute de quoi il fera mettre le feu dans les maisons de ceux qui ne voudront pas obéir. C'est une sage police et nécessaire pour le temps, autrement les particuliers se mettent en danger de périr avec leurs familles. De la sorte, il se trouvera neuf ou dix réduits bien peuplés et capables de se défendre. Ce qui est à craindre, c'est la famine, car si l'ennemi vient à l'automne, il ravagera les moissons; s'il vient au printemps, il empêchera les semences".

Parmi les curiosités que renferme cette lettre il y a: "personne n'était sur ses gardes", tandis que, depuis plus de vingt ans, la situation était la même, soit un état perpétuel d'alarmes. Dans tous les écrits des religieuses et des pères

jésuites la même sorte d'indifférence règne ; on dirait le fatalisme musulman qui accepte comme naturels tous les maux dont il souffre et dont il serait possible néanmoins de se débarrasser.

L'acte de Dollard des Ormeaux eut ceci de particulier qu'il se termina, il est vrai par une défaite, mais qui inspira aux vainqueurs un profond découragement. Au lieu de poursuivre la fortune, les Iroquois se retirèrent comme au lendemain d'un désastre.

Tout est merveilleux dans ce fait d'armes ; le grand nombre des Iroquois, le peu de Français, la tactique de Dollard qui transporte les opérations à plusieurs lieues de Montréal, l'héroïsme extraordinaire de ses hommes, le désarroi qu'il produit dans l'armée ennemie et, par suite, l'abandon du plan le plus formidable que les Sauvages aient jamais conçu pour anéantir la colonie française, car leur intention était de faire un balayage général jusqu'en bas de Québec.

III

Voyant que les tribus du haut de l'Ottawa ne pouvaient plus se trouver aux rendez-vous indiqués sur le Saint-Maurice, par crainte des Iroquois, on songea au Saguenay et aux peuples qui avoisinaient la baie d'Hudson. Dans ce but, au printemps de 1661, deux expéditions partirent simultanément des Trois-Rivières et de Québec. L'une, commandée par Leneuf de la Vallière, fils de Jacques Leneuf de la Poterie, des Trois-Rivières, remonta le Saguenay ; elle paraît avoir rebroussé chemin au lac Saint-Jean, à cause des Iroquois qui s'étaient répandus tout à coup dans la contrée. L'autre, conduite par Jacques Godefroy de Vieux-Pont, né en Canada, fils de Jean-Godefroy de Lintot, prit la direction du Saint-Maurice ; elle

comptait trente Attikamègues et se dirigeait en traite vers le lac Necouba. Cette troupe fut rencontrée par quatre-vingts Iroquois qui les attaquèrent; la lutte dura deux jours. Les Attikamègues, d'ordinaire si timides, se défendirent avec une valeur inaccoutumée, mais ils furent écrasés sous le nombre. Pas un seul ne voulut se rendre, préférant recevoir la mort dans le combat que de périr sur le bûcher. Les femmes ne le cédèrent point aux hommes en courage et en intrépidité; se voyant perdues, elles cherchèrent partout l'occasion de se faire tuer plutôt que de tomber vivantes aux mains d'un ennemi féroce. Godefroy fut admirable de sang-froid et d'audace; sa vue soutenait le coeur de ses compagnons; au milieu du feu continu que les Iroquois dirigeaient sur lui, il se prodiguait avec une telle ardeur qu'on aurait pu le croire invulnérable. Enfin, ne pouvant tenir tête à tant d'ennemis, les Attikamègues plièrent. Godefroy, couvert de blessures, dont plusieurs étaient mortelles, s'affaissa dans une mare de sang, se traîna vers un groupe de mourants et rendit le dernier soupir. Un survivant, le seul, fut capturé, mais il s'évada et parvint aux Trois-Rivières vers le 25 juin. Vingt-quatre Iroquois périrent dans ce combat. L'armée dont ils faisaient partie se composait de trois cents guerriers qui allaient attaquer les Sauvages de Tadoussac. Les chemins étaient coupés partout.

Comme ces nouvelles se répandaient à Québec, un nouveau désastre était survenu le 22 juin. M. Jean de Lauzon, fils, sénéchal de la Nouvelle-France, en fut la principale victime. Les Iroquois avaient enlevé ou tué vingt-trois personnes à Montréal, dans le commencement de l'été. Une autre bande avait assommé tous ceux qui étaient aux environs de Tadoussac. A la côte de Beaupré, huit habitants venaient d'être massacrés. On donna avis à Québec que sept

autres avaient péri de la même manière à l'île d'Orléans. M. de Lauzon, se jetant dans une chaloupe avec sept hommes, longeait la côte sud de l'île lorsque arrivé à la rivière Maheu, il mit pied à terre et voulut savoir ce qui se passait dans la maison de René Maheu. Cette maison était pleine d'Iroquois. M. de Lauzon et ceux qui l'accompagnaient soutinrent une lutte acharnée; mais ils succombèrent, à l'exception de l'un d'entre eux qui fut pris, ayant eu les bras hachés en morceaux avant que de tomber aux mains des ennemis.

Les chroniques du temps nous racontent bien d'autres épisodes de ces jours lamentables. C'était pourtant au lendemain du fameux siège du Long-Saut qui, en 1660, avait sauvé la colonie; mais un échec, même considérable, ne suffisait point à arrêter les Iroquois: ils savaient que la France ne nous fournissait point de troupes. "La guerre des Iroquois, disent les *Relations des Jésuites*, traverse toute nos joies...il n'y a rien de si aisé à ces barbares que de mettre toutes nos habitations à feu et à sang, à la réserve de Québec, qui est en état de défense, mais qui, toutefois, ne serait plus qu'une prison où l'on mourrait de faim, si la campagne était ruinée... C'est une espèce de miracle que les Iroquois, pouvant si aisément nous détruire, ne l'aient pas encore fait, ou plutôt c'est une providence de Dieu qui, jusqu'à maintenant, les a aveuglés et a rompu les desseins qu'ils ont formés de nous faire cette sorte de guerre...Ils ont fait des coups de coeur et se sont signalés, en certaines rencontres, autant qu'on pourrait l'espérer des plus braves guerriers d'Europe. Pour être sauvages, ils ne laissent pas de savoir fort bien la guerre, mais d'ordinaire celle des Parthes qui donnèrent autrefois tant de peines aux Romains. Ce qui est plus étonnant, c'est qu'ils dominent à cinq cents lieues à la ronde, étant néanmoins en

fort petit nombre, car des cinq nations dont l'Iroquois est composé, l'Agnieronnon ne compte pas plus de cinq cents hommes portant armes, dans trois ou quatre méchants villages... Il est hors de doute que si les Agnieronnons étaient défaits par les Français, les autres nations iroquoises seraient heureuses d'entrer en composition avec nous."

Le Haut-Canada, le Michigan oriental, les lacs Ontario, Erié, Huron, la baie Georgienne, le lac Nipissing, la rivière Ottawa étaient aux Iroquois, et leurs bandes chassaient les Eriés de l'Ohio, les Illinois de Chicago et les Outaouas de la baie Verte (5).

1906.

5. M. Sulte a fait sur le siège du Long-Saut un autre article tout-à-fait concentré sur certains détails de cet épisode historique, tandis que le présent travail encadre les événements de sept années qui ont abouti au siège en question. Les deux se complètent et forment un ensemble. Voir : *Pages d'histoire du Canada*, Montréal, 1891, page 257.

PREMIERES CONNAISSANCES DU MISSISSIPI

Ce fleuve a été découvert au moins six fois, par sections, commençant à la partie basse, ensuite le milieu, après cela les sources et, enfin, l'embouchure.

En 1519, vingt-sept ans après l'arrivée de Colomb dans les Antilles, on ne comprenait pas encore ce que pouvaient être les territoires situés entre la Floride et le fond du golfe du Mexique. Était-ce un continent? Les navigateurs n'ayant pas aperçu les bouches du Mississipi, ne soupçonnaient l'existence d'aucun cours d'eau digne d'attention et n'étaient pas loin de croire que la lisière nord du grand golfe constituait une île.

Alonzo de Pineda qui, comme tous les Espagnols, cherchait des métaux précieux, explora le golfe de la Floride en 1517, la même année où Cortez entra au Mexique. On dit que Pineda eut connaissance d'une rivière importante, la Mobile ou le Mississipi probablement. Il a dû passer devant les deux puisqu'il s'est rendu jusqu'à la Vera Cruz où était Cortez.

Un autre Espagnol qui pourrait bien avoir vu le delta du Mississipi, c'est Cabeza de Vaca (1), parti en 1528 de la côte

1. Cabeza de Vaca, (Alvar Nunez), né en 1507, mort vers 1564. Sous-chef de l'expédition de Pamphile de Narvaez, en Floride, en 1528, il ramena les rescapés à l'embouchure du Mississipi, où il fut retenu captif durant huit années, dit-on, chez les Sauvages. En 1536, il réussit à s'échapper avec les trois seuls survivants de la troupe de Narvaez, et se réfugia dans une colonie espagnole du Mexique (?). De retour en

ouest de la Floride pour explorer le littoral nord du golfe du Mexique et qui traversa le Texas pour aboutir au golfe de Californie.

Pineda et Vaca faisaient exactement comme les navigateurs normands qui, de 1504 à 1534, passaient devant les bouches du Saint-Laurent mais ne s'en doutaient point ou ne s'en occupaient guère.

Hernandez de Soto (2), compagnon de Pizarre au Pérou (1531), se mit en quête de mines d'or et d'argent, l'été de 1539, avec une escorte de mille hommes qu'il rassembla à la baie du Saint-Esprit, côte occidentale de la Floride, d'où il gagna au nord jusqu'à la baie des Apalaches, puis il entra dans les terres, suivit la direction de l'ouest en passant au pied des hauteurs infléchissant à la fin quelque peu au nord et traversa la rivière Tombigbee près de sa jonction avec l'Alabama. Ensuite, marchant au nord-ouest, il aperçut le

Espagne, en 1539, il fut nommé gouverneur du Paraguay et fut chargé d'un voyage d'exploration pour achever la reconnaissance de cette contrée et des territoires de la Plata. Il souleva contre lui les colons espagnols par sa mauvaise administration. Bien qu'il écrivit pour se justifier une relation de son voyage qui parut à Valladolid en 1555, il fut expatrié en Afrique pour huit ans.

2. Hernandez de Soto naquit à Barcaroto (Estrémadure) vers 1496 ou 1499. Compagnon de Pedrarias Davila, gouverneur de Darien, en 1519, il épousa la fille de celui-ci; l'empereur le nomma alors gouverneur de Cuba. De Soto servit dans une expédition au Nicaragua, en 1527, puis accompagna de Pizarre au Pérou en 1532, et forma le dessein de conquérir la Floride. Parti de San Lucar (Espagne), en avril 1538, il aborda la Floride à la baie Saint-Esprit le 30 mai suivant et s'y trouva en butte aux hostilités des Indiens, que Narvaez avait précédemment exaspérés par sa cruauté; néanmoins, il poursuivit ses explorations du pays et fut enlevé par la fièvre sur les bords du Mississipi. Son corps, enveloppé dans un drap, fut glissé durant la nuit dans les eaux du grand fleuve qu'il avait découvert.

Mississippi, le 8 mai 1541, vers le 33e de latitude, là-même où Jolliet, en 1673, rebroussa chemin pour remonter ce fleuve. Passant sur l'autre rive, Soto parcourait l'Etat actuel de l'Arkansas, très dépité de ne rencontrer aucune richesse et comparant, sans doute, les indigènes dans leur situation d'hommes primitifs avec les peuples civilisés qu'il avait vus au Pérou. Au printemps de 1542, il descendit droit au sud et atteignit la rivière Rouge du Sud qui se jette au Mississippi vers le 31e degré. C'est là qu'il mourut, le 21 mai 1542.

Son lieutenant, Louis de Moscoso, prit la direction de l'ouest dans l'espérance d'arriver au Mexique, mais, empêché par les montagnes, il retourna au Mississippi, d'où il se rendit à la mer ou golfe du Mexique, longea le rivage de celui-ci et parvint à se rendre à la rivière Panuco sur la côte du fond du golfe où il retrouva ses compatriotes. Sa troupe était réduite à trois cent onze hommes.

La science géographique ne retira rien de cette expédition pourtant si remarquable. Il ne faudrait pas dire que les Espagnols en gardèrent le secret, car s'ils n'en parlaient point c'est uniquement faute d'y avoir découvert des trésors. Cependant, on a dû savoir en Espagne et dans les Antilles que le fleuve sans nom étant énorme, annonçait un continent nouveau. Bah ! ce n'était pas le Pérou (3).

Qui se serait imaginé qu'un jour ce continent serait à peu près connu et que, très loin au nord, il y aurait des gens assez hardis pour aller, non pas au nombre de mille, mais par deux ou trois personnes seulement, visiter les sources du fleuve mystérieux, l'explorer, descendre jusqu'à son milieu, plus loin encore, aux Arkansas et enfin à la mer.

3. La relation des aventures de De Soto a été écrite par un Portugais qui avait accompagné l'infortuné découvreur. Ce récit parut en 1562, à Elvas.

Le dernier voyage de Cartier au Canada eut lieu l'année même où Soto expirait sur les bords de la rivière Rouge du Sud. Lui aussi cherchait des mines. Il ne vit qu'une forêt sans fin et quelques Sauvages. Ce n'était ni le Pérou ni le Mexique.

Le temps se passa..... Vers 1631, Champlain ayant à demander la continuation de son salaire, toucha le sujet des découvertes, disant que "les peuples du pays lui ont assuré qu'il y a un grand lac comme d'une mer qui se décharge du côté des mers du Sud."

L'allusion doit se rapporter au Mississipi, car dès 1603 Champlain savait assez bien ce que sont nos grands lacs et en 1624 il connaissait l'existence du lac Supérieur. Je suppose que les Sauvages, les Cheveux-Relevés par exemple, en communication constante avec la baie Verte et le lac Michigan, ont pu lui parler d'une certaine étendue d'eau, lac ou rivière, qui va tomber au golfe du Mexique ou mer du sud.

Dans cette conviction, Champlain à peine rétabli à Québec (1633) envoya Jean Nicolet à la baie Verte (4) pour

4. Baie des Puants, Grande-Baie, Green Bay ou baie Verte, le Père Allouez la nomme baie Saint-François-Xavier, en 1670; elle est située en haut du lac Michigan. Les Puants étaient appelés Winipegoueks.

De 1660 à 1760, les Français qui fréquentaient le lac Michigan connaissaient la "Grande-Baie", située du côté ouest de cette nappe d'eau et appelée aussi "Baie des Puants", par un malentendu étrange. Le plus communément, ils disaient "La Baie" tout court, comme les habitants du district des Trois-Rivières disent "La Baie" pour signifier la baie de Lefebvre ou du Febvre selon l'ancienne manière de parler. Après 1760, les Anglais, nouveaux venus, prononçaient "Grand Bay," naturellement, et quelques-uns "Green Bay", comme on entend tous les jours Greenville pour Grenville.

Bientôt les Canadiens se mirent à confondre ces deux noms et traduisirent "Green Bay" par "Baie Verte". Telle est, à notre sens, l'étymologie de ce nom. (*Bulletin des Recherches historiques*, 1897, page 31).

trouver la porte des contrées inconnues. Outre la merveille, pour un homme seul, de traverser tant de tribus et peuplades souvent en guerre les unes avec les autres, cet explorateur accomplit une véritable découverte. L'été de 1634, il était à l'endroit où les eaux se partagent pour aller aux grands lacs à l'est, ou au Mississipi à l'ouest. Il comprit très bien sa position géographique puisqu'il observe que les indigènes, indiquant le coude de la rivière Wisconsin, lui dirent qu'en trois journées de canot on descend à la mer par cette voie. Or, la mer, dans la bouche de Nicolet, est simplement la traduction du terme algonquin *kitsigoumi*: "les grandes eaux". Tous les Sauvages l'employaient pour désigner un grand lac, une grande rivière. Le lac Supérieur était ainsi qualifié. L'Ohio pareillement. Il est visible que Nicolet étant arrêté entre la rivière aux Renards, qui se verse à la baie Verte, et la rivière Wisconsin, a voulu savoir où allait cette dernière et on lui a mentionné le Mississipi qui n'est pas loin de là, de sorte qu'il a cru au voisinage du Pacifique et non pas l'existence d'un fleuve.

En 1640, il y avait à Québec un Anglais qui pensait arriver au Pacifique par le Saguenay et le Père Paul Le Jeune disait que ce projet ne valait rien, mais, ajoute-t-il, nous avons de grandes probabilités qu'on peut descendre par le second lac des Hurons dans cette mer qu'il (l'Anglais) cherchait. "Le sieur Nicolet, qui a le plus avant pénétré dans ces pays"... et il raconte ce que Nicolet avait expliqué, comme ci-dessus.

Le second lac des Hurons c'est le Michigan. Une fois à Chicago, il est aisé de suivre la rivière des Illinois jusqu'au Mississipi. Nicolet avait pu entendre parler de cette rivière. Le second lac des Hurons était un terme appliqué aussi à la

baie Verte et l'on sait que Nicolet avait vu de ses yeux la contrée qui est au-delà.

De 1636 à 1650 et après, la guerre des Iroquois dévasta d'un bout à l'autre la province d'Ontario actuelle, y compris la vallée de l'Ottawa. Dans ce vaste pays dépeuplé, ni Français ni Sauvages n'osaient reparaitre lorsque, l'été de 1654, on vit arriver à Montréal cent vingt hommes, Outaouas et Hurons, partis de la baie Verte avec un chargement de pelleteries qu'ils voulaient échanger contre des objets de fabrique européenne.

En route, les Iroquois les avaient attaqués, mais ils s'étaient trouvés incapables de vaincre les voyageurs, et treize prisonniers étaient tombés aux mains de ceux-ci. C'est le début de la célèbre traite dite des Outaouas parce que les Outaouas en furent toujours les promoteurs et les chefs.

Jean de Lauzon, gouverneur général, envoya deux coureurs de bois avec ces Sauvages qui repartirent le 6 août bien déterminés à refaire cette longue course de chez eux à Montréal dès la première occasion.

Il n'y a pas d'apparence que les deux Français aient dépassé la baie Verte où ils se procuraient autant de fourrures qu'ils pouvaient en emporter. Ils n'étaient que des hommes à gage pour cet objet; Jean de Lauzon en faisait son affaire personnelle et jamais on ne pourrait lui supposer des plans de découverte qui seraient en désaccord avec tout ce que nous connaissons de ses vues étroites autant qu'égoïstes. Quelques écrivains ont voulu que ces deux serviteurs fussent Chouart et Radisson, sans se demander si leur caractère autorise cette supposition. Comprend-on qu'ils se soient tout bonnement prêtés à cette humble besogne, eux les indépendants, les projeteurs de tant d'entreprises manquées et les instigateurs de tant d'autres qui ont réussi? Certes! ils en auraient parlé

dans les nombreux écrits où ils revendiquent l'honneur d'avoir été les premiers en divers pays sauvages.

L'été 1656, les hommes de Jean de Lauzon étant de retour avec beaucoup de pelleteries, ce gouverneur ne tarda pas à retourner en France. Le 24 septembre suivant, la Mère Marie de l'Incarnation écrivait que les deux hommes en question avaient entendu parler d'une rivière comparable au Saint-Laurent.

La grande caravane de 1656 avec laquelle étaient revenus les hommes de Jean de Lauzon fit comprendre aux Iroquois que les peuples de la baie Verte, et les Illinois par le moyen de ces derniers, fournissaient des pelleteries aux Français. De suite la guerre fut portée dans ces régions et elle eut pour résultat de faire partir les Illinois des environs de Chicago (5) qui gagnèrent l'ouest, franchirent le Mississipi et se fixèrent dans l'Iowa.

Les Outaouas et les Hurons réfugiés à la baie Verte depuis 1650, se voyant relancés par les Iroquois, partirent presque tous. Deux bandes principales allèrent, l'une au lac Supérieur, l'autre par la rivière Wisconsin au Mississipi où ils s'établirent sur l'île Pelée.

Voici donc deux découvertes du grand fleuve accomplies en même temps par des nations sauvages en fuite. Nous avons droit de supposer que la nouvelle ne tarda point à se répandre dans le Bas-Canada, car le voyage annuel à Montréal se continua par les Outaouas et les Hurons du lac Supérieur

5. Sauf une tribu : les Oumamis. Les Illinois comprenaient cinq tribus : les Péorias, les Kaskaskias, les Cahokias, les Tamaroas et les Michegamias. L'assassinat de Pontiac par un Sauvage kaskaskia, en 1765, donna lieu à une guerre de destruction. Très peu d'Illinois échappèrent aux tribus des grands lacs qui les poursuivaient encore en 1790.

aussi bien que par les gens de la baie Verte et des environs. Tout cela est connu.

A leurs propres frais et en dépit de beaucoup d'opposition, Chouart et Radisson étaient rendus dans le voisinage de Chicago, où ils trafiquaient en 1659. De là, Radisson partit seul, arriva au Mississipi, visita l'île Pelée, d'où les Outaouas et les Hurons venaient de décamper pour se rendre au lac Supérieur, puis, traversant le fleuve, il vit les Illinois dans l'Iowa. Son itinéraire est difficile à retracer, mais il paraît avoir remonté jusqu'à Saint-Paul et être descendu jusqu'à la rivière Illinois.

Si les circonstances du temps ne l'avaient pas empêché de faire connaître sa découverte plus ouvertement qu'il ne l'a fait, nous n'aurions pas attendu jusqu'à présent pour en tenir compte, néanmoins, il y en a dit assez à son retour dans le Bas-Canada pour laisser sa marque dans l'histoire telle qu'on l'écrivait alors. Il ne donne aucun nom au Mississipi mais l'appelle "la grande rivière". Il mentionne la "branche ouest" qui est le Missouri. Quant au fleuve même il pense qu'il se dirige vers le Mexique.

La *Rédution* de 1660 dit que nos deux voyageurs "firent heureusement rencontre d'une belle rivière, grande, large, profonde et comparable, disent-ils, à notre Saint-Laurent. Ils trouvèrent sur ses rives la grande nation des Alieks (Illinois) qui les reçut très bien. Elle est composée de soixante bourgades." Notons que c'était dans l'Iowa et non pas à Chicago ou à Milwaukee, comme on le croit généralement. Parlant des Sauvages de la région de Chicago, Radisson ne mentionne point les Illinois, pour la bonne raison qu'ils n'étaient plus là.

Comme Chouart et Radisson ne pensaient nullement aux mines d'or mais plutôt à la belle fourrure, il leur fut expliqué

que le lac Supérieur était ce qui leur convenait et ils s'y rendirent. Tout d'abord, ils y rencontrèrent des Canadiens qui faisaient, comme eux, la traite pour leur compte, et qui, sans s'occuper de découverte, devaient avoir entendu parler du grand fleuve.

A cinquante lieues, ouest du lac Supérieur, ils hivernèrent chez les Sioux et firent des courses en divers endroits, traversant peut-être le Mississipi, mais dans cette région ce n'est presque rien, on y remarque plutôt les mille petits lacs dont tout le pays est constellé.

La *Relation* de 1662, parlant d'une nation sauvage placée au sud du lac Supérieur dit que ses bourgades sont situées "le long d'un beau fleuve qui les porte jusqu'au grand lac (la mer) où ils ont commerce avec les Européens (Espagnols?). Cette mer est sans doute ou la baie du Saint-Esprit dans le golfe du Mexique, ou la côte de Floride, ou la mer Vermeille (golfe de Californie) dans la grande mer du Sud, (le Pacifique)." Ces renseignements venaient du fond du lac Supérieur.

En 1665 et 1666, le Père Allouez, qui était dans le voisinage de la ville actuelle de Duluth, écrivait que les Sioux demeuraient à l'ouest "vers la grande rivière nommé Messipi, à quarante ou cinquante lieues d'ici." C'est la première apparition du nom de ce fleuve (6).

En 1667, la *Relation* insère un renseignement venu de Chagouamigon, rive sud-ouest du lac Supérieur: "les Illinoëc (Illinois) demeurant à plus de soixante lieues d'ici, du côté du midi (dans l'Iowa) au-delà d'une grande rivière qui se décharge, autant que je puis conjecturer, en la mer, vers la Virginie." Plus loin on lit: "Les Sioux habitent

6. *Relations des Jésuites*, 1667, p. 4, 23.

vers la grande rivière nommée Messipi à quarante ou cinquante lieues d'ici."

Le fait qu'un grand fleuve coulait dans la direction du nord au sud à une certaine distance dans l'ouest était connu de tout le monde de Québec à Montréal lorsque LaSalle conçut le projet d'y arriver en passant par le pays des Iroquois, d'où il pourrait se rendre à l'Ohio et descendre cette rivière jusqu'au Mississipi, car on supposait avec raison que c'était là la marche de l'Ohio. L'été de 1669, il partit de Montréal dans ce but, mais ne sortit point du lac Ontario et retourna passer l'hiver à Montréal.

De la baie Verte, en 1669, on apprenait que, à une courte distance de là, "se trouve une grande rivière large d'une lieue et davantage qui, venant du nord, coule vers le sud, et si loin que les Sauvages qui ont navigué sur cette rivière, après quantité de journées de navigation, n'en ont point trouvé l'embouchure, qui ne peut être que vers la mer de la Floride ou celle de la Californie." On se préparait à y envoyer des missionnaires. La *Relation* ajoute que le Pacifique est à deux cents lieues au couchant du lac Supérieur.

Revenant aux Illinois, la *Relation* de 1670 dit que pour aller de chez eux (l'Iowa) au lac Supérieur "ils passent une grande rivière qui a quasi une lieue de large. Elle va du nord au sud et si loin... qu'on n'a pas encore entendu parler de la sortie. Il est difficile que cette grande rivière se décharge dans la Virginie. Nous croyons plutôt qu'elle a son embouchure dans la Californie."

Parlant des Oumamis, tribu illinoise restée sur la rivière aux Renards et aussi bien sur le haut de la rivière Wisconsin, le Père Allouez disait, en 1670: "Leur rivière conduit dans la grande rivière Messi-Sipi; il n'y a que six jours de navi-

gation." Ces Oumamis occupaient à peu près les lieux où Nicolet s'était arrêté en 1634.

Le gouverneur de Courcelles voulait étendre les courses des Français à la recherche des pelleteries jusqu'au delà de la baie Verte et prendre possession du Mississipi en passant par la rivière des Illinois. Dans cette vue, il projetait la construction d'un fort à Cataracoui, espérant diriger la traite par la ligne des grands lacs. Dans sa lettre du 10 novembre, 1670, Talon dit que pour trouver l'ouverture du Mexique, il a envoyé, avec le concours de M. de Courcelles, le sieur de LaSalle "qui a bien de la chaleur pour ses entreprises." Il ne reste aucun écrit connu relativement à ce voyage, qui probablement n'eut pas lieu.

A la même date, Frontenac écrit à Colbert disant que, selon les apparences, le Mississipi débouche dans le Pacifique, quelque part en Californie. La certitude où l'on était en 1670 que les Iroquois ne recommenceraient point leurs courses, par crainte des Français, induisit les Illinois à retourner dans leur ancien pays de Chicago. La *Relation* de 1671, page 47, parle des Illinois comme habitant encore l'Iowa. Il est possible que le départ de ces Sauvages se soit effectué au cours des années 1670-72. Les missionnaires n'étaient pas allés jusqu'à l'Iowa.

La prise de possession des contrées de l'Ouest eut lieu au saut Sainte-Marie, dans une cérémonie où se trouvaient représentées plusieurs nations, au printemps de 1671 (7).

La *Relation* de 1671, page 24, observe que, étant à Chagouamigon, "c'est vers le midi que coule la grande rivière appelée Mississipi, laquelle ne peut avoir sa décharge que dans la mer de la Floride (golfe du Mexique) à plus de quatre

cents lieues d'ici." On parlait du Mississippi dans tout le Bas-Canada. Je note que Nicolas Perrot se servait, en 1717, du terme "rivière de la Louisiane" pour désigner le Mississippi.

Talon désirait savoir où aboutirait le grand fleuve. Il engagea Frontenac à s'en occuper. Comme Jolliet partait de nouveau pour continuer la traite des fourrures qu'il faisait au lac Supérieur depuis 1669, il l'engagea à profiter de son séjour dans ces régions pour pousser son voyage jusqu'au Mississippi et le descendre assez loin pour acquérir la certitude de sa direction finale. Jolliet passa l'hiver au lac Supérieur et, le 17 mai 1673, il se mettait en route vers le fleuve, qu'il reconnut jusqu'aux Arkansas à sept cents milles du golfe. Rendu là, le doute n'était plus possible. Comme l'avait pensé Radisson, les eaux allaient au golfe du Mexique. Jolliet retourna à Québec avec cette nouvelle, qui fut bien accueillie, mais le roi n'en fit aucun cas et dit que la Nouvelle-France possédait déjà assez de territoires pour ses besoins.

Le Père Hennepin, en 1682, partit des environs de Chicago, suivit la rivière Illinois, remonta quelque peu le Mississippi, fut enlevé par les Sioux et conduit aux sources du fleuve où il rencontra Duluth qui lui fit rendre la liberté et l'amena au saut Sainte-Marie.

Lorsque LaSalle eut opéré sa descente du Mississippi jusqu'au delta, en 1682, la découverte du fleuve restait encore incomplète. Il s'agissait d'y arriver par mer et c'est ce que le persévérant explorateur tenta deux ans plus tard, mais sans y parvenir. D'Iberville, en 1699, résolut le problème.

LA FAMILLE DE BILLY

J'ai feuilleté avec plaisir un volume élégamment imprimé, portant à la première page : "Inventaire des Titres de la Maison de Billy, par le vicomte Oscar de Poli, président du Conseil Héraldique de France," Paris, 1894 (1).

L'auteur a déjà publié divers ouvrages de ce genre où il excelle, comme l'atteste sa renommée très répandue en Europe. Cette fois, il introduit la note canadienne dans sa nouvelle étude; c'est pourquoi nous allons le suivre et faire des commentaires sur quelques points restés obscurs ou indéterminés.

Voyons d'abord les origines de la famille en question. M. de Poli fixe au XI^e siècle l'existence du premier seigneur de Billy, d'après Hozier qui a trouvé dans un document de 1080 "le Seigneur de Billy-sur-Oureq, chevalier." En 1203, il y avait Nivelon de Billy, probablement du même estoc, car il habitait la même localité. En 1129 l'endroit se nomme "Billi super Urcum fluvium". C'est aujourd'hui la commune du canton d'Oulchy-le-Château, arrondissement de Soissons, un peu au nord-est de Paris. La rivière de l'Oureq entre à Paris par le canal dit de l'Oureq et se jette dans la Seine presque au cœur de la ville.

Le volume que j'ai sous les yeux renferme plus de douze cents notices indiquant des pièces et des sources à consulter pour l'explication des faits mentionnés par l'auteur. On y

1. Oscar de Poli, né en 1838. Zouave pontifical, il prit part à la guerre de 1870; conférencier royaliste et auteur de nombreux ouvrages dont dix ou douze romans d'aventures.

rencontre des passages comme celui-ci : "Le 22 juillet 1329— Jean de Billy, écuyer, et Marie, sa femme, donnent à Saint-Crépin des terres sises à Billy-sur-Ourcq et Giromesnil, jouxte Mgr Aymond de Billy, chevalier, et reçoivent en échange des héritages sises audit Billy, mouvans à Mgr Simon de Billy, chevalier, qui furent à feu Jean de Billy, chevalier".

Jean de Billy, écuyer, pris à Harfleur (Normandie) par les Anglais, prêta serment de fidélité au roi d'Angleterre, en 1423, et entra au service du duc de Bedford, généralissime de l'armée anglaise combattant en France. Les Français encore peu ou point imbus de l'idée de patriotisme, étaient divisés en cinq ou six partis militaires ou politiques, sous différents princes, Bourguignons, Anglais, Français, Bretons, Gascons, qui guerroyaient les uns contre les autres, et, à vrai dire, il n'y avait de France que Paris avec de territoire environnant, cette place alors au pouvoir des Anglais. Charles VII était un roi sans royaume et presque sans troupes.

Le 12 septembre 1429, trois ou quatre jours après que Jeanne d'Arc, blessée à l'assaut de la porte Saint-Honoré, eût abandonné temporairement le siège de Paris, Bedford distribua des récompenses à ses officiers et l'une d'elles échut à Jean de Billy. La confusion des choses du temps explique l'attitude des personnages qui jouaient un rôle sur cette grande scène de discorde qui durait depuis un siècle et se termina par le triomphe de Charles VII. Alors seulement commença l'unité de la France et la transformation de ses habitants en "Français".

Au XVI^e siècle, une branche de la famille de Billy portait le nom de Courville, d'après une terre probablement, puisque c'était la coutume de donner aux fils de cadets le nom d'une propriété dont ils se trouvaient possesseurs par droit d'héri-

tage ou autrement. Un texte de l'époque dit : "Louis de Billy, baron de Courville." Nous retrouverons des Billy de Courville à Gentilly, en Canada, cent et quelques années plus tard.

Le 3 février 1632, à Paris, fut passé l'acte de fiançailles de François de Billy, de la paroisse de Sommereux, diocèse d'Amiens, avec demoiselle Hélène Guibert. Sommereux n'est pas très éloigné de Billy-sur-l'Oureq (2).

A Sommereux, le 1er décembre 1638, fut baptisée Anne Perodo; parrain : François de Billy. C'est le même qui vient d'être mentionné. Il était seigneur de Béhercourt. Dans les années qui suivent, on retrouve sa trace à plus d'une reprise. Il y a aussi dans les archives consultées par M. Poli et d'où il a tiré les notes précédentes, diverses mentions de la famille de la Marche qu'il ne faut pas oublier, car ce nom reparaitra dans le présent article.

M. de Poli n'hésite pas à adopter Sommereux comme le berceau de Jean-François de Billy, qui vint en Canada avec sa femme Catherine-Marguerite de la Marche, si toutefois leur mariage a eu lieu en France selon que je le crois.

Le recensement de 1681 donne à Jean-François trente-deux ans, ce qui le fait naître en 1649. Mgr Tanguay n'avait que cette seule pièce pour se guider sur ce point, aussi met-il "1649" à la page 52 du premier volume de son dictionnaire. Par le même moyen, il place la naissance de la femme à 1652, ce qui s'accorde assez bien avec l'acte de sépulture de cette dernière qui lui donne "environ quatre-vingts ans" le 11 avril 1731.

Dans une lettre adressée à M. de Poli, Mgr. Tanguay déclare que Jean-François était né à Paris, qu'il passa dans

2. L'imposant château de cette ancienne seigneurie est maintenant en ruines. Louis Grégoire prétend qu'il avait appartenu aux Montmorency.

la Nouvelle-France en 1673 et s'y maria l'année suivante. C'est dommage que ces trois assertions ne soient pas appuyées d'aucune preuve. A la page 281 du tome II du dictionnaire, Mgr Tanguay place le mariage en 1672 sans dire où il fut célébré. De plus, il met "De la Mare" et "Delamare", au lieu de "De la Marche". Il est évident que toute cette partie de son travail est à refaire, et c'est ce que je vais tenter.

La démonstration de M. de Poli tend à choisir Sommeux comme berceau de Jean-François et de sa femme. Pour ce qui est du mariage, je le reporte à 1671, en France.

La première fois que nous voyons ce ménage en Canada, c'est par l'acte de baptême de François, au registre de la paroisse de Champlain, le 17 octobre 1679, alors qu'il comptait trois autres enfants nés en 1672, 1675, 1677 (d'après le recensement de 1681, mais non inscrits en Canada à l'occasion de leurs naissances). Il ne s'agit pas, on le voit, d'un seul baptême que le prêtre aurait oublié de consigner dans ses registres, mais de trois omissions de ce genre concernant les mêmes père et mère. J'en infère que ce ménage est venu en 1678 ou 1679 et non auparavant.

Où s'établit-il? J'opine pour Gentilly, de préférence à Champlain. Les terres de Gentilly avaient été concédées en deux fiefs, l'année 1647, à Pierre Lefebvre, mon ancêtre maternel, et à Nicolas Marsolet, l'interprète bien connu. Lefebvre vendit à Michel Pelletier, sieur de la Prade, en 1669. Pelletier était alors marié à la veuve de Jean Poisson; il s'établit sur le fief en 1670 ou 1671. Cette dernière année, Marsolet vendit à Pelletier qui se trouva propriétaire de toute la seigneurie. Bon nombre des terres faisant face au fleuve étaient occupées en 1676.

Rectifions encore une erreur du dictionnaire Tanguay. A la page 492 du tome I, il est dit que Jean Poisson fut sei-

gneur de Gentilly, ce qui est incorrect, et il n'y a rien pour indiquer son décès, bien que la date en soit connue dans l'histoire. Cet homme était arrivé de France avec sa femme, Jacqueline Chambois ou Chamois, en 1639 ou peu après, et s'était fixé aux Trois-Rivières, où il fut tué par les Iroquois en 1652. Trois ans plus tard, la veuve épousait Michel Pelletier, sieur de la Prade, lequel mourut en 1707 et laissa tous ses biens à François âgé alors de cinquante-huit ans, fils de Jean Poisson et de Jacqueline Chamois.

Je viens de dire que, en 1676, le front de la seigneurie était déjà occupé par des colons. Les prêtres des Trois-Rivières desservaient cette paroisse en germe. Le 12 octobre 1679, on ouvrit dans l'église de Champlain un registre appelé "Batiscan et Champlain". C'est là que fut inscrit, cinq jours plus tard, le baptême de François, fils de Jean-François de Billy et de Catherine-Marguerite de la Marche, mais cela n'implique nullement Champlain comme lieu de résidence de la famille Billy, puisque Gentilly venait d'être compris dans la nouvelle paroisse de Batiscan-Champlain, desservie par un prêtre français du nom de François Dupré qui allait en mission à Gentilly et à Batiscan, baptisait les enfants puis retournait chez lui à Champlain où il consignait ces faits dans le registre. Mgr Tanguay, en disant que Jean-François de Billy fut baptisé à Champlain donne à croire que la famille résidait en ce lieu, mais il n'y a rien dans le registre pour soutenir cette prétention. Je dois aussi avertir le lecteur que M. François Dupré ne fut pas "premier curé de la paroisse de Champlain en 1684", comme le dit le *Répertoire du clergé canadien*, de Mgr Tanguay, puisque dès 1679, il

commençait ses fonctions curiales dans cette paroisse, où il resta jusqu'à 1685 (3).

Le recensement de la seigneurie de "La Prade", (ne pas confondre avec Sainte-Anne de la Pérade,) en 1681, nous montre: "Jean de Billy, 32 ans, Catherine Lamarche, 29 ans, sa femme; enfants: Michel, 9 ans, Marie, 6 ans, Thérèse, 4 ans, François, 2 ans. Deux bêtes à cornes. Douze arpents de terre en valeur."

Comment supposer que cette famille demeurait ou avait demeuré à Champlain depuis son apparition parmi nous, dix-huit ou vingt mois avant la date du recensement? Billy était le troisième des habitants de Gentilly par l'étendue de terre défrichée et le nombre des bestiaux.

Levrard ou Saint-Pierre-des-Becquets n'avait encore aucun colon. A la rivière Bécancour, on comptait quinze habitants ayant chacun de cinq à vingt arpents de terre en valeur.

Les trois enfants: Michel, Marie, Thérèse, que le recensement de 1681 fait naître en 1672, 1675, 1677, ne sont mentionnés nullement aux registres du Canada, qui renferment les actes de baptême; ils ont dû venir au monde en France et, en ce cas, la famille n'a émigré qu'en 1678 ou 1679 et s'est tout de suite établie à La Prade, appelée plus tard Gentilly. Le recensement de Champlain, comme aussi de la côte du nord, depuis Trois-Rivières jusqu'à Québec, en 1681, ne contient ni le nom de Billy ni celui de Courville.

Jacqueline, Guillaume et Marie-Renée, dont les actes de baptême sont inscrits en 1684, 1687, 1692 à Champlain, ne pouvaient figurer au registre de Gentilly puisqu'il n'en existait pas à cette époque. Pour la même cause, Marie et

3. L'abbé J.-B.-A. Allaire (*Dictionnaire biographique du clergé canadien-français*) rectifie, lui aussi, cette erreur.

Thérèse ont eu leurs mariages enregistrés à Champlain en 1688 et 1696.

Le 27 avril 1705, Michel, fils de Jean-François de Billy et de Catherine-Marguerite de la Marche, épouse Anne-Céleste Dizy (4), de la paroisse de Champlain, et le registre les qualifie tous deux "d'habitants de cette paroisse... demeurant à Champlain." De fait, le marié était de la paroisse de Champlain, vu que Gentilly formait la région sud de cette paroisse, mais j'ai peine à croire qu'il demeurait au nord.

Notons que Michel Pelletier, sieur de la Prade, seigneur de Gentilly, fut inhumé à Champlain le 4 mai 1707, parce qu'il était bien et dûment paroissien de Champlain, comme tous ses censitaires.

Par devant Daniel Normandin, notaire à Champlain, le 15 juillet 1707, François Poisson, nouveau seigneur de Gentilly, concède à Jean Pepin et à Michel de Billy, beaux-frères, une terre de six arpents. Il est dit dans l'acte que Michel de Billy demeure à Champlain. Est-ce là simple formule ou réalité? Il est possible que Michel eut sa résidence à Champlain, à cause de sa femme, mais je ne vois pas que la famille de son père fut ailleurs qu'à Gentilly.

La carte cadastrale de 1709 ne montre pas de terre sous le nom de Billy à la côte nord. Par contre, il y en a deux marquées "Billy" à Gentilly.

Jean-François de Billy fut inhumé à Champlain le 1er février 1716, quelques jours avant l'ouverture du registre de la paroisse de Bécancour. Le 20 de ce mois de février est

4. Veuve de François Aubuchon; elle décéda le 17 mai 1718. Michel de Billy épouse en secondes nocces, le 14 juillet 1719, à Sainte-Anne de la Pêrade, Marguerite-Renée Breillac dit Laroche, et, en troisièmes nocces, le 1er mars 1729, Marie-Jeanne Rouillard.

inscrit à Champlain, le baptême de Joseph, fils de Jean-François de Billy dit Courville et de Marguerite Vien. Ce Jean-François était fils de Jean-François qui venait de mourir. Le surnom de Courville qui figure ici, appliqué pour la première fois en Canada à la famille de Billy, était d'ancienne date chez les Billy de France. Il y avait aussi à Québec depuis 1654 au moins, une famille Cadieux dit Courville, totalement étrangère aux Billy. A Québec, un autre Billy dit Léveillé, était venu du Poitou vers 1712, peut-être avant 1700.

Les actes de baptême, mariage et sépulture des Billy de Gentilly, continuent à prendre place au registre de Champlain jusque vers la fin du siècle, sauf que, en 1740, une branche (5) commença à se faire enregistrer à Bécancour. Le nom de Courville est parfois seul mentionné. Dans un acte du notaire Trottain, en 1718, il est dit que Michel de Billy demeure à Gentilly.

Catherine-Marguerite de la Marche, veuve de Jean-François de Billy, fut inhumée à Champlain en 1731. Dans l'aveu et dénombrement du fief de Gentilly, en 1731, il y a deux censitaires répondant aux noms de Jean et Michel Billy.

Le registre de Saint-Pierre-des-Becquets fut ouvert en 1735; celui de Gentilly en 1784, seulement. Il y avait donc cent cinq ou cent six ans que la famille Billy était obligée de dresser ses actes religieux dans un autre endroit que celui de sa résidence.

En 1781, dans la seigneurie de Champlain, on rencontre trois propriétaires de terrains portant les noms de Jean, René et un autre Jean Bailli. C'est plutôt Billy, car Bailli est inconnu dans l'histoire du district des Trois-Rivières.

5. Celle de Joseph, fils de Jean-Baptiste; aussi son frère François.

La lignée que je vais indiquer en quelques mots a toujours vécu à Gentilly, d'après ma conviction : Michel, né en 1672, eut un fils appelé aussi Michel, né en 1726, lequel épousa Charlotte Perrot dit Turbal et en eut un fils, Michel, né le 24 mars 1747. Ce troisième Michel marié à Marie-Louise Duclos dit Carignan, fut le père d'Antoine, qui naquit le 5 septembre 1780. Du mariage de ce dernier avec Angèle Auger, le 8 janvier 1805, est né Salomon, le 16 février 1807, et le fils de celui-ci, né en 1834, fut l'honorable Louis-Adolphe de Billy, ancien juge de la Cour Supérieure de la province de Québec.

Les recherches de M. Oscar de Poli ne parviennent pas à relier d'une manière indiscutable les Billy de l'Ourcq aux Billy du Canada, mais elles donnent lieu à des présomptions assez plausibles, par exemple les noms de Billy, Courville, De la Marche, qui se rencontrent à Gentilly. La particule nobiliaire, parfois accolée au nom de la famille canadienne dans nos archives est digne de remarque. A tout prendre Jean-François de Billy devait être un cadet peu avantagé sous le rapport de la fortune, qui voulut se créer une existence en Canada au lieu de végéter dans son pays natal. C'est l'histoire de bien des braves gens auxquels nous devons l'établissement et le maintien de cette colonie car elle est fille des "habitants" et ne doit à peu près rien aux maîtres de la France. J'éprouve autant de plaisir à retracer les origines des hommes de cette classe que d'autres comme M. Oscar de Poli, qui nagent dans les parchemins armoriés et remettent au jour des titres pompeux ensevelis sous la poussière du temps. Grâce aux travaux de Mgr Tanguay, chacun de nous possède la connaissance de sa généalogie et peut remonter à deux cents ans pour le moins, tout ainsi que la noblesse d'autrefois, car il était rare de

voir une famille de premier rang qui fut en état de prouver sept ou huit générations de sa lignée directe. Etudier nos origines, c'est faire oeuvre nationale sans caresser aucunement le sot orgueil des individus. Celui qui remonte la chaîne de ses ancêtres retrempe à la fois son courage et son patriotisme; il lui semble qu'il a sa place dans les annales du passé; un souvenir agréable se mêle à ses méditations et, fier de tout cela, il lutte avec plus de vigueur contre les embarras de la vie. Conservons la mémoire de ceux qui ont fait pour nous plus que nous n'accomplirons peut-être pour la postérité. Un bon fils n'oublie jamais ses parents et les nôtres valent toute notre considération; c'est pourquoi il y a double motif à parler d'eux.

Plus on étudiera ce qui concerne en particulier une famille d'habitant—n'importe laquelle—plus on comprendra notre histoire. C'est la connaissance des miettes qui nous manque pour juger les choses et les voir. Les écrivains de France et d'Angleterre sont aujourd'hui largement adonnés à ces "minuties" dont l'étude fait surgir mille révélations dont la "grande histoire" n'a pas daigné nous entretenir.

1896.

POMPE A FEU AUX TROIS-RIVIERES

Dernièrement, aux Trois-Rivières, je me suis égaré dans la salle des archives de la municipalité. Il y avait une semaine toute entière que personne ne m'avait coudoyé sur les trottoirs et, comme l'on ignorait très généralement ce que j'étais devenu, l'émoi était grand — je vous prie de le croire — parmi les six mille habitants de toutes tailles qui composent ma ville natale. Seule ma famille, qui me faisait passer clandestinement mes rations de solide et de liquide, persistait à ne pas vouloir s'alarmer, ce qui fut cause que lors de ma rentrée en plein air, il n'y eut probablement aucune démonstration publique à mon sujet, du moins je m'en rapporte aux journaux de la localité qui sont restés sourds-muets sur ce point.

La chose, pourtant, en eut valu la peine. N'importe ! mon sort est celui de plus d'un découvreur, et cette pensée m'a suffi. Je vais analyser un petit vieux cahier, jauni, racorni, tombant en loques, mais parfaitement rédigé, que j'ai exhumé de dessous un amas de paperasses indescriptibles.. Depuis si longtemps qu'il était ainsi relégué aux limbes de ce monde, personne autre que M. le secrétaire Frigon, gardien des archives, n'a dû le voir, et encore moins le lire. Il est donc nouveau à force de vieillesse. Ah ! par exemple, si vous vous attendez à des révélations extraordinaires, vous n'y êtes plus, lecteurs. "*Le vieux* peut quelquefois n'être pas vraisemblable," cependant vous n'y trouverez rien qui soit de nature à vous causer des émotions bien vives. Mon récit brillera surtout par la naïveté du sujet et la vérité de l'ensemble historique.

Si vous n'avez pas toujours habité les grandes villes, où la science moderne met aux mains du premier venu, pour ainsi dire, le puissant secours des aqueducs, vous avez pu assister à l'une de ces scènes d'épouvante, aux épisodes navrants, que présentent les incendies dans les gros villages et dans les petites villes.

Le tocsin, qui ne s'était pas fait entendre depuis des mois, parfois depuis des années, le tocsin tinte lugubrement au milieu de la nuit ses appels précipités; quelques voix épeurées s'élèvent de place en place, elles crient *au feu!* comme elles crieraient l'arrivée de l'ange exterminateur; éveillé en sursaut, l'habitant, glacé de surprise, aperçoit un coin de firmament rougi par la flamme du malheur qui frappe un de ses amis. En dix minutes, toute la population est sur pied, assez inutilement, hélas! car, le plus souvent, il n'existe aucun moyen de contrôler la marche du fléau. Le curé accourt, exhorte les travailleurs et paye de sa personne; les femmes prient et recueillent leurs malheureuses compagnes privées soudain de leur foyer; on vide les maisons avoisinantes, puis, sauf quelques seaux d'eau jetés par le désespoir sur l'inexorable brasier, le reste est abandonné à la volonté de Dieu. Lambeau par lambeau, tison par tison, disparaît tout ce qui se trouve à portée de la flamme. La ruine s'installe ainsi dans tout un quartier, sous les yeux mêmes des pauvres victimes, incapables de s'en défendre et condamnées à voir périr le fruit de bien des travaux, l'objet de bien des espérances. Sur les cendres fumantes de leurs logis, vous les voyez errer durant plusieurs jours, sans but, sans courage et comme anéanties en elles-mêmes. Elles sont offertes en spectacle à la population qui plaint leur misère en songeant que d'un moment à l'autre la Providence peut en ordonner pareillement de chacun de nous.

Peu à peu la plaie se cicatrise. La charité s'adjuge une large part des consolations nécessaires. L'indifférence, un instant supplantée, reprend son empire universel. Le souvenir des souffrances d'autrui s'efface vite du coeur de l'homme ; chacun se contente de son lot et sait le trouver bien autrement digne de pitié que celui de son voisin. Du sinistre qui a mis au jour tant de sympathies, il ne reste qu'un chapitre succinct, destiné à aller grossir le livre des légendes écrites dans la mémoire des vieillards du canton.

Il naît de ces catastrophes, qui passent sans laisser de traces durables chez le peuple affairé des centres populeux, une spécialité d'illustrations que l'on serait tenté de mettre en ligne avec les fameux volatiles du Capitole romain (1). Ignorées du moment qu'elles ne s'attachent pas à des oies, ces réputations appartiennent à ceux qui ont eu la fortune de figurer, fut-ce à titre de sonneur de cloches, dans les incendies mémorables du hameau. J'ai connu un *ancien*, choyé, estimé et vénéré à l'égal d'une relique vivante, parce qu'il avait vu poindre la première bouffée de flammèches à travers

1. Le Capitole était une citadelle érigée sur le mont Tarpéien, l'une des sept collines de Rome. C'était le centre de la vie religieuse des Romains et le lieu de réunion des assemblées politiques. Lors de la prise de Rome par les Gaulois, le Capitole, où s'étaient enfermés le sénat, les magistrats, les religieux et près d'un millier des personnes les plus en vue de la ville, fut assiégé durant sept mois. Les Gaulois faillirent s'en rendre maîtres par une attaque audacieuse. Par une nuit obscure, ils montèrent jusqu'aux pieds des ramparts ; ils atteignaient les créneaux quand, tout-à-coup, des oies qui se trouvaient dans la forteresse investie, réveillèrent par leurs cris, les assiégés sans défiance, ce qui leur permit de repousser cet assaut.

On rappelle les oies du Capitole à propos des personnes qui contribuent d'une façon indirecte ou inattendue à quelque action importante. Ce fait historique se prête aussi aux allusions plaisantes.

la toiture du couvent des Ursulines des Trois-Rivières, en l'an 1806 (2). Hâtons-nous de dire que sa gloire fut, dans la suite, balancée par celle du porteur d'eau qui en avait versé les premières gouttes sur les poutres enflammées. Exemple frappant, si vous voulez, du peu de fonds que l'on doit faire sur la faveur publique.

* * *

Aux deux-tiers du dix-huitième siècle, lorsque la ville des Trois-Rivières renfermait à peine cinq cents habitants groupés sur le terrain qui commence à l'église paroissiale pour se terminer au couvent des Ursulines, la principale préoccupation intérieure des citoyens zélés consistait à découvrir un préservatif contre les incendies, et partant mettre leurs résidences et leurs familles à l'abri d'un visiteur si redoutable. Aujourd'hui, nous ririons bien des tourments de ces braves gens, nous, enfants gâtés d'un siècle éclairé au gaz et au pétrole, servis par des prévôts d'incendie, des pompes à vapeur, des aqueducs, des compagnies d'assurances, et que sais-je encore ! Il n'en pouvait pas être ainsi autrefois, bien que le courage et l'initiative ne manquaient point à nos pères. C'est en se pénétrant d'abord de l'esprit, des mœurs et des besoins du temps que l'on en vient à suivre avec intérêt les détails infiniment petits d'une organisation humble autant que dévouée : celle des compagnies du feu. Nous ne nous sommes pas trouvés tout à coup, un beau matin, pourvus du confort et de la sécurité qui règnent parmi nous. Les choses ont toujours un commencement. Il fut un temps assez rapproché de nous où le nom d'une compagnie de pompiers était parfaitement inconnu. Lorsqu'après un incendie le peuple demandait à

2. Brûlé le 2 octobre 1806. Le feu avait pris naissance dans le clocher vers les sept heures et demie du soir.

ses magistrats ou à ses capitaines de milice quel moyen employer pour en prévenir le retour ou en empêcher les effets, ceux à qui il s'adressait n'étaient pas dans un mince embarras, veuillez le croire. Les combinaisons les mieux réussies de cette époque nous feraient rire, tant elle revêtent sous notre nouveau soleil un aspect primitif et comique tout à la fois. C'étaient pourtant là de grands efforts, comme ceux de tout art qui pose ses jalons.

* * *

Dans l'ordre chronologique, la démarche la plus marquante, l'action la plus décisive qui indique un point de départ dans ce sens, aux Trois-Rivières, remonte jusqu'au gouvernement de Josué-Maurice Dubois-Berthelot de Beaucourt, en 1733 (3).

Il y a apparence que le mal était parvenu à un degré aussi alarmant que dans la ville d'Ottawa au milieu du dix-neuvième siècle, si l'on en juge par la défense qui fut proclamée, aux applaudissements des citoyens de toutes nuances et qualités, assemblés devant l'Hôtel du Gouverneur, de couvrir de chaume les toits des édifices élevés dans l'enceinte de la ville, de ranger le bois de corde le long des clôtures et maisons, etc.

Pendant plusieurs lustres, une si bonne loi fit les délices de ses auteurs; ce n'est qu'à la reprise des incendies qu'on s'aperçut que le fin mot de l'affaire n'avait pas encore été prononcé. Pareil mécompte est ordinaire de nos jours où les entreprises nouvelles sont poussées avec la confiance aveugle de l'infailibilité.

Qu'allons-nous devenir, se dirent nos grands-grands-pères, puisqu'il ne suffit pas de supprimer les toits de paille

3. Gouverneur des Trois-Rivières du 15 octobre 1730 à 1733.

et d'abattre les cheminées "à quatre bâtons"! Quatre longues et fortes perches plantées en carré, rejointes entre elles par des réseaux de harts et le tout enduit de terre glaise et de mortier formaient les cheminées des pauvres maisons. Quel expédient imaginer puisque l'art n'a plus rien à nous dire?

Ils en étaient là de cette terreur blanche lorsqu'apparut le juge Deschenaux. Le procès-verbal de la réunion qu'il convoqua dans le Palais de Justice, montre l'empressement avec lequel l'on se rendit à ses vues. Et pourtant, les projets de l'honorable juge n'avaient rien de neuf par eux-mêmes; ils consistaient simplement à former ou réformer la société dite *du feu*. Comment, par quoi, et sur quel principe? il n'en était pas question; cela resterait à la sagesse des gros bonnets du lieu. Ce semblant d'idée n'atteignait pas loin, mais il n'en fallut pas davantage pour attirer sur celui qui l'avait conçu les bénédictions de la foule et soixante-deux louis sonnants dans la bourse qu'il tenait ouverte.

Il est probable que M. Deschenaux (devenu président de la société) n'avait pas prévu ce succès d'argent; l'encaisse opérée, se présenta la question épineuse de savoir ce que deviendraient tant de si beaux louis. En effet, ce n'était pas une petite affaire. Comment s'y prend-on avec de l'argent, beaucoup d'argent, pour se préserver du feu? Je parie que plus d'un lecteur qui s'amuse des inquiétudes rétrospectives dont je l'entretiens, eût été fort empêché, il y a plus d'un siècle, de formuler sur le coup une opinion quelconque.

M. de Denonville, gouverneur général de la Nouvelle-France, parlant de la ville de Québec, avait jadis demandé au roi Louis XIV un certain nombre de ces modestes ustensiles que l'on est forcé de nommer des seaux de cuir, vu qu'ils ne sont pas faits d'une autre matière. Pendant les débats,

M. Deschenaux, éclairé par ce trait d'histoire et placé dans des circonstances analogues, n'hésita pas à se déclarer partisan des seaux de cuir. C'était justement l'idée que l'on cherchait! Il faut lire avec quelle ardeur le comité qui eut pour mission de la réaliser se voua au salut public, quelles tribulations inimaginables il supporta avant que de pouvoir présenter à la société le triomphant rapport par lequel il établissait qu'après trois mois de frais et de manoeuvres multiples, il avait fait faire, à Québec, deux douzaines de seaux, arrivés la veille en bon ordre et condition!

Le président, M. le grand-vicaire Noisieux, le révérend M. Mountain, ministre du culte anglican, messieurs les chevaliers de Niverville et de Tonnancour, MM. J.-B. Badaux (4), Robert Brydon, L. Le Proust, René Kimber, Modeste Pratte, J. Antrobus et Jean Doucet, notamment, assistaient à la séance. C'était la classe influente, l'aristocratie de l'intelligence et de la richesse.

Il n'y a pas de sot métier, il n'y a que de sottes gens. Si, en lisant l'histoire guerrière du Canada, l'on aime à rajuster jour par jour les traces des chefs que suivaient nos aïeux, je ne vois pas pourquoi notre admiration n'irait pas les relancer dans l'obscurité de la vie bourgeoise, où ils se retireraient modestement et surtout utilement, entre deux actions d'éclat. Leur existence n'a pas cessé de nous être consacrée. A cette époque, le peuple existait comme peuple, c'est-à-dire qu'il ne tentait pas de se gouverner, il en remettait le soin à ceux qui, au lendemain d'une victoire, savaient reprendre la tâche interrompue et se faire, au besoin, officier du guet, ou comme de Niverville et de Tonnancour, s'appliquer au maintien de simples compagnies de feu.

4. Qui nous a laissé un bon manuscrit des événements de 1775.

Rappelons-nous que la France elle-même, après trois siècles et plus d'administration prévôtale assidue, n'était guère plus avancée que nous en fait de précautions contre les incendies. Il est vrai qu'avant cette époque le grand roi Louis XIV, ayant eu une lueur de générosité singulière, avait acheté d'un Allemand, qui venait de les inventer, quelques engins destinés à lancer de l'eau sur les bâtiments embrasés ; mais ce service qu'il réserva particulièrement aux palais royaux, n'était applicable aux propriétés du commun des mortels que moyennant rétribution de leur part. Le tarif en était placardé sur les murs de Paris. De sorte que la vieille organisation qui tirait son origine des ordonnances de 1371, était toujours en activité. Or, cette tant vieille institution se composait de quelques centaines de seaux de cuir, cordes, échelles, crochets et haches, déposés chez les échevins et les principaux bourgeois du quartier. Les Capucins guidaient ordinairement les hommes des corporations ouvrières, tels que charpentiers, maçons et couvreurs, obligés, de par la loi, de prêter secours en ces circonstances. Les Capucins étaient, en outre, chargés du soin des blessés ou des pauvres mis sur le pavé par l'incendie. Lorsque le désastre menaçait de s'étendre, les troupes étaient envoyées pour former une ceinture autour des travailleurs et éloigner les filous ; mais les soldats mettaient rarement la main à l'oeuvre, comme cela se pratique en Espagne et en Russie. Revenons aux Trois-Rivières.

* * *

En plein élan d'enthousiasme, tandis que les votes de remerciements pleuvaient sur les heureux membres du comité, quelqu'un s'avisa de demander la charge de *garde-des-seaux* et, en cette qualité, de les transférer dans son domicile. Une prétention en attire une autre ; au bout de dix minutes, cha-

cun s'en mêlant pour son compte, l'assemblée tournait au tumulte, faute d'arriver à une solution qui satisfît tout le monde. A la fin, M. Noisieux trancha la difficulté, en offrant... quoi? devinez... de déposer les seaux dans l'église! Qui fut dit fut fait, et sur le champ, la discorde s'éloigna sans tambour, ni trompette.

Le zèle des citoyens, activé par d'aussi florissants débuts, ne pouvait se ralentir. Durant les années qui suivirent il fit merveille. Le précieux dépôt s'augmentait comme par enchantement. Tantôt le juge y ajoutait deux crochets de fer, un autre donnait une échelle, M. Placy (5) offrait une hache, M. Noisieux, qui se prodiguait sans relâche pour la société du feu, prêtait en sus un terrain pour y bâtir une maison. Ce dernier projet remuait vivement les esprits et se préparait comme l'avant-coureur d'un autre projet devant lequel devait pâlir tout ce que l'ambition des plus fervents avait jamais pu exécuter jusque-là: on songeait à acheter une pompe! Depuis une année ou deux, les gazettes anglaises répandaient le bruit que des pompes perfectionnées récemment devenaient d'un usage général en Europe. En 1793, la France avait supprimé son tarif du service des incendies; les populations participaient aux bienfaits de cette découverte; les exigences, longtemps contenues, éclataient partout, elles eurent du retentissement jusqu'en Canada. Nos jeunes gens, novateurs par vocation, rêvaient donc d'emboîter le pas derrière les pompiers du vieux continent. Les vieillards, plus timides par habitude, se disaient: "Une pompe! c'est un beau projet. Qui sait par exemple quand nous pourrons l'avoir! Ce ne sera guère de notre temps... mais bah! ce sera pour nos fils; il faut penser un peu à ceux qui nous survivront. Tra-

5. Duguay dit Plassy et Duplaisy, forgeron, de famille ancienne aux Trois-Rivières.

vaillons en conséquence!" Et les souscriptions de recommencer de plus bel, tandis que la bâtisse s'élevait pour loger les appareils de tous genres dont l'église paroissiale était encombrée.

L'expérience est un grand maître. C'est en vertu de ses enseignements que l'on se décida plus tard à former deux compagnies, composées chacune de douze hommes, pour manier surtout les seaux de cuir que l'on ne pouvait trop confier à des mains habiles et fidèles. Quelques seaux étant venus à se détériorer, on préféra en faire venir d'outre-mer; ceux que l'on avait essayé de fabriquer à Québec coûtaient plus cher et valaient moins, ce qui indique à peu près l'état de nos industries en 1790.

D'autres améliorations se produisirent coup sur coup. En jetant un regard en arrière l'on pouvait alors constater avec orgueil les progrès accomplis après soixante ans de sollicitude et de travail constant. Une ordonnance concernant les porteurs d'eau mit le comble à l'efficacité de l'association. Je ne m'arrêterai cependant pas à vous relater les prouesses des charretiers de ce temps-là, car je sens qu'en "voilà-z-assez", comme dit la chanson de Malborough.

L'aurore d'un jour attendu avec impatience allait se dessiner dans le lointain. Les cœurs et les yeux tournés vers l'Angleterre attendaient de la compagnie *le Phoenix*, une réponse à la demande qui lui avait été faite d'une pompe. Des embarras imprévus surgissaient de partout; les courages commençaient à plier; dix-huit mois de négociations avaient énérvé les plus tenaces, et, semblables à soeur Anne sur le haut des remparts, les Trifluviens consternés ne voyaient que la route poudroyant à l'horizon...

"Enfin! la pompe vint..."

Si vous me le permettez, je n'irai pas plus loin. Peindre la joie qui s'en suivit m'est tout-à-fait impossible, et, d'ailleurs, mon rôle ne saurait se prolonger au-delà : le vieux cahier finit et l'ère moderne commence. Nous sommes au 16 octobre 1797. La *Protection* (6) est sur la grève, entourée d'une centaine de bras robustes qui lui feraient rendre l'âme si elle en avait une. On puise en plein fleuve, les jets d'eau s'élancent dans les airs et retombent sur les groupes de curieux qu'ils tirent de leur extase sans plus de cérémonie. La pompe est ensuite promenée par les rues au milieu des vivats de la foule. J'abandonne le reste à votre imagination.

Juillet 1868.

6. Nom de la fameuse pompe.

UN INTENDANT DE LA NOUVELLE-FRANCE

— CHAMPIGNY —

Dans les manuscrits déposés depuis deux siècles au ministère de la marine, à Paris, et que l'on a copiés pour les archives d'Ottawa, je trouve continuellement des pièces qui répandent la lumière sur des points de l'histoire du Canada plus ou moins expliqués jusqu'à présent. Je n'ai encore parcouru que les premiers volumes arrivés entre nos mains. Quelle mine de renseignements ! Et dire que nous aurons plus de mille volumes de mille pages d'écriture chacun avant d'en voir la fin — soit un million de pages que nos historiens n'ont pas vues, sauf quelques fragments obtenus à grande peine par quelques-uns d'entre eux. Les jeunes gens auront de quoi étudier — j'envie d'avance leur plaisir.

En ouvrant l'année 1691, je tombe sur un mémoire de l'intendant Champigny (1) daté du 10 mai, à l'adresse du ministre Pontchartrain qui venait de prendre la place de Seignelay, décédé. Nous allons en voir des extraits qui feront comprendre la manière dont la colonie était administrée. Les pièces de ce genre étaient confidentielles, aussi n'espérons-nous pas les lire un jour comme le faisaient le roi et ses ministres il y a plus de deux cents ans.

1. Jean Bochart de Champigny fut nommé le 24 avril 1686, intendant de la Nouvelle-France, pour succéder à M. Jacques DeMeulles que l'on avait rappelé en France, sous l'accusation de faire la traite pour son propre compte. Champigny arriva à Québec au mois de juillet de la même année ; il fut remplacé par M. François de Beauharnois, le 1er avril 1702.

I

La plus importante affaire et de laquelle dépend absolument le soutien, la conservation et l'agrandissement de la colonie est de faire désertir et mettre en valeur les terres concédées, depuis trente lieues au-dessous de Québec jusqu'à dix lieues au-dessus de Montréal, nord et sud, et à cet effet tenir exactement main à ce que l'on ne s'étende pas davantage, soit en paix, soit en guerre, et qu'il n'aille pas dans les pays éloignés un aussi grand nombre d'hommes comme par le passé: — en étant encore monté cent quarante-trois aux Otaoas en 1690, ce qui dénué le pays des principales forces et des gens qui travailleraient mieux à la terre. Il suffit qu'il y en ait tous les ans quatre-vingts qui aillent faire la traite aux Otaoas et Illinois, ce pouvant donner jusqu'à quarante congés pour y aller. M. le gouverneur se servirait de ces voyageurs pour porter ses ordres, afin d'éviter la grande dépense qu'on est obligé de faire en y envoyant exprès, qui d'ailleurs peut servir de prétexte pour exécuter d'autres desseins.

Il est bien fâcheux que la jeunesse canadienne qui est vigoureuse et de grande fatigue ne puisse presque rien goûter que ces sortes de voyages où ils vivent dans les bois comme des Sauvages et sont des deux et trois ans sans pratiquer aucun sacrement, vivant dans une oisiveté et le plus souvent dans une misère extraordinaire. Quand une fois ils sont accoutumés à cette vie ils ont peine à s'attacher à la culture des terres et ils demeurent dans une extrême pauvreté, faisant beaucoup de dépenses quand ils reviennent.

Nous voyons au contraire que ceux qui se sont attachés à faire valoir les terres sont riches ou tout au moins vivent très commodément, ayant leurs champs et pêche autour de leurs maisons et un nombre considérable de bestiaux,

ce que l'on verra décliner et diminuer à mesure que les Français qui se sont établis en ce pays manqueront, puisque ce sont eux principalement qui s'attachent à ces travaux, au lieu que la plus grande partie de leurs enfants sont continuellement dans des voyages, ce qu'il est de la dernière conséquence d'empêcher avec quelque sévérité.

Les deux méchantes récoltes faites en 1689 et 1690 ont beaucoup contribué à l'extrême misère où le Canada est réduit aujourd'hui, mais il est à propos de faire remarquer en même temps que cela provient aussi de la négligence d'une partie des habitants qui ne se sont embarrassés par le passé que de faire du blé pour leur subsistance et entretien. Deux méchantes récoltes, avec la consommation faite par les troupes les ont tellement dépouillés et dénués qu'ils ne s'en pourront relever qu'avec peine et du temps.

II

Il ne se peut rien de mieux pour la sûreté des habitants et pour le bien général du pays que de le mettre en villages, comme on a fait au-dessus des Trois-Rivières, et de faire de grandes plaines aux environs pour empêcher les surprises et les approches des ennemis. Ils n'auront pas à la vérité tant de facilité à faire valoir leurs terres, à cause de l'éloignement, mais comme ils sont accoutumés d'avoir tous beaucoup de bestiaux, ils en tireront les secours et les soulagements nécessaires, et en cela ils ne seront que comme ceux qui habitent les villages en France (cependant ils pourront en temps de paix habiter sur leurs habitations). Le plus grand avantage que l'on tirera de cette réunion est que les habitants seront indispensablement obligés d'étendre leurs champs pour faire leurs grains dans la profondeur et par ce

moyen le pays s'augmentera et défrichera, sans s'écarter ni s'étendre comme on a toujours fait, et les habitants seront en état de se garder eux-mêmes, joint que les dîmes augmenteront et avec le temps les curés trouveront un revenu suffisant sans avoir besoin de la gratification que le roi leur accorde tous les ans pour partie de leur entretien, et les peuples assisteront plus aisément au service de Dieu et en seront mieux secourus.

III

Le principal soutien de tous les lieux du monde dépend d'avoir des places fortifiées où les peuples se puissent retirer avec sûreté durant les guerres. Le Canada est ouvert de tous côtés, chaque maison est sur le bord du bois et par conséquent exposée aux incursions des ennemis sans aucun obstacle. Il est donc constant qu'il faut achever d'établir des villages fermés de bonnes palissades pour mettre les habitants en toute sûreté contre les Sauvages, et fortifier d'une bonne muraille Québec et Villemarie, et particulièrement Québec à cause des descentes qu'on y peut faire par la mer, afin de s'y pouvoir réfugier en cas d'attaques des Européens et être en état de faire une vigoureuse défense, de simples clôtures de pieux comme celles qui y sont ne suffisant pas pour se défendre et n'étant d'aucune durée. L'intendant du dit pays, connaissant l'importance de cette fortification, a fait savoir à monseigneur le marquis de Seignelay, par ses lettres du mois de novembre 1690, les vues qu'il avait pour y parvenir sans qu'il en coûtât au roi; il n'y a qu'à employer les vingt-cinq congés qu'on a accoutumé de donner tous les ans pour aller traiter au pays des Otaoas qui produisent mille livres chacun, dont on gratifiait les habitants sans que Sa Majesté en retirât aucune chose; on ne peut pas en faire un meilleur usage pour le bien du

pays qu'en les employant à cette destination ; on peut encore en donner quinze pour aller aux Illinois qui produiront aussi mille livres chacun, et, par ce moyen, on aurait, tous les ans, un fond de quarante mille livres par le moyen de ces congés, pourvu qu'on soit en paix et qu'on puisse envoyer chez ces nations.

IV

L'orgueil et l'oisiveté sont les principaux défauts des personnes établies en Canada et principalement des nobles et de ceux qui s'en qualifient sans l'être. Ces gens sont tous dans une extrême indigence et il est bien de conséquence de ne pas donner des lettres de noblesse à aucun, à moins qu'on ne veuille augmenter le nombre des gueux et rendre des gens à charge au pays. Sans la guerre, M. l'intendant aurait fait rechercher contre les prétendus nobles pour représenter leurs titres, mais il a cru qu'il était nécessaire d'attendre une autre occasion plus convenable. Les gens qui se présentent pour être anoblis sont : le sieur (Juchereau) de Saint-Denis qui a été blessé dans l'occasion des Anglais, dont le fils aîné est dans le service qui a été commandé à Michilimaquina sous le sieur de la Durantaye ; le sieur (Aubert) Lachesnaye, gros marchand, établi depuis trente ans en ce pays, qui possède de grandes et belles terres ; il a quantité d'enfants dont les aînés sont braves gens ; le sieur Boucher qui a autrefois commandé aux Trois-Rivières et eu des lettres de noblesse de M. de Feuquière ; il possède une belle terre et a plusieurs enfants dans le service, qui font leur devoir ; le sieur Hertel qui a onze enfants presque tous au service et braves gens ; son fils aîné a été estropié étant avec le père dans un parti qu'il commandait contre les Anglais.

V

Il y aura toujours des gens qui se présenteront pour obtenir des concessions dans les lieux éloignés et voisins des Sauvages, en vue seulement d'y aller traiter et même y porter de l'eau-de-vie, sans aucun dessein d'y faire des établissements, ce qui cause que la traite va à quelques-uns en particulier et les autres en sont exclus. C'est un abus qui ne se doit pas souffrir et il faut nécessairement faire défense de traiter de l'eau-de-vie aux Sauvages dans les lieux éloignés et d'y faire aucune traite de marchandises que le lieu ne soit habité, à quoi M. l'intendant tiendrait la main dès à présent pour l'empêcher, si ce n'était pas en quelque façon aller contre des permissions de Monsieur le gouverneur dont les particuliers ont soin de se précautionner. Il est bien plus à propos de donner des concessions dans les terres de ceux qui ne les font pas habiter afin qu'ils ne soient pas négligeants de les faire valoir, comme il arrive à la plus grande partie de ceux qui en ont.

VI

On trouve ici quantité de bois propres pour mâtures, bordages, planches de pin, membres et autres pièces pour la construction des vaisseaux dont M. l'intendant a envoyé des mémoires à monseigneur le marquis de Seignelay. Il serait nécessaire de les faire visiter et examiner et les deux billes de bois pour mâtures qui ont été chargées dans les deux vaisseaux, qui partent présentement pour France. Ce qu'il y a d'avantageux en cela c'est que les mâts ne reviendront pas à la moitié de ceux qu'on tire des monts pyrennées suivant le rapport qui en a été fait. Le sieur Hazeur (2), un

2. François Hazeur, en 1690, présentait à l'intendant Champigny un mémoire sur l'exploitation de forêts situées sur sa

des principaux marchands de ce pays et parfaitement honnête homme, a fait une dépense de cinquante mille livres pour des établissements de moulin à scie à la Mallebaye à vingt lieues au-dessous de Québec qui feront toutes sortes de beaux bordages, madriers et planches. Il a pris une habitation plus bas à la côte du sud pour y faire un établissement de pêche à l'exemple du sieur Riverin (3).

concession, à la Malbaie, qui fourniraient en abondance des mûres et des bois de charpente pour la marine. En 1691, un chargement fut expédié en France, aux armateurs de la Rochelle; malheureusement la guerre entre la France et l'Angleterre fit doubler les taux d'assurances et de fret, ce qui paralysa ce commerce naissant.

3. Denis Riverin, ancien secrétaire de Duchesneau, avait fondé, à la fin du séjour de M. Denonville, une pêche sédentaire dans le bas du fleuve Saint-Laurent. En ce pays, disait-il, les pêcheries sont un vrai Pérou. M. de Meulles lui accordait tous ses encouragements pour la création de ce commerce. Riverin avait fait venir des harponniers de Bayonne pour former un personnel de pêcheurs de baleines. Il se montrait si satisfait de l'entreprise, que M. de Denonville en 1688, séduit par ces succès, écrivait aux ministres français l'avantage de substituer peu à peu les pêcheries à la traite qui devenait de moins en moins lucrative.

En 1686, (nous apprend un très intéressant mémoire de Riverin sur le commerce du Canada) un nommé Gabriel Gauthier, concessionnaire d'une pêche sédentaire à Chadebouctou, en Acadie, obtenait de plus les îles de la Madeleine et du Cap-Breton pour y étendre ses pêcheries. M. de Denonville, sur les conseils de son intendant, sollicita à la cour quelques Basques pêcheurs experts, pour enseigner aux Canadiens la pêche de la baleine et de la morue. Le gouverneur ignorait-il qu'à cette époque les Acadiens étaient considérés comme d'excellents pêcheurs?

Vers 1693, Riverin, manquant de capitaux et, de plus, endetté, fut obligé de demander des congés de traite qu'il obtint de M. de Frontenac.

Riverin fut nommé conseiller au Conseil souverain, le 24 mars 1698, en remplacement de Mathieu Damours de Fréneuse. Il fut reçu le 6 octobre 1698.

VII

Les Français ont occupé pendant plusieurs années le fort Cataracouy à soixante lieues au-dessus de Montréal que M. le marquis de Denonville a été contraint de faire abandonner à la fin de l'année 1689, étant insoutenable en temps de guerre par la difficulté de le ravitailler. M. de Frontenac a toujours eu en vue de le rétablir parce que c'est son ouvrage et il persiste dans ce dessein, mais il n'y a nulle apparence d'y pouvoir réussir par toutes les difficultés qui s'y rencontrent. Tous les bâtiments sont périés et presque toutes les murailles ont sauté par les mines qui ont été faites en l'abandonnant, de sorte qu'il le faudra rétablir entièrement, ce qui ne se peut faire sans des dépenses incroyables. Et quand même ce fort serait rétabli, il faudrait autant d'appareils, de dépenses et d'hommes pour le munir des choses nécessaires que pour faire une campagne dans le pays des ennemis. D'ailleurs, ce fort, à justement parler, est une prison pour renfermer une garnison qui n'empêche pas les ennemis d'aller et venir, si ce n'est à la portée du fusil. Il faut donc conclure de là qu'il est très difficile de le rétablir, d'un très grand entretien et absolument inutile. On alléguera peut-être que c'est une retraite pour les Sauvages alliés des Français lorsqu'ils viennent en guerre contre les Iroquois, mais cette raison est détruite dès lors qu'on saura qu'ils attaquent toujours par surprise et qu'aussitôt qu'ils ont fait leur coup sur l'ennemi ils se retirent chez eux et les bois avec l'agilité de leurs jambes qui sont leurs plus sûres retraites. Ce qu'on peut faire dans ce poste est d'y traiter en temps de paix (4).

4. Voir *le Fort de Frontenac*, par B. Sulte, M. S. R. C. 1901, page 47.

VIII

Pour bien exécuter toutes les vues qu'on peut avoir pour le bien de la colonie, il est important que le gouverneur et l'intendant agissent en toutes choses de concert et d'intelligence, comme M. de Denonville et M. de Champigny ont toujours fait; qu'ils n'ont pour but que le bien du service du roi et celui du pays—et faire toutes choses dans cet esprit. Il n'en a pas été de même depuis le changement de gouverneur (automne de 1689). M de Frontenac a voulu tout faire par lui seul. Ayant appris à son arrivée en Canada que M. de Denonville avait donné ordre d'abandonner le fort de Cataracouy, il résolut d'y envoyer un détachement de quatre cents hommes pour le conserver et ravitailler, nonobstant la rigueur de la saison, l'impossibilité de faire ce voyage à cause de la difficulté des chemins et des glaces et l'assurance qui lui fut donnée par M. de Denonville et M. de Champigny que le fort serait abandonné et qu'il était insoutenable et impraticable en temps de guerre. Il se trouva donc seul de son sentiment et, étant le maître de cette entreprise, il en ordonna l'exécution. On prépara en deux jours les canots, vivres et munitions nécessaires, l'on partit et, à la première journée, ils rencontrèrent la garnison qui descendait, après avoir fait sauter le fort, de sorte qu'il fallut relâcher, et une partie de ce qui avait été chargé dans les canots fut mouillé et rapporté au magasin en très méchant état, en sorte qu'il en a coûté au roi plus de cinq cents pistoles (au moins \$1,000) et le voyage qu'il venait de faire de Québec à Montréal avait encore coûté plus de mille écus, ayant fait marcher avec lui un nombre considérable d'habitants et les principaux de Québec. A son retour de Montréal, il se brouilla avec M. de Denonville. Au commencement de l'année 1690, il fit une promotion d'officiers et les augmenta, contre le sentiment de M. l'inten-

dant, de supernuméraires, dont il demanda le fonds à M. l'intendant pour les faire subsister, ce que n'ayant pu ni du faire, M. de Frontenac résolut d'envoyer aux Otaoas des marchandises du magasin du roi pour employer le profit à leur entretien. Ensuite, il fatigua le Conseil pendant trois mois pour délibérer sur la réception qui lui devait être faite la première fois et les jours ordinaires; on lui fit toutes sortes de propositions et d'en user à son égard comme on avait fait à l'égard de M. de Denonville, ce qu'il refusa. Après, on lui représenta de quelle manière le roi avait été reçu lorsqu'il fit son entrée au parlement et on lui proposa de le recevoir de même dont il ne parut pas content. Le Conseil s'assembla plusieurs fois et il y fut fait quatre ou cinq délibérations par lesquelles, pour le bien de la paix et en attendant que le roi l'eût réglé, il fut arrêté, pour le satisfaire, que quatre conseillers iraient le prendre chez lui, la première fois, et que deux l'iraient recevoir au haut de l'escalier quand il y viendrait les jours ordinaires. Il y vient très souvent; le capitaine de ses gardes arrive auparavant, entre dans la chambre et dit : "Monsieur le comte vient". Celui qui fait les fonctions du président dit aux parties de se retirer; le procès est interrompu. Il nomme deux conseillers qui vont le recevoir et l'accompagnent dans la chambre où il prend sa place; ensuite on fait rentrer les parties et on reprend le procès.

IX

Il veut marcher seul à la tête du Conseil, dans les processions et cérémonies, et s'oppose à ce que l'intendant prenne sa gauche, comme il a été réglé par le roi en 1685, ce qui a empêché le Conseil de marcher en corps avec lui depuis son arrivée, de quoi M. de Denonville n'a jamais de difficulté. Les prie-Dieu où M. l'intendant se mettait dans les églises et

qu'il avait trouvés en arrivant au Canada, n'ont pas paru depuis l'arrivée de M. de Frontenac; ceux où M. et Mme Denonville se mettaient ont été placés, depuis leur départ, au milieu des églises, et il n'y a eu qu'un banc dans la grande église qui a été conservé pour M. l'intendant.

X

M. de Frontenac règle pour le logement et subsistance du soldat chez les habitants; connaît de leurs démêlés et les règle; dit hautement qu'il n'y a que lui qui doive donner des ordres.

XI

Il envoya, au mois d'avril 1690 le sieur de Louvigny avec cent quarante-trois hommes à Michilimaquina, dépouillant ainsi le pays des meilleurs hommes contre l'intention du roi et la conservation de la colonie, pour relever le sieur Durtay qui en avait le commandement avec commission du roi, qu'il ne croyait pas sans dévotion, et qui a servi fort utilement pendant plusieurs années, ayant seul empêché les Ottaos et les Illinois de faire la paix avec l'Iroquois sans la participation des Français. Le sieur de Louvigny et ce gros détachement partirent avec une quantité considérable de marchandises, sans que M. l'intendant en ait autrement été informé que le public ni des ordres qu'on y envoyait et sans signer ni viser aucun congé ni permission quoique ce soient les intentions du roi. M. de Frontenac commit le dit sieur de Louvigny pour faire la visite de ce que chacun portait, de quoi l'intendant étant averti et prévoyant les abus qui se pourraient commettre en cette rencontre, il se trouva indispensablement obligé d'envoyer ordre au sieur Gaillard, son subdélégué, de faire la dite visite, lequel ordre il fit voir auparavant à M. de Frontenac et, nonobstant l'exactitude que le dit sieur

Gaillard eut à faire la dite visite, il a été justifié depuis que le dit sieur de Louvigny en avait porté lui-même (des marchandises) pour quatre mille livres au par-delà sa déclaration, et les canots de ce détachement étaient si chargés qu'ils ont abandonné en chemin une partie des munitions du roi que M. de Frontenac leur avait fait prendre, tant pour faire présent aux Sauvages que pour traiter, afin d'avoir de quoi payer les officiers supernuméraires.

XII

Il vient de faire partir une chaloupe pour porter à Beaubassin, à l'Acadie, des munitions du roi qu'il envoya par le sieur Beaubassin, fils du capitaine (Michel Le Neuf de la Poterie) de ses gardes, pour faire des présents aux Sauvages de ces quartiers. Il envoie aussi deux canots commandés par le sieur de la Poterie, autre fils du capitaine de ses gardes, pour porter des munitions vers Pentagouet, aux Sauvages qui sont dans ce lieu-là. M. de Frontenac, en ces occasions d'envoyer des présents aux Sauvages, se contente d'en faire la demande à M. l'intendant et des choses nécessaires pour les porter, sans prendre des mesures avec lui pour veiller à ce que les dits présents soient donnés sans difficulté, de quoi l'intendant n'est nullement informé; et comme les dits présents se donnent de la main à la main, celui qui en est porteur de la part de M. de Frontenac est le maître d'en user comme il lui plaît et des pelleteries que les Sauvages peuvent donner réciproquement. Il serait nécessaire que l'on rendît compte à l'intendant de la distribution qui en est faite, en lui rapportant le certificat du missionnaire ou de quelqu'autre personne d'équité préposée pour y être présente, et que ceux qui se donnent dans les lieux où sont les gouverneur et intendant fussent délivrés en leur présence pour empêcher qu'il n'en soit rien détourné. Il serait aussi à propos de ne pas recevoir

de prix des Sauvages, parce qu'ils croient les Français intéressés, et cela leur donne du mépris pour eux.

XIII

Dans toutes ces affaires M. l'intendant est calme. Il renonce aux honneurs et aux cérémonies. Il fait de son mieux les fonctions de son emploi. Souvent, il faut qu'il ferme les yeux pour le bien de la paix qu'il ne conserverait pas une heure s'il n'avait ces dispositions, et il n'apparaît pas entre M. de Frontenac et lui le moindre démêlé ni désunion.

NOTES

Ce mémoire renferme plusieurs autres choses comme les mines de fer des Trois-Rivières, le charbon du Cap-Breton, les pêcheries maritimes, la baie d'Hudson, la guerre des Iroquois, les hostilités des Anglais. Contentons-nous de ce qui précède et faisons là-dessus quelques commentaires :

I

La colonisation n'a guère occupé Louis XIII, Louis XIV ou Louis XV ; tout se faisait en faveur du commerce des fourrures. Talon et Champigny, eux, faisaient de la terre la base de toutes les affaires. La jeunesse canadienne était entraînée dans les bois par les marchands, et le Conseil Souverain de Québec, notre parlement, était à peu près uniquement composé de gens du négoce qui achetaient les congés de traite, équipaient les canots et envoyaient les "voyageurs" dans l'Ouest. Il n'y avait pas de remède au mal, dans notre condition.

II

L'idée de mettre les cultivateurs en villages pour les soustraire aux coups des Iroquois était alors vieille de trente ans. Les Canadiens n'en voulaient pas. Ils avaient raison.

Le roi ne voulut jamais faire la dépense nécessaire pour étouffer les Iroquois et les obliger à rester chez eux. C'était, pourtant, le seul moyen d'en finir avec les horreurs de la situation.

III

Il est vrai de dire que, après 1687, on fit quelques villages dans le district de Montréal, parce que les habitants se voyaient massacrés sur leurs terres, mais ils n'y prirent jamais goût. Quant à fortifier Québec et Montréal, on peut affirmer que les meilleures murailles du pays c'étaient les habitants : en aidant la colonisation on eut épargné bien des dépenses et une longue série de catastrophes.

IV

Cette affaire de noblesse occupe continuellement les autorités de la colonie. C'était une classe qui vivait au dépens des colons. Nos écrivains en ont fait toute autre chose parce qu'ils avaient dans la tête le souvenir de leurs lectures concernant les grands seigneurs de France. Chez nous les pauvres étaient en haut de l'échelle avec des titres pompeux, tandis que le cultivateur sans gloriole ni vanité ne demandait rien—si ce n'est protection contre l'Iroquois. Les quatre hommes mentionnés par Champigny étaient du peuple ; ils demandaient qu'on les anoblît ; leur prière fut exaucée. Les Canadiens enrichis et qu'on a fait nobles ne doivent pas être confondus avec les nobles qui venaient "parfaitement ruinés", chercher du pain chez nous.

V

La défense de traiter dans les lieux éloignés des habitations a été renouvelée vingt fois en cinquante ans, ce qui prouve que les menaces n'ont eu aucun effet. Lorsqu'une loi est effective on ne la promulgue pas à tout instant au son

du tambour. On voit que Frontenac s'entendait avec les délinquants. Nous pourrions bien dire que tout le Conseil de Québec agissait de même, autrement il eut trouvé moyen d'enrayer au moins ces abus.

VI

Combien de fois n'a-t-on pas tenté d'ouvrir un commerce avec la France pour le produit de nos forêts—et toujours sans résultat (5).

VII

Le fort de Cataracoui n'avait été qu'un prétexte à spéculations privées aux frais de la colonie. L'intendant avait raison de ne pas vouloir le relever. Frontenac y voyait une bonne aubaine pour lui. Ce gouverneur mérite la gloire militaire dont on le couvre; pour le reste, il a fait plus de dégâts qu'on ne saurait dire.

VIII

Ce paragraphe pourra surprendre les admirateurs de Frontenac mais on rencontre dans les écritures du temps tout cela et plus encore (6). Nous ne sommes pas à bout de révélations.

IX

Lors de son premier gouvernement, Frontenac avait fait les cents coups, sans compter les coups de canne et les coups

5. Voir le chapitre: *les Rochelais et le Canada*, dans ce présent volume.

6. Dans son étude sur le *Comte de Frontenac* (Paris, 1895), Henri Lorin qui fut plutôt admirateur de Frontenac qu'historien consciencieux et impartial, porte sur Champigny nombre de critiques insidieuses et mal fondées. Lié avec le clergé, l'intendant soutint une politique toute d'opposition; il n'aimait pas Frontenac, soit (il n'était pas le seul), mais ses actions, sa correspondance et sa longue administration prouvent un tempérament supérieur, une conduite honnête et un dévouement désintéressé pour l'avenir du Canada.

de sabre. Les années ne l'avaient point adouci. Acariâtre et hautain, il fut toujours le même.

X

Remarquons que le pouvoir était partagé. La colonie avait deux têtes. L'intendant tenait en propre la justice, la police, les finances, le commerce. Frontenac méconnaissait sur tout cela les ordres du maître qui régnait à Versailles. De là s'explique le mémoire de Champigny.

XI

Enfin, nous savons ce que c'était que cette expédition de Louvigny à Michillimakinac en 1690. Perrot en parle au long sans nous rien dire des dessous de l'affaire. Louvigny fut nommé capitaine pour avoir bien fait ce que voulait Frontenac.

XII

Encore une affaire de traite. Les Le Neuf appartenaient à la vieille noblesse et ne firent que le commerce des pelleteries, pas trop de colonisation (7).

XIII

Champigny ferme les yeux, mais sa plume parle. Cependant, malgré sa bonne foi et son désintéressement, il n'a rien gagné auprès du roi. Ce qui me console, c'est que nous entrons à présent dans les secrets des dieux.

XIV

A la date où Champigny écrivait, nous étions, depuis sept ans, en guerre avec les Iroquois parce que les gens qui avaient le monopole de la traite s'étaient comportés en dominateurs vis-à-vis de ces Sauvages durant les années 1683-84. Le gouverneur La Barre, intéressé dans ce commerce d'une

7. Voir *Mélanges historiques*, Vol. I, page 48.

manière illicite, avait levé la milice pour combattre les Iroquois. Ainsi, les habitants faisaient, malgré eux, une guerre qui ne les regardait aucunement. Nous n'avions pas de troupes royales. La Barre retourna en France, fut remplacé par Denonville qui arriva avec deux ou trois compagnies recrutées dans les divers régiments du royaume, mit en branle presque toute la milice (8), et alla au lac Ontario se faire hâfouer par les Iroquois. Le Bas-Canada devint en 1688-89, un champ de massacres. En 1690, la chicane entre Louis XIV et Guillaume III d'Angleterre nous mettait les colonies anglaises sur des bras et celles-ci s'entendaient avec les Iroquois, mais Frontenac arrivant, l'automne de 1689, et un contingent de troupes de France s'ajoutant à nos forces, la partie devint belle pour nous. Nous nous sommes battus pour les autres de 1684 à 1697, ce qui nous a valu la renommée de miliciens incomparables, mais la pauvre colonie tirait la langue tout le temps.

XV

Le projet de former des villages, refuges des gens de la campagne, naissait du danger de la guerre, mais pourquoi la guerre? Ce "jeu de princes" ne nous concernait point. Pourquoi nous obliger à soutenir, les armes à la main la rapacité des marchands privilégiés, ou la fantaisie atroce du souverain dans ses querelles d'Allemands contre ses voisins? La colonie des bords du Saint-Laurent était littéralement abandonnée à elle-même, puisqu'on ne lui fournissait plus de cultivateurs de France et qu'on lui interdisait le commerce, l'industrie et la moindre connaissance de son gouvernement. Le roi l'employait pour payer les pots cassés.

L'Echo de l'Ouest, Minnéapolis, 9, 16, 23 déc., 1904.

8. Nous étions onze mille âmes en comptant femmes et enfants.

LES CANADIENS AUX ILLINOIS
AU XVIII^e SIECLE

Il s'agit de condenser en quelques pages la matière d'un très gros volume (1) bourré de faits, et qui nous donne un nouveau chapitre sur l'histoire des Canadiens de l'Ouest, c'est-à-dire ceux de l'Illinois, à une époque déjà ancienne. C'est un travail élaboré, captivant, instructif et rempli de lumière, comme savent en écrire les véritables historiens. Il formera partie de nos archives nationales car son sujet nous concerne de près. Le lecteur pourra se convaincre, par l'analyse suivante, de la valeur qu'on doit lui attribuer. L'auteur est, avant tout, un disciple de la vérité: il ne la restreint ni ne l'exagère.

I

Sur la rive gauche du Mississippi qui forme le sud de l'Etat de l'Illinois, vis-à-vis l'embouchure du Missouri, l'on rencontre une contrée basse de trente lieues en longueur dont le sol est d'une grande fertilité. La largeur varie de trois à sept milles, donnant une bonne moyenne de cinq milles jusqu'aux élévations de terrain qui la bornent du côté de l'est. Un coup d'oeil sur la carte nous montre, du nord au sud, Cahokia, Prairie-du-Pont, Grand-Ruisseau, Bellefon-

1. *Illinois State Historical Library*. — Cahokia Records — by Clarence Walworth Alvord—819 pages, (1906). M. Sulte a fourni à l'auteur de ce travail un grand nombre de renseignements divers sur nos compatriotes. (Voir notre étude sur *Benjamin Sulte et son Oeuvre*, 1916).

taine, Saint-Philippe, Fort de Chartres, Prairie-du-Rocher et Kaskaskia, toutes localités établies "du temps des Français" et formant alors partie de la haute Louisiane.

L'origine, ou plutôt la date du commencement de cette colonie nous échappe, on ne saurait douter cependant que nous la devons aux coureurs de bois, mais ce ne fut pas, comme en d'autres endroits, un lieu de métissage: les femmes canadiennes paraissent s'y être rendues en même temps que les hommes. Je mettrais l'année 1720 pour ces débuts, d'après ce que nous connaissons de l'histoire du Mississipi. La Nouvelle-Orléans, qui venait d'être fondée par les Canadiens, rendait nécessaire la création de plusieurs établissements le long du fleuve pour se rapprocher du Canada. Nul poste n'était mieux choisi que le fort de Chartres pour cet objet, avec son territoire qui s'étend de Kaskaskia à Cahokia, comme on vient de le voir. Il est dit, en 1778, que l'église de Kaskaskia avait vu deux générations s'agenouiller au pied de ses autels. De 1730 à 1740 on mentionne des Canadiens qui émigrent aux Illinois. Lorsque l'administration française disparut, en 1760, il semble que les coureurs de bois, les "voyageurs", se concentrèrent dans le "pays-bas", si l'on en croit la légende qui veut voir en ce moment nombre de Canadiens se réfugiant aux Illinois. Assurément, ces gens ne sortaient pas de parmi nous; c'étaient plutôt ceux qui se trouvaient dispersés un peu partout sur les bords du Mississipi et que l'incertitude de l'avenir, sous un autre drapeau, portait à se grouper autour des villages déjà existants. Il n'y a rien pour nous faire croire que les habitants du Bas-Canada auraient eu l'idée de fuir le régime anglais dans leurs paroisses pour aller le rencontrer aux Illinois. L'arrivée de nouveaux colons dans le "pays bas", immédiatement après la cession à l'Angleterre, dénote une concentration des hommes

qui faisaient la traite pour le compte des compagnies françaises. C'était une heure de désarroi. Les chefs français abandonnaient la partie dans le sud, comme dans le nord, et les Canadiens restaient seuls pour se tirer d'affaire. Je n'accepte pas la légende qui fait partir nos habitants pour s'en aller aux Illinois en 1760, mais je l'interprète dans le sens ci-dessus. Les innombrables papiers de 1775 à 1790 que M. Alvord nous révèle font assez comprendre que l'occupation du "pays bas" remonte à la première moitié du XVIII^e siècle et que tout y était canadien.

Cependant, sur un point, c'était plutôt louisianais. Voici comment: en matière de loi, tout relevait de la Nouvelle-Orléans, mais la différence n'était pas grande, de sorte que l'on se retrouve facilement au milieu des actes des tribunaux et des notaires. A ce propos, disons qu'il se présente une double et curieuse observation dans l'écriture et la formule de ces pièces. L'orthographe est absolument fantaisiste, la plupart du temps elle ferait croire à l'ignorance presque absolue des auteurs, mais la rédaction est "en loi" et donne une excellente idée de l'intelligence de ceux qui écrivaient. En un mot, on croirait voir des grands seigneurs, avec tout leur manque d'étude, se transformant en praticiens de bon aloi.

II

C'est pendant la guerre de la révolution américaine que sont datées les plus anciennes pièces de ces archives. Il a dû en exister antérieurement et peut-être seront-elles découvertes un jour. Jusque-là (1778) il ne paraît nullement que les Canadiens aient pris contact avec les Anglais ou les Américains. Ils se gouvernaient, depuis 1760, en république libre et indépendante.

Vers 1778, le “pays bas” renfermait une population de mille âmes à peine, avec autant de nègres et de Sauvages domiciliés. Au nord, Cahokia avait trois cents blancs et quatre-vingts noirs. Quinze lieues au sud, Saint-Philippe, qui avait possédé douze familles, n'en avait plus que trois. Au fort Chartres, c'était à peu près pareil. Trois milles à l'est, sous les grands coteaux, la Prairie-du-Rocher avait une centaine de blancs et autant d'esclaves. Enfin, à l'extrémité sud, Kaskaskia montrait avec orgueil quatre-vingts maisons, cinq cents blancs, presque le même nombre de nègres. Auprès des villages en question étaient cabanés de quatre à cinq cents Kaskaskias, Péorias, Mitchigamies (2) et Cahokias, qui vivaient misérablement aux crochets des Canadiens.

A part le “pays bas”, il existait dans la vallée du Wabash deux postes importants: Ouiatanon et Vincennes—ce dernier aussi peuplé que toute la région décrite ci-dessus. Par la Wabash passait le commerce qui se faisait avec le Canada. De plus petits établissements étaient dispersés de ci de là: sur la rivière Illinois, J.-B. Mailhet avait renouvelé à Péoria un ancien poste de traite; sur la rivière Saint-Joseph était le poste du même nom et un autre chez les Miami sans compter les petits groupes de Canadiens mêlés aux Sauvages pour faire la traite.

Le côté ouest du Mississippi appartenait à l'Espagne en 1778. On y voyait les villages canadiens de Saint-Louis et de Sainte-Genève, plus prospères que ceux du “pays bas”.

A travers les prairies, les bois et les rivières, les “voyageurs”, bravant la fatigue et la faim, s'en allaient trafiquer dans toutes les directions, puis, à mesure qu'ils rentraient au foyer domestique, ou lorsque tous étaient à peu près réunis, suivant la saison, ils se donnaient du bon temps. Une fête

2. Ou Michigamias. Ajoutons aussi quelques Tamaroas.

n'attendait pas l'autre. La table, la danse, les jeux, les histoires à rire et à pleurer, tout marchait en branle parmi cette population insouciant, bruyant et joyeux. Les premiers Anglais qui abordèrent leurs villages ne comprenant rien à la gaieté française, les prirent pour des lieux de débauche, de même qu'ils s'imaginèrent que la plupart des femmes des Canadiens étaient des Sauvageuses. Ceux qui ont approfondi le sujet, tant sous le rapport de la vie que menaient les colons que pour ce qui concerne les mariages—M. Alvord, par exemple—repoussent ces assertions faites à la légère et par suite de l'ignorance aussi bien que des préjugés de race. Le "voyageur" est un type spécial qui n'entre guère dans la mesure du citadin ou du campagnard. Les manifestations tapageuses de ces braves gens s'arrêtent à la surface; le fond n'est pas dangereux—it est plutôt aimable. "Ils avaient le respect des lois et de l'autorité constituée", dit M. Alvord, ce qui n'est plus du tout le caractère des hommes qui se répandirent dans l'Illinois après la guerre américaine. Les Canadiens, trop confiants dans la prétendue honnêteté de ces nouveaux colons, devinrent leurs victimes.

Grâce aux papiers qui composent le volume dont je parle nous pouvons reconstituer la vie sociale, les mœurs de ces Canadiens de l'Illinois si mal compris et peints en couleurs sombres par les écrivains des Etats-Unis. Leurs grands défauts consistaient à aimer le plaisir et à dépenser leurs revenus, mais sans querelles, sans trigauderie. Quant à la politesse, ils y étaient dans leur élément naturel, si bien que les Yankees s'y trompèrent en les prenant pour des gens de bas étage—mais d'autres, comme le gouverneur Clark, s'aperçurent bien vite que c'était un peuple de gentilshommes.

Cette petite population était formée de trois ou quatre catégories sociales et au sommet on voyait Rastel de Roche-

blave, Boucher de Montbrun, J.-B. Barbau, les Beauvais, Charleville, Trottier, Saucier, Girardin, Viviat, Lacroix, Janis, Gratiot et Cerré, dont l'histoire est écrite en quelques mots par sir William Johnson qui les connaissait: "Par le caractère, les manières, l'habit, l'habileté, l'influence et la parole, ce sont des gentilshommes".

Je retourne au texte de M. Alvord: "ces familles (nommées ci-dessus) vivaient dans une élégance bien supérieure à celle des Américains établis en qualité de colons et les dépassaient en culture intellectuelle. Leurs maisons étaient commodas, elles jouissaient du confort et de l'aisance (3). Leur société était agréable, leur hospitalité proverbiale et leur politesse envers les étrangers inaltérable. Elle maintenait une distinction avec les classes moins élevées et l'esprit démocratique qui régnait à la frontière américaine ne les avait pas envahies. Tout cela comportait une somme de bon ton et de raffinement sans ostentation qui manquait aux pionniers américains, lesquels menaient cependant une existence non moins romantique que les Canadiens, mais étaient plus entreprenants."

III

Les missionnaires avaient, dès le début, transporté la forme de la paroisse canadienne dans le "pays bas", ce qui n'a pas besoin d'autre explication. Comme au Canada, les habitants s'attachaient au curé et à l'église. En 1778, le curé de Kaskaskia était le célèbre abbé Pierre Gibault (4); il se

3. L'un des Beauvais possédait quatre-vingts esclaves.

4. Né à Montréal le 7 avril 1737, fils de Pierre Gibault (ou Gibaut) et de Marie-Joseph Saint-Jean, ordonné prêtre le 19 mars 1768. Missionnaire sur les bords du Mississipi de 1768 à 1789; il fut grand-vicaire de l'évêque de Québec de 1768 à 1777; curé de Kaskaskia (1768-78), de l'Immaculée-Conception

trouvait aux Illinois au moment critique que nous allons examiner, juste à point pour exercer une forte influence en faveur de la population canadienne.

Par le traité de Paris (1763) le territoire était passé à l'Angleterre. En 1765, on y envoya des troupes anglaises et, jusqu'à 1774, le commandant militaire y conduisit les affaires publiques. La révolution américaine amena (1776) la retraite de la force armée. Le chevalier Philippe de Rastel, sieur de Rocheblave, fut nommé agent britannique par le gouverneur du Canada, sir Guy Carleton, qui en fait de grands éloges. Il se trouvait à la tête de la milice et de la justice. Or, cette justice était en pleine fonction depuis des années, sans que nous sachions qui l'avait organisée. Elle n'était pas, ce que l'on pourrait croire, une pâle imitation des tribunaux du Canada, mais bien et dûment un outillage complet et régulièrement dirigé. Il y avait des juges à Cahokia, Saint-Philippe, la Prairie-du-Rocher et Kaskaskia, qui étaient en même temps officiers de milice. Un sergent et un notaire exerçaient à Cahokia et à Kaskaskia.

Les débouchés du commerce de fourrures, sous le régime

(1778-89) ; puis, retiré à New-Madrid, dans les possessions espagnoles du sud, il y mourut en 1804. En 1768 et 1775, il séjourna quelque temps à Michillimakinac ; dans la correspondance qu'il adressa de là à l'évêque de Québec, il est dit que ce poste avait été privé de missionnaire depuis nombre d'années et que les "voyageurs firent leur possible pour garder l'abbé Gibault."

L'abbé Gibault a été soupçonné de trahison et le gouvernement anglais le regardait d'un mauvais oeil. Il avait demandé au Congrès des Etats-Unis auquel il semblait être partisan, de le rendre propriétaire de l'immeuble dont le séminaire de Québec lui avait confié la garde. C'est à propos de cette étrange affaire qu'il eut des démêlés avec M. de la Valinière, curé de Kaskaskia, en 1785.

français, étaient le Canada et la Louisiane. En apprenant que le territoire de l'Illinois était cédé à l'Angleterre, les marchands des bords de l'Atlantique se lancèrent dans l'entreprise pour attirer ce trafic de leur côté par la Wabash et l'Ohio. En 1765, les soldats anglais étaient à peine entrés au fort de Chartres que les commerçants du fort Pitt (Pittsburg à présent) y arrivaient, entre autres George Morgan, de Philadelphie, William Murray et Thomas Bentley. Ils amenaient nombre d'employés de langue anglaise, les premiers aux Illinois. En 1768, George Morgan écrit qu'il y a soixante Anglais formés en une compagnie de milice. En 1769, l'Illinois fut placé sous la juridiction de la Pennsylvanie.

Mais les spéculateurs de terrain devaient aussi apparaître. Un édit de 1763 défendait de former des colonies vers l'Ouest. Cependant, en 1766, une compagnie représentée par George Morgan, commença à acheter des terres dans le "pays bas". Les intéressés étaient George Washington, Benjamin Franklin, William Franklin, lord Dunmore, sir William Johnson, Samuel Wharton, et autres. Le colonel Wilkins, commandant des troupes, signa les titres de ces achats. Bientôt, plusieurs compagnies du même genre se mirent à l'oeuvre et l'on ne parla plus que des terres de l'Ouest, mais, soudain, en 1774, le Bill de Québec, annexant l'Illinois au Canada, détruisit les espérances des spéculateurs. Ceux-ci se précipitèrent dans le mouvement politique contre la Grande-Bretagne et contribuèrent pour une bonne part à faire éclater la révolution.

Rocheblave avait devant lui une tâche difficile. Les autorités britanniques en le nommant à son poste, ne lui accordaient absolument aucun secours. Comment faire cesser la vente des boissons enivrantes aux Sauvages que Thomas

Bentley et quelques autres Américains pratiquaient en grand, et comment empêcher ces mêmes personnes de faire de la propagande révolutionnaire, surtout en voyant que les Espagnols de l'autre côté du Mississipi les soutenaient par tous les moyens à leur disposition? Il n'existait ni chambre d'assemblée ni conseil pour édicter des lois—en somme aucun gouvernement. Simple agent reconnu, mais sans l'exercice du pouvoir, Rocheblave lança un appel au peuple et, le 17 avril 1776, les habitants, à l'unanimité, s'engagèrent à ne plus vendre de boisson aux indigènes et à référer toute matière de dette aux tribunaux. Un seul Anglais, Daniel Murray signa avec les Canadiens. Bentley et les siens en conçurent une haine féroce contre Rocheblave. De ce moment, les agitateurs se promirent de mettre la main sur le commerce de l'Illinois et d'évincer les Canadiens de partout.

IV

Cette fois, c'est la Virginie qui entre en scène. Elle enrôle trois cents hommes, les place sous le capitaine George Rogers Clarke, et après une marche rapide, mystérieuse, adroitement exécutée, la troupe occupe Kaskaskia durant la nuit du 5 au 6 juillet 1778, arrête Rocheblave dans son lit, proclame l'alliance de Louis XVI avec le Congrès américain, fascine les Canadiens par de belles paroles, puis envoie des détachements jusqu'à Cahokia et se rend maîtresse du "pays bas" sans la moindre résistance.

Les cours de justice siégeaient encore au mois d'août, telles que constituées sous le régime anglais. En octobre, Clark les transforma pour les rattacher à la Virginie. Le major Joseph Bowman fut élu juge à Cahokia.

Au mois de décembre suivant, Hamilton, gouverneur

anglais du Détroit, enleva Vincennes dans l'Indiana, mais avant qu'il n'eut le temps de pénétrer dans l'Illinois, Clark, avec ce qui lui restait de sa "troupe déguenillée" et deux compagnies de Canadiens, le repoussa, mettant tout le nord-ouest en la possession des Américains. Un acte de la législature de la Virginie régla le gouvernement de l'Illinois. John Todd arriva dans le pays, en mai 1779, avec le titre de lieutenant-gouverneur. Il s'en suivit des élections pour renouveler le personnel des tribunaux. La Coutume de Paris resta en vigueur. Le procès par jury fut reconnu, ainsi que l'arrestation pour dette. En ce qui concernait les esclaves, rien n'était changé.

La guerre américaine se continuait. Clark ne recevait ni argent, ni provisions de bouche, ni équipement pour sa troupe. La population canadienne lui avait généreusement procuré le nécessaire, mais la patience s'épuisait ainsi que les ressources et l'on ne voyait pas venir le jour du remboursement. Vers la fin de 1779, plusieurs Canadiens, les plus à l'aise, émigrèrent du côté des Espagnols.

V

Bien des choses étaient déjà changées dans le "pays bas", tant sous le rapport du gouvernement que par suite de l'introduction de l'élément étranger; cependant le point tournant de l'histoire se place en 1779 avec le départ de Gabriel Cerré et de Charles Gratiot, véritables chefs des Canadiens, hommes de talents, qui s'en allèrent dégoûtés de la situation faite à l'Illinois par les gens de l'Est.

Les nouveaux venus prenaient des terres dans cette région fertile. On pouvait prévoir le jour où les villages des Canadiens seraient isolés au milieu d'une population d'agriculteurs qui, par la langue, la religion, les coutumes, différait

absolument des anciens occupants du sol. De plus, Jean Girault, procureur de l'Etat, protestait avec vigueur contre la pratique admise de donner des lots à n'importe qui, parce qu'il s'en suivait ou que le colon n'avait rien de recommandable en lui-même, ou que toute l'affaire était une opération d'accapareurs de terres. Très peu de Canadiens profitèrent de l'occasion pour agrandir leurs domaines.

Richard Winston, intéressé dans le commerce de l'Illinois, fut commandant à Kaskaskia de 1779 à 1783 et maintint, ou plutôt intensifia, l'inimitié des étrangers envers les Canadiens.

VI

L'Espagne ayant déclaré la guerre à la Grande-Bretagne, on vit, durant l'année 1780, les Américains, les Canadiens et les Espagnols agir de concert sur les rives du Mississipi, dans une succession de marches et d'escarmouches provoquées par les Anglais et les Sauvages qui cherchaient à se rendre maîtres du fleuve. Clark n'eut pas été capable de résister aux Anglais sans l'aide des Canadiens. Les Américains se rapprochaient des Canadiens par crainte des Sauvages. Les Espagnols se tenaient avec les Américains et les Canadiens en haine des Anglais et des Sauvages.

Un officier du nom d'Augustin de la Balme et un agent français appelé Jean de Saint-Germain, envoyés par Washington et Lafayette pour rattacher les Canadiens à la cause américaine furent reçus dans le "pays bas" avec le plus grand enthousiasme. De la Balme parla aux Canadiens de leurs griefs contre les troupes de Virginie, du discrédit de la monnaie de carte et il les trompa en affirmant que le roi de France prenait leur cause en main. Quatre-vingts Canadiens de Cahokia, avec des Sauvages, marchèrent sous le drapeau français contre le poste anglais des Miamis qui fut

enlevé, mais un parti de Sauvages empêcha le Détroit d'être attaqué et De la Balme fut tué. Il avait envoyé Jean-Baptiste Hamelin dit Grondin avec un détachement de Cahokia contre le fort Saint-Joseph qui fut pris et saccagé, mais une bande de traiteurs anglais et de Sauvages défit les Canadiens et tua Hamelin. En apprenant cette nouvelle, vingt hommes de Cahokia se joignirent aux Espagnols avec des Sauvages et, le 1er janvier 1781, reprirent Saint-Joseph.

De la Balme avait donné du corps au mécontentement des Canadiens contre les Virginiens et semé dans leur esprit la fausse croyance que les Français prenaient fait et cause pour eux. Leur attitude jusque-là empreinte de patience et bornée à l'envoi de pétitions qui ne recevaient pas de réponse, changea tout à coup pour devenir hautaine et indépendante, mais les circonstances n'étaient pas changées, la politique des Virginiens non plus. Ajoutons que trois hommes néfastes : le capitaine Rogers, John Dodge, Thomas Bentley allaient mettre en jeu les machinations préparées par eux et d'autres pour s'emparer du commerce et des propriétés, même du gouvernement de la colonie. D'autre part, Richard McCarty, qui avait toujours été en faveur des militaires contre les Canadiens, s'entendit avec Winston pour conseiller à ceux-ci de ne plus fournir de provisions aux troupes, parce que tous deux se trouvaient mécontents des autorités de Virginie.

L'état de crise se prolongeait. Dodge et Bentley, qui inspiraient Rogers, menaçaient de faire appel à la législature de Virginie. Les Canadiens rédigèrent encore une pétition qui fut portée (en double) par McCarty et Pierre Prevost, après avoir été approuvée par Winston, *deputy country lieutenant*—mais on ne sut jamais ce que devint Prevost par la suite et McCarty fut tué en route par des Sauvages. Ses

papiers apprirent au commandant du Détroit la situation des esprits dans la colonie française de Cahokia, etc. Antoine Girardin, principal citoyen de Cahokia, écrivait que l'apparition d'un détachement de troupes britanniques dans son canton serait bien vue... mais le lendemain on apprit la défaite de Cornwallis et le triomphe de la révolution américaine.

Le calme régna parmi les Canadiens depuis ce moment et toute l'année 1782, mais les soldats commettaient des déprédations, leur commandant faisait des levées de grains, d'animaux, de farine. La disette s'en suivait. Au milieu de tout cela, les tribunaux siégeaient, faisaient leurs élections, tenaient la place d'un parlement, français de langue, français aussi de personnel. Un jour que Bentley se voyait repoussé de la cour parce qu'il était Anglais, il prit une grande résolution et rentra à l'audience accompagné de deux Américains, déclarant qu'il voulait prêter serment de fidélité au Congrès. On lui présenta la formule, en français, il la lut sans objecter à la langue puis, secouant la tête, il expliqua qu'il préférerait s'entendre avec le gouvernement de Virginie, ce qu'il ne tarda pas à faire, mais la rebuffade qu'il reçut en cette occasion l'obligea à se cacher.

VII

Le 18 janvier 1783 eut lieu le licenciement des troupes. Clark ne partit qu'au mois de juillet. La paix étant signée entre les puissances l'Illinois était remis dans son état premier —sauf l'introduction des spéculateurs de tous les genres qui devaient s'y éterniser au détriment des Canadiens. L'anarchie allait changer de forme sous quelque rapport; les jours d'autrefois ne devaient pas revenir. L'amour du pouvoir, l'appas du lucre, l'ambition, les préjugés, le fanatisme se

grouaient en un parti politique pour absorber l'ensemble au bénéfice d'un petit nombre. Histoire de tous les temps. On vit surgir trois factions : celle des magistrats français qui détestaient les Américains et se regardaient comme les représentants du peuple ; celle de Winston, ennemi des Virginiens et des Canadiens ; celle de Dodge, adversaire de Winston et des Anglais. Winston détestait Dodge par-dessus tout et comptait quelques Canadiens parmi ses partisans. Todd avait été tué par les Sauvages. Rogers s'était éloigné. Dodge emprisonna Winston qui parvint à se libérer et retourna en Virginie au moment où la position de député lieutenant de comté se trouvait abolie, car à partir du 5 janvier 1782 l'Etat de Virginie la regarda comme caduque à cause de l'intervention du Congrès dans les affaires de l'Ouest. Néanmoins, Winston délégua ses pouvoirs, s'il en avait, à Jacques-Timothé Boucher de Montbrun qui se constitua dictateur, ou à peu près, et "régna" ainsi durant cinq années. Rocheblave était retourné au Canada.

Les Canadiens, ruinés par les exactions des militaires, réclamaient ce qui leur était dû. La procédure amena des délais et augmenta le doute sur la valeur réelle de ces comptes. Bentley et Dodge achetaient à vil prix. Lorsque, enfin, ces deux hommes furent payés, le gouvernement des Etats-Unis donna des terres aux Canadiens, sous forme de compensation, mais la misère était grande et les spéculateurs obtinrent possession pour un morceau de pain.

VIII

De pétitions en pétitions adressées au Congrès par les Canadiens, on en vint à décider la création d'un gouvernement temporaire, sous le contrôle de la Virginie—et le plan resta sur le papier. De leur côté, les Canadiens se mirent à

parler d'un Etat indépendant. Dodge était exécré, mais rien ne l'arrêtait. Il s'emparait des propriétés publiques, faisait la pluie et le beau temps. Montbrun gouvernait au moyen de compromis et se tenait en bons termes avec les Espagnols. Sans troupes, sans argent, privé d'une commission officielle, ayant de plus sur les bras un parti anglais nouvellement formé par les commerçants de Michillimakinac, il tenait la balance en ménageant Dodge. Il n'aurait pu le contenir sans craindre une révolte, car Dodge avait des amis influents et même des Canadiens pour le supporter. Le parti anglais vendait ses marchandises à meilleur compte que les autres traiteurs, tout en invitant les Canadiens à se prononcer pour leur drapeau national. Cette propagande, à la fois commerciale et politique, semait la discorde partout et ne faisait que rendre plus envenimées les passions, les colères et les disputes des années précédentes. La boisson coulait à flot, ce qui n'était pas pour apaiser les esprits. Dans ses adieux à Montbrun, Winston avait dit: "Je vous souhaite plus de succès que je n'en ai eu dans mes efforts pour amener la pacification". Ce en quoi le nouveau gouverneur réussit le mieux ce fut à restreindre les Sauvages qui maraudaient à travers les habitations, s'enivraient, pillaient, assassinaient et semaient la terreur dans le pays. Par les menaces, par les bonnes paroles et par les présents (de sa propre bourse), il gagna de les tenir à distance, tout en faisant le trafic ordinaire avec ses gens.

Il fallait bien céder à Dodge, puisque la colonie n'était plus sous le contrôle de la Virginie et pas encore absorbée par l'Union américaine. Alors, comme Montbrun signait des octrois de terre à ceux qui en demandaient, pouvait-il en refuser aux amis de son ennemi? Ces hommes profitaient de la situation anormale de la contrée. Il y a des signes indiquant que l'idée d'indépendance qui agita quelque temps les

Canadiens venait de Dodge, pour contrecarrer Montbrun. Un jour, voyant partir un homme chargé d'une pétition au Congrès pour demander l'indépendance, Dodge prophétisa que ce messenger portait "son dernier fardeau"—en effet, il fut tué sur la route.

IX

L'abbé Gibault, partisan des Etats-Unis, s'était retiré à Vincennes. Un prêtre carme, Paul de Saint-Pierre, natif de Hollande ou d'Allemagne, venu avec l'armée de Rochambeau, devint curé de Cahokia de 1785 à 1789, et se tint en bons rapports avec M. Gibault. Durant l'été de 1786, l'abbé Pierre Huet de la Valinière arriva avec le titre de curé de Kaskaskia. C'était l'homme qu'il fallait pour mettre le feu aux poudres. Ardent pour la cause américaine, il avait été expulsé du Canada. Dodge était sa bête noire. Les Canadiens relevèrent le front et offrirent de la résistance au tyran. Juste à ce jour (14 août) Montbrun, on ne sait pourquoi, abandonna sa charge qu'il passa aux mains de J.-B. Barbau, un Français de la Nouvelle-Orléans.

Le colonel Clark n'avait pas laissé de mauvais souvenirs chez les Canadiens. Il commandait au Kentucky et conçut le dessein d'aller combattre les Sauvages de l'Indiana sans autre autorité que la sienne. Rendu à Vincennes, il envoya John Rice Jones à Kaskaskia acheter des provisions, lequel s'entendit dans ce but avec John Edgar, bon ami des Canadiens. Dodge invoqua l'illégalité de la démarche de Clark et fut assez puissant pour paralyser la mission de Jones. Alors Clark envoya des troupes qui se logèrent dans le fort dont Dodge avait fait son magasin sans droit aucun—et les provisions ne manquèrent pas. En se prêtant aux désirs de Clark, les Canadiens faisaient échec à Dodge. Celui-ci pla

bagage et passa aux Espagnols. C'était l'équivalent d'une révolution.

Le Congrès restait indécis à l'égard de l'Ouest. On ne voulut pas attendre davantage. Le cri public fut pour le rétablissement du régime de Todd: des cours de justice nommées par le peuple. Barbau approuva la mesure. Les Américains y furent admis; ils surent si bien manoeuvrer le vote que trois d'entre eux se trouvèrent élus: Henry Smith, John McElduff et Thomas Hughes. Ceci se passait à Kaskaskia. Les trois Canadiens nommés étaient Antoine Beauvais, François Corsé et J.-B. Beauvais. Smith eut la présidence. La cour s'ouvrit le 5 juin 1787, mais en l'absence des Canadiens, on remit les affaires à plus tard. Le 7 juillet, les juges canadiens protestèrent contre les juges américains parce que leur langue n'était pas française. Une entente intervint immédiatement. Les trois candidats qui, après les élus, avaient recueilli le plus de votes: Vital Beauvais, Nicolas Lachance et Louis Brazeau, furent adjoints au tribunal. Parmi les conciliateurs citons John Edgar.

Le 17 août suivant, le colonel Harmar, qui venait de rétablir les affaires à Vincennes et avait fait décamper Clark, entra à Kaskaskia, accompagné d'un interprète du nom de Barthélemi Tardiveau, un Hollandais absolument étranger au pays mais très lié avec Dodge; aussi ce dernier reparut-il dans le fort où il donna un dîner au colonel en y invitant ses plus chauds amis. Harmar ne voyait que par les yeux de ces deux hommes, cependant après une entrevue avec le greffier Pierre Langlois—au cours de laquelle Dodge chercha à étrangler Langlois—il s'en alla disant: "C'est bon, suivez les conseils de vos magistrats", ne voulant pas s'introduire dans ce guépier.

X

Parmi les nouvelles apportées par Harmar il y avait l'acte du Congrès répudiant les octrois de terres dont nous avons parlé. Tardiveau, jouant l'homme d'importance, se chargea de remettre les choses sur pied; cent trente Américains lui signèrent un titre de procureur à cette fin et aussi une cinquantaine de Canadiens. Le résultat fut ce que Pierre Langlois avait annoncé au départ de Tardiveau: le Congrès accorda les terres, mais vingt ans s'étaient écoulés lorsque parurent les lettres patentes et, dans l'intervalle, les spéculateurs avaient acheté pour une bagatelle les droits de chacun des pétitionnaires.

En somme, ceux qui venaient de l'est n'avaient qu'un but: s'enrichir par n'importe quel moyen. Ils retardaient ou accéléraient à leur gré la marche de l'administration, ou encore imposaient un mode de gouvernement local, ou même empêchaient la colonie d'avoir un gouvernement, selon les convenances des spéculateurs.

Les cours de justice constituaient une sorte de parlement ou de municipalité édictant les lois locales et, comme elles étaient issues du vote populaire, leurs éléments étaient surtout français. Par malheur, le génie du *self-government* était étranger à Kaskaskia. La désunion y prévalait plutôt. Les familles de marque n'étaient plus là pour empêcher les petites difficultés de devenir nuisibles. L'éducation de certains hommes qui voient les choses de haut et comprennent la nature humaine, manquait généralement. La pratique de la liberté n'est possible qu'avec le concours de trois ou quatre classes sociales. Si elle tombe entre les mains d'une seule catégorie, elle amène le désordre. C'est tout au plus si, en temps de paix, on peut en tirer quelque profit. Or, la situation n'était guère moins que difficile. L'autorité du gouver-

neur Barbau était "en l'air" plutôt que bien assise. Les Américains contestaient jusqu'à la légalité des cours. Le commerce était au plus fort, au plus rusé, au plus déterminé. Les Sauvages reprenaient leurs incursions, même on voyait Dodge à la tête d'une bande piller le village de Kaskaskia et mettre en danger la vie de John Rice Jones, de John Edgar et de la femme de celui-ci. Les Espagnols avaient leur part dans l'organisation de ces troubles, vu que les colons terrifiés traversaient le fleuve pour aller vivre sous leur drapeau. Des instructions du gouverneur de Saint-Louis ne laissent aucun doute à cet égard. Au milieu de ces tiraillements et de ces oppressions les plus pauvres courbaient la tête et se résignaient à leur sort, mais les hommes de meilleure trempe ou possédant du bien s'en allaient sous des cieux plus propices.

M. de la Valinière était devenu bientôt incommode par ses critiques journalières et ses prétentions à tout savoir. On peut dire de lui qu'il se levait avant le soleil afin d'être le premier à se créer des ennemis. Il passa aux Espagnols. Son successeur, M. Le Dru, le curé de Saint-Sulpice, puis M. Gibault en firent autant un peu plus tard. Ainsi, au cours des années 1787-1790, la classe aisée, instruite, entreprenante, disparut. Les Beauvais, les Lafont, les Cerré, les Corsé, les Morin, les Charleville, les Lasource, les Carbonneau, les Montbrun, les Langlois et les Levasseur avaient traversé le Mississippi.

Une pétition de ce temps s'exprime ainsi: "Nos chevaux, nos bestiaux et nos récoltes sont volés ou détruits sans que nous puissions nous y opposer. Nos demeures sont en ruine; les terres ne sont presque plus cultivées; les débiteurs s'enfuient, tout est dans la désolation. Nous vivons dans la crainte et ne voyons devant nous que misère et détresse ou, ce qui est très probable, la mort de la main des Sauvages.

Toutes ces infortunes proviennent du manque de gouvernement. Nous sommes un peuple abandonné à l'anarchie, à la confusion, au milieu des périls, sans savoir à qui nous appartenons. L'émigration est à l'ordre du jour pour trouver un refuge chez les Espagnols et bientôt tout ici sera désert."

M. Alvord ajoute: "L'histoire de Kaskaskia est celle des longues souffrances de la population française. Les tyrannies s'y succédaient. Après les troupes de Virginie qui avaient épuisé les ressources de ces gens, arriva Dodge, le terroriste, puis survinrent les Sauvages et les Espagnols. Cahokia était dans la même misère; toutefois son tribunal fonctionnait et la police, grâce à François Trottier, maintenait l'ordre, car étant capitaine de milice, il avait l'autorité militaire en main et savait l'exercer."

Cahokia au nord, Kaskaskia au sud, séparées par trente lieues de petits villages, de champs cultivés, de forêts, de prairies, formaient deux chefs-lieux assez dissemblables par les coutumes de leurs habitants en fait d'administration. Le gouverneur était considéré comme fonctionnaire de Kaskaskia. Il est même douteux que ses pouvoirs s'étendissent au-delà, bien que Todd et Montbrun aient assumé à certains moments, le contrôle général du pays; mais leurs personnalités, jointes aux circonstances, ont pu rendre leurs actions acceptables. Les gens de Cahokia regardaient ceux de l'autre "capitale" comme dépourvus du sens politique ou administratif. Il est vrai de dire que l'influence américaine pesait davantage sur Kaskaskia, où s'accumulaient les conflits de tout genre. La cour de justice de Cahokia était plus régulière, plus indépendante, moins troublée. J.-B. Saucier, Pierre Godin, Charles Gratiot, Antoine Girardin, Michel Beaulieu, François Trottier, J.-B. Lacroix, Louis Chatel, Pierre Roy, J.-B. Dumay, Louis Pillet, Joseph Bissonnette, Charles Ducharme,

Philippe Engel, J.-B. Dubuque, François Saucier, François Lapensée, Henri Biron, Joseph Labuxière et Joseph Cécire formaient l'aristocratie intellectuelle de Cahokia. Ce dernier nom se prononçait Cahos, (Kahôs).

XI

Les Kaskaskiens (5) se plaignaient de la compagnie des marchands anglais de Michillimakinac qui avaient pénétré chez eux en 1783 et tenaient des magasins dans le village. C'étaient J.-B. Perrault représentant Marchesseau, de Montréal, James Grant, Meyer, Tabeau, Guillon, William Arundel, John Askins et autres qui monopolisaient le trafic des fourrures dans l'Illinois, avec la vente des boissons. Néanmoins, Cahokia ne s'en laissait pas imposer, et même, dans le soulèvement des Sauvages, son tribunal resta maître de la situation. William Arundel s'établit à Cahokia et fut le seul commerçant anglais de la place, car les trois autres, Thomas Grady, Philippe Engel et Isaac Levy étaient francisés, mariés à des Canadiennes. Les colons américains se groupaient au Grand-Ruisseau sous la juridiction de Cahokia.

Un agitateur du nom de James Piggott, prépara un plan pour la réunion de Grand-Ruisseau avec Bellefontaine en un nouveau district judiciaire. Bellefontaine comptait des Américains en bon nombre parmi ses citoyens, mais dépendait de Kaskaskia (6). L'élection eut lieu et Robert Watts remporta la palme, mais Piggott voulait tout conduire, de sorte que la zizanie s'en mêla, alors Watts mit l'affaire devant la cour de Cahokia et, de suite, un décret cassa la procédure des Américains. En vingt-quatre heures les chefs du mouvement furent incarcérés. Cet acte de vigueur eut un excellent résultat. La

5. Ne pas confondre avec les Sauvages kaskaskias.

6. Kaskaskia fut donc la première capitale de l'Illinois.

majorité des Américains des deux endroits se dit prête à entrer sous la juridiction de Cahokia, ce qui fut accepté. On élit donc un juge et un officier de milice dans chacune de ces localités, agrandissant ainsi la sphère d'action de Cahokia aux dépens de Kaskaskia—et ceci alla plus loin parce que les Américains de ce dernier village regardèrent bientôt la cour de Cahokia comme le siège de la vraie autorité.

N'est-il pas singulier de voir cette république minuscule passer par de si nombreux et de si pénibles événements alors qu'elle se trouvait formée à peu près malgré elle-même et demandait à cor et à cri d'être rangée sous un pavillon quelconque — français, anglais ou américain — dans l'espoir de jouir de la paix. Hélas ! quand vint le jour de la délivrance, il éclaira le triomphe des usurpateurs et mit fin à cette Arcadie de 1760 dont nous avons retracé les transformations.

En même temps que le Congrès passait la loi des territoires (1788) le général Saint-Clair avait été nommé gouverneur. Il n'arriva que le 5 mars 1790. Le régime qu'il apportait modifia davantage l'ancien état des choses. Les Canadiens émigrèrent plus que jamais aux Espagnols. Le livre s'arrête ici (7).

XII

Il y aurait un article à faire sur les 300 pages de textes français que M. Alvord a insérées dans son oeuvre pour nous mettre à même de suivre la vie privée de la population. Ce sont, la plupart, des actes de la cour de justice. Une étude attentive en tirerait mille détails dont notre analyse n'a pu

7. Après avoir été regardé comme partie de la Virginie, l'Illinois, en 1787, fut compris dans les territoires du Nord-Ouest, et, en 1809, il devint le "territoire de l'Illinois", puis fut admis dans l'Union le 3 décembre, 1818. La présente constitution de l'Illinois a été ratifiée le 2 juillet, 1870.

donner qu'une idée imparfaite. J'y ai vu clairement le trafic des fourrures comme base de la colonie. Le système français n'allait pas plus loin. Au Canada et aux Illinois, l'agriculture se réduisait au jardinage avec un peu de blé, de maïs, d'avoine pour les besoins de la maison. Tout partait du commerce des peaux et tout y retournait. Il s'en suit que les habitants vivaient d'une seule et unique ressource que des étrangers adroits, sans scrupule, leur enlevaient miette à miette. Ajoutez à cette pénurie les déprédations des troupes, des nouveaux colons et des Sauvages—c'est plus qu'il n'en fallait pour anéantir une colonie de mille à douze cents âmes, en l'obligeant à se disperser pour trouver sa subsistance ailleurs.

Cette page d'histoire nous était inconnue. Elle ressemble à ce qui s'est passé dans l'Ouest, pendant et après la révolution américaine, mais elle est plus complète, en ce sens que les incidents s'y entassaient comme dans une tragédie, où l'auteur concentre des scènes prises à distance les unes des autres et en forme un ensemble typique sur lequel nos regards s'arrêtent forcément.

1908.

FIRST PARLIAMENT OF UPPER CANADA (1)

The Quebec Act passed by the British parliament in 1774, came into force in May 1st, 1775. Under its provisions, the Province of Quebec extended to the Ohio and the Mississippi. The reasons for not calling an assembly elected by the people are not stated in the Act. A Legislative Council only was provided. Its members were to be appointed by the Crown from persons resident in the province. In number it was not to exceed twenty-three nor to be less than seventeen. Its powers of legislation were limited. To defray the expense of governing the colony, duties were imposed upon spirits and molasses imported into the province. License fees were also collected from persons keeping taverns and houses of public entertainment. No ordinance of the council touching religion was to be valid until assented to in England.

Owing to the invasion of the province by the Americans, it was not until the spring of 1777 that the council was able to proceed to the regular despatch of business. It has been truly said that it was composed of officials, seigneurs and the leading traders, and that the interests of other classes of the population were ignored. Upon the return of peace in 1783, the internal affairs of the province began to attract more attention, and a movement for a change in the constitution soon sprang up. Petitions were sent across the Atlantic, some for and some against such reorganization. By that time a large addition was made to the population of Canada by the influx of Loyalists from the revolted colonies to the

(1) Written in 1904 but unpublished.

south. The new settlers were in favour of a more popular form of government than that afforded by a Crown-appointed council. In the autumn of 1786, Carleton (now Lord Dorchester) assumed for a second time the position of Governor with instruction to report fully on the state of the province and to that end committees of inquiring were appointed.

At length, on the 4th March 1791, the King called attention to the state of Canada and the necessity of a new constitution for that colony. A few days afterwards, Pitt laid before the House a bill providing for a Legislative Assembly and he did his best to impress the members with the idea that it was an assimilation to the constitution of Great Britain, at least as near possible. The fact of granting an Elective Assembly (2) to a colony was in itself an uncommon concession, although Nova Scotia had enjoyed that blessing since 1758. The independence of the United States, our close neighbour, must have had something to do with the favor bestowed upon us.

By the Act of 1791 the council was dissolved and a parliament authorized for each of two provinces called Upper and Lower Canada. The new administration consisted of the Crown represented by a governor, an appointed legislative council, and an elective legislative assembly — with power to pass laws "for the peace, welfare, and good government" of each province.

The Crown would of course assent or not assent to all acts of the provincial legislature. The Legislative Council of Upper Canada was to consist of not less than seven members, each appointed by the Crown and to hold their seats

2. Such assemblies existed in Virginia, New York, Massachusetts, prior to the revolution.

for life. The Act indeed provided for the creation of hereditary titles in Canada, to which the right to a seat in the Legislative Council should be annexed, but this clause was allowed to remain a dead letter. In addition to the Legislative Council there was in each province an Executive Council to advise the governor in the conduct of public affairs. The Legislative Assembly of Upper Canada was to consist of not less than sixteen members. The electoral franchise was what was known in England as the forty shilling freehold for counties and the £5 freehold and £10 freehold for towns. Roughly speaking, these figures had reference to the annual rental or income of the property in respect of which the right to vote was claimed. No member of the Legislative Council and no clergyman was to be eligible to a seat in the assembly. The oaths required, as well from voters as from members in the council and assembly, contained nothing in the nature of a religious test to debar any citizen from voting at an election or from being elected.

These provincial legislative bodies were to meet at least once a year. Their legislative power over certain matters was restricted, not by way of absolute prohibition, but by requiring certain formalities to be observed. The granting of Crown lands was also restricted as these were relied on to provide a revenue, and in the interest of the Crown their too rapid sale was not considered desirable. The greater part indeed of all the revenues of the provinces continued to be collected and spent by the officials, under Acts of the British parliament, so that for many years the assemblies were able to exercise very little control over them — a defect in the system of colonial government which was remedied only after a long struggle.

Provision was made for the setting apart of a certain

portion of the Crown lands for the support of a protestant clergy. Out of this enactment grew, about thirty years later, the celebrated *Clergy Reserve* question, which for many years created intense political excitement. It was not finally set at rest until the year 1854 when the Canadian parliament made provision for the sale of the reserves, and, after setting aside a fund for those clergymen who had acquired vested interests in the income arising from them, the balance was divided among the municipalities in proportion to population.

The charter of 1791 had many imperfections—for instance the whole patronage was in the hands of the governor (3) he had also the absolute control of all the monies; there was no such person as a minister, councillor or adviser to the Crown responsible to the Legislative Assembly, but in that House the people could at last express an opinion, expose the abuses of the administration and ask for reforms. It may, not be useless here to examine the relative value of terms and expressions already embodied in this paper and which are the key note, so to say, of the whole bill referred to.

1.—The Executive Council, appointed by the Crown consequently choosen amongst the favorites, the partisans and office-holders. It is now more than fifty years since this Council was transformed into a Ministry or Cabinet whose members are selected by the legislature and made responsible to the people.

2.—The Legislative Council, appointed by the Crown. This corresponds to our Senate or Upper House. Now a days, the selection is made by the Cabinet and appointment is in the name of the Crown. The Province of Ontario has never had a Upper House since Confederation.

3. Same rule in England.

3.—The Legislative Assembly — the elected representatives of the people — or the Lower House. Gradually this body has absorbed nearly all the privileges of the Crown and has obtained the control of finance, public works, &c. The Ministry itself is no more than a permanent committee of the Legislature trusted with the carrying on of laws and measures edicted by parliament.

4.—The present position of the House of Commons and the Legislative Assemblies of the various provinces, is the result of long and persistent struggles of the community for the management of public affairs. It is a triumph of the democratic element. It savours strongly of republicanism and I must here observe that, whilst Great Britain and Canada enjoy such institution, although they are styled monarchical countries, the Republic of the United States (4) has vested into its president the sole power of selecting and appointing the ministers — an anomaly which is in direct opposition with the republican principle of a government by the people.

William Pitt on proposing the bill for Canada, said that the division into two governments would have the effect of leaving the French-Canadians alone by themselves and to give a home to the English speaking emigrants in a separate province. Was he afraid of the possibility of the new comers being absorbed by the French, or did he believed that the creation of a colony on the border of the United States might put a barrier to the eventual invasion by settlers from those parts? We cannot say, but it is sure enough that the two Canadian nationalities were kept isolated from one another for a long time.

4. Washington and his colleagues merely copied the administration of George III.

Mr. Adam Lymburner, a merchant of Quebec and agent for Canada, was heard before the House of Commons, on the 23rd March, against the bill. He said: "The new province will be entirely cut off from all communications with Great Britain... They cannot carry on any foreign commerce but by the intervention and assistance of the merchants of Quebec and Montreal; they will, therefore, have little reason to correspond with Great Britain, and few opportunities of mixing in the society of Britons. How far these circumstances may operate in gradually weakening their attachment to the kingdom I shall leave to the reflection of the honorable members... It may, perhaps, be said that Britain has been burthened already too long with the expenses of our civil government... but it has not been our fault. I might have been otherwise many years ago, if our petitions had been attended to... We consider it a duty we owed to the empire, to relieve Great Britain of that charge, but if the province is divided, it will most effectually destroy our hopes and good intentions in that respect... What the inhabitants of the province want is nothing more than the principles of the English constitution... and that may be granted without injury to any class of people in the province or the interests of Great Britain." I pass over a variety of other interesting matter in Mr. Lymburner's discourse.

Mr. Pitt stated in the debate that the population of Upper Canada amounted "to only ten thousand inhabitants" which is taken as correct, but he added that "the Lower Province is not more than a hundred thousand" whilst the census of 1790 comprising both provinces has 224,466.

Numerous petitions were addressed to the Commons during the debate. The traders saw in the measure great impediments for commerce. It was pointed out also that the

custom duties would be paid in Quebec, thus depriving Upper Canada of that branch of revenue. Burke spoke in favour of the division into two provinces, alleging the incompatibility of two languages, habits, religions, &c. put together. Fox, his best friend until then, stood against the division, but asked that the legislative council be elected by the people. He said that the Canadians should feel that they were equally as well treated as the Americans. "They must remain loyal to Great Britain by their own will: we cannot keep them otherwise." Fox and Burke never were in good terms from that moment (5).

Lord Dorchester was in England. On the 18th November 1791 Lieut.-Governor Alured Clarke issued his proclamation from Quebec, fixing the boundary line between Upper and Lower Canada to take effect on the 26th of the next month. Lieut.-Colonel John Graves Simcoe arrived that autumn and spent the winter in Quebec. In the early summer he started westwards, and on July 8th reached Kingston. After the swearing in of the following members of his Executive Council he began formal deliberations: William Osgoode, James Baby, Peter Russell, Alexander Grant were consulted (6). Soon after seven members were called to the Legislative Council: Richard Duncan, William Robertson, Robert Hamilton, Richard Cartwright, Jr., John Munro, Alexander Grant and Peter Russell. The two last ones also belonged to the Executive Council, as noted above.

5. The quarrel aroused mainly by the Quiberon affair.

6. William Robertson, writes Mr. C. C. James, had been selected as a member, but he does not appear to have been sworn in or to have taken his seat. (*First Legislators of Upper Canada*, Tr. R. S. C., 1902; this first dealing with the origin of the Legislature has been followed by the *Second Legislature of Upper Canada*, 1796-1800, Tr. R.S.C., 1903).

Edward Burns was appointed Clerk of the Crown, Major Littlehales, Clerk of the Executive Council, William Jarvis, Secretary of the Council. During the same month of July, the Lieut.-Governor issued a proclamation dividing the province into nineteen counties (7).

The first session of the new legislature sat at Newark (now Niagara on the Lake) from 17th September to the 15th of the next month. The following list of its members has been prepared with a good deal of labor, and published by Dr. C. C. James in the volume of the Royal Society for 1902, accompanied by a biographical sketch for each member:

Glengarry, Hugh Macdonnell, John Macdonnell; Stormont, Jeremiah French; Dundas, Alexander Campbell; Grenville, Ephraim Jones; Leeds and Frontenac, John White; Addington and Ontario, Joshua Booth; Lennox, Hastings and Northumberland, Hazelton Spencer; Prince Edward and Adolphustown, Philip Dorland, replaced by Peter Vanalstine; Durham, York and 1st Lincoln, Nathaniel Pettit; 2nd Riding Lincoln, Benjamin Pawling; 3rd Lincoln, Isaac Swayzie; 4th Lincoln and Norfolk, Parshall Terry; Suffolk and Essex, Francis Baby; Kent, David William Smith and William Macomb.

John Macdonnell was the Speaker (8). Philip Dorland

7. Kent, Essex, Suffolk, Norfolk, Lincoln, York, Durham, Northumberland, Hastings, Prince Edward, Lennox, Addington, Ontario, Frontenac, Leeds, Grenville, Dundas, Stormont, Glengarry.

8. Neither he nor any member understood parliamentary debates. Knowing this, Lieut.-Governor Simcoe had appointed Mr. Baldwin as clerk of the House because he could, at least theoretically supply the required information and even put a hand to the helm. Contrary to this, in the Quebec Assembly, seven or eight French members, besides the English Clerk, were fully capable of conducting the business, and they, very

vacated his seat by refusing to take the oath prescribed by the Act, and a new writ was issued for the county to return another member. This matter came up for consideration immediately after Colonel Macdonnell had been elected Speaker. Dorland was one of the Loyalists who landed at Adolphustown at the end of the war. He belonged to a band of Quakers or Friends from Dutchess County, New York, many of whom had been fighters on the British side. In September 1792 when the election took place, Philip Dorland was the leading Quaker, and he being elected, started for Newark, but he objected to the oath, and his seat was declared vacant. When the people met once more to consider the situation they selected Major Peter Vanalstine who was the leader of the soldier settlers, and he appeared and took his seat at the second session which opened on the 31st May 1793.

There is a curious letter from Simcoe concerning John White the representative of Leeds and Frontenac which expresses clearly the sentiment of the population in regard to the new political life. It is as follows: "In my passage from Montreal to Kingston, I understand that the general spirit of the country was against the election of half-pay officers into the Assembly, and that the prejudice ran in favour of men of a lower order, who kept but one table, that is, who dined in common with their servants. It was by great good fortune that the temporary residence I made at Kingston created sufficient influence to enable us to bring the Attorney-General, M. White, into the House" (9).

soon, showed that they had taken care to study the matter long before the meeting of the first Legislature.

9. At the same time the habitants of Lower Canada voted, as a general rule, for educated men and also men of substance and well settled. Out of sixteen elected in Upper Canada, two only had enough of political or other education to be

The book and registers containing the records, productions, etc., of the first parliament cannot be found and were never seen after 1796. According to local tradition, Governor Simcoe sent them to England and the vessel was captured by the French (10). These documents were the property of the province; no one had the right to remove them from there. We are, therefore, without information concerning the various subjects dealt with by our early legislators, except a few details, such as the Dorland episode which have been handed down in a more or less state of accuracy.

1st session	17th September to 15th October.	1792
2nd "	31st May " 9th July.	1793
3rd "	2nd June " 9th July.	1794
4th "	6th July " 10th August.	1795
5th "	16th May " 3rd June	1796

Colonel John Macdonnell (Speaker) and David William Smith were the only two members of this assembly who sat in the second one (1796) and Smith was elected Speaker. In 1800 the province was rearranged to provide for 19 members. In the county of Lincoln was Newark the capital of Upper Canada named after the town of Newark in Lincolnshire, East coast of England.

Let us see who were the members of the first Legislature named above:

of some use to themselves and to the community: John Macdonell and Francis Baby. These two, with Hugh Macdonell were the only Catholics in the House.

10. The Reports of the Bureau of Archives for the Province of Ontario (by Alexander Fraser) 1919-10, contain the proceedings of the Legislative Assembly of Upper Canada for the years 1792, 1793 and 1794 (partly), and of the Legislative Council for 1792, 1793 and 1794. There is no record available of the others sessions. See also the Report of the Dominion Archives for 1891, by Douglas Brymner.

In Glengarry, the people had sent two brothers. Alexander Macdonnell of Aberchalder, aide-de-camp to Prince Charles Stuart in 1745, became a captain in the celebrated body of Loyalists raised in New York by Sir John Johnson. Later on his sons John and Hugh settled along with other Scottish soldiers. In 1796 the Royal Canadian Volunteer Regiment of Foot was organized and John was appointed lieutenant-colonel of the 2nd battalion (11). It may be worth calling attention to the fact that the first Speaker of the first Legislature of Upper Canada was a Roman Catholic, for at that time such a selection could not have taken place in the Legislature of Nova Scotia. He died at Quebec and his remains were buried in that city.

His brother Hugh was lieutenant in the same Regiment as his father. When the Royal Canadian Volunteer Regiment was organized he commanded a company under his brother, then was appointed lieutenant-colonel of the Glengarry Militia of which John was colonel. Governor Simcoe made him first adjutant-general of Militia in Upper Canada. In 1805 he was appointed assistant commissary-general at Gibraltar and from 1811 to 1820 consul-general at Algiers.

Lieutenant Jeremiah French had a large holding of land in Vermont when he enlisted in the corps of Sir John Johnson. He emigrated to Canada and drew lands in Cornwall and in Montague. His son Benjamin and Dr. Strachan were married to sisters. Jeremiah French died in 1805.

Alexander Campbell was present at the first and second sessions and then left the riding and moved to Montreal.

Ephraim Jones came from a family established at West-

11. This was the first corps raised in Upper Canada. The first battalion, adds Mr. James, was raised in Lower Canada under Lieut.-Colonel de Longueuil and Major Louis de Salaberry.

on, Mass., in 1666. He settled in Augusta township; was a member of the Land Board for Leeds and Grenville; had charge of the Government stores, and was known as "Commissary Jones". He married Miss Coursol, of Montreal, and left a large family.

John White came out from England in 1792, probably along with Simcoe, who appointed him Attorney-General. He was shot in a duel, as I will explain hereafter.

The ancestors of Joshua Booth were English and settled in Orange County, New York. At the outbreak of the Revolutionary War he served as a sergeant on the British side, and later on came to Ernestown. During the war of 1812 he took service as captain with his two sons. He died on the battle field, October 31st, 1813.

Hazleton Spencer was born at East Grenville, Rhode Island, on 29th August, 1757. He joined the Regiment of Sir John Johnson and became lieutenant in the 2nd battalion. Having settled on a tract of land in Fredericksburg, he was elected member for Lennox and when the Royal Canadian Volunteer Regiment was raised got appointed Major. From 1797 to 1803, he was commandant of the garrison at Kingston. He died in February 1813.

Major Peter Vanalstine, of Dutch ancestry, came from near Albany, New York, and spoke English with quite a foreign accent. After serving with the Hessian troops, he moved to the bay of Prince Edward where he had large holdings of land and started a mill there. He died at Adolphustown in 1811.

Nathaniel Pettit was from Pennsylvania. Part of the family estate was in New York. In Canada he owned the land on which Grimsby now stands. He was commonly known as Judge Pettit (12).

12. He was a bachelor.

Benjamin Pawling, a Welshman, from Pennsylvania, lost his property there because he refused to take up arms against the British and went to Nova Scotia, whence by walking and canoeing he reached Quebec. Here, with his brother Jesse, he enlisted and fought till peace was proclaimed. He was a captain in Butler's Rangers, and at the close of the war was advanced to be a colonel. The two brothers took land at Port Dalhousie. Benjamin was employed as a surveyor and got appointed on the land board of Nassau in 1788. Died in 1818.

Isaac Swayzie is styled "Pilot to the New York Army" in Lord Dorchester's list. He is referred to as a noted scout. His home was in Thorold and he held a position as a Magistrate of the district. The Swayzie "Pomme Grise" originated on his farm (13).

Parshall Terry was associated with Swayzie at a time for the supply of the fort at York (Toronto). He appears to have taken his residence there and to have conducted a milling business in the valley of the Don.

Francis Baby was the descendant of an officer of that name who settled in Lower Canada in 1670 (14).

David William Smith was the son of John Smith, major of the 5th Regiment, stationed at Detroit from 1790 to 1792, and held the rank of ensign in that corps. He was at the time of his election only 28 years of age. He studied law and was called to the Bar. His biography can be seen in the valuable paper of Dr. James which I simply quote here a portion (15).

13. The well-known apple.

14. Another M. Baby, named James, was of the Executive Council.

15. Mr. Wm. R. Riddell also gives a good biography of

William Macomb, of Irish descent, was perhaps the largest land owner at Detroit and a merchant highly respected. His family, like the Babys, is closely connected with the history of Detroit and Sandwich.

Besides the members of the Legislature, four officials deserve a mention in this paper: Littlehales, Small, Jarvis and Burns.

Brigade Major E. B. Littlehales was *aide-de-camp* and secretary to Governor Simcoe. The Duke of LaRocheffoucault who visited Upper Canada at that time says: "I must make particular mention of the civility shewn us by Major Littlehales, adjutant and first secretary to the Governor, a well-bred, mild and amiable man, who has the charge of the whole correspondence of government, and acquits himself with special ability and application. He appears to possess the confidence of the country. This is not unfrequently the case with men in place and power; but his worth, politeness, prudence and judgment give this officer peculiar claims to the confidence and respect which he universally enjoys" (16). As a writer Major Littlehales is the author of an interesting journal of an exploring excursion from Niagara to Detroit in 1793. It is presumed that he left the country with general Simcoe as the *Oracle* (17) of Newark of Feb. 24 1798 states that Colonel Littlehales is in England. In 1801 he was appointed under-secretary for Ireland and he held this office

him in the Thirteenth Report of the Bureau of Archives of the Province of Ontario.

16. *La Rocheffoucault-Liancourt's Travels in Canada* (1795), with annotations by Sir David William Smith, published in the Thirteenth Report of the Bureau of Archives of the Province of Ontario.

17. *The Upper Canada Gazette or American Oracle*, published from 18th April 1793 to 25 April 1807 (Fourth Report of the Bureau of Archives of the Province of Ontario, 1906).

for nineteen years. He was created a baronet in 1802. The park-lot he owned at York or Toronto became the property of Captain John Denison and from him descended to his heir Colonel George Taylor Denison of military and literary fame, president of the Royal Society of Canada in 1904 (18).

John Small, Clerk of the Crown, of the Executive Council, an Englishman, a perfect picture of a cheerful, benevolent minded man. His next neighbour in Toronto was John White, attorney-general of the province. There arose between them a difficulty, and in a duel, on the 3rd January 1800, White was killed. John Small afterwards lived in Toronto for many years and, in 1818, was still a pewholder in St. James Church of that place.

Of William Jarvis, secretary of the council and registrar for the province we know very little except that he was a man of great note in his day and that he served under Governors Simcoe, Hunter and Gore. His cousin Stephen Jarvis was long the registrar of Upper Canada. They came from a family of very good standing in Connecticut. Both were officers in the Militia and both left for Canada as U. E. Loyalists.

David Burns, first clerk in the governor's office died in 1806. His administrator was Mr. Secretary Alexander Burns. One of them might have been the same as Edward Burns appointed clerk of the Crown in 1792.

We might see now what had become of Governor Simcoe after the close of the first session of the Legislature. The winter of 1792-93 was in Upper Canada a favorable one for explorers. Lake Erie was not frozen over, and there were very little ice on Lake Ontario. Governor Simcoe accompanied by Captain Fitzgerald, Lieutenant Smith of the 5th

18. In 1817, Littlehales assumed the name of Baker instead of Littlehales and became soon after Sir Edward Baker.

Regiment, M.P.P., Lieutenants Talbot, Grey and Givins, also Major Littlehales, started from Newark on the 4th February, arriving at Detroit on the 18th by a route which was 270 miles in length. The return began on the 23rd and was completed on the 10th of the following month.

It was in this expedition that the site of London, on the Thames, was first examined and judged to be "a situation eminently calculated for the metropolis of all Canada". The intention of the Governor was that the future capital should be named Georgina, in compliment to George III. We may believe, also, that the large subdivision of Lake Huron, known as Georgian Bay, had for its name a like loyal origin.

There was no printing establishment in the province. The first press probably came from Philadelphia during the winter of 1792-93 and Louis Roy, the printer, may have been from Quebec (19). On the 18th of April 1793 was issued at Newark the first number of the *Upper Canada Gazette* or *American Oracle*, which was transferred to Toronto in 1800.

The Governor left Newark on the 3rd May 1793 and on the 4th inspected the site where Toronto now stands. He directed Joseph Bouchette to survey the place and ordered the erection of several buildings (20). On the 13th May the Governor was back again in safety at Newark. The second

19. Louis Roy came from the printing office of John Neilson, Quebec. Soon after he enlarged his operations as a printer and no doubt that such an establishment was considered a wonderful institution in Little York, until the days when the place having prospered took the name of Toronto.

20. The Archives were transported from Newark to York in August 1793 just at the moment were a battery of artillery was firing a salute in honor of a supposed victory of the Duke of York — but it turned to be a defeat. On this occasion the place was named York officially and in the popular saying Little York.

session of the Legislature opened in that town on the 31st of same month and closed on the 9th of July.

The *Oracle* of the 6th June contains a very interesting article: "Tuesday last being the anniversary of His Majesty's birthday, His Excellency the Lieutenant-Governor had a Levee at Navy Hall. At one o'clock the troops in garrison and at Queenston fired three volleys; the field-pieces above Navy Hall, under the direction of the Royal Artillery, and the guns of the Garrison fired a Royal Salute. His Majesty's schooner, the *Onondago*, at anchor in the river, likewise fired a Royal Salute. In the evening His Excellency gave a Ball and elegant Supper in the Council Chamber, which was most numerously attended."

1904.

TABLE DES ARTICLES

	PAGES
La formation des grands lacs	7
Les Rochelais et le Canada	12
Jean Verrazano	26
Le siège du Long-Saut	38
Premières connaissances du Mississipi	51
La famille de Billy	63
Pompe à feu aux Trois-Rivières	73
Un intendant de la Nouvelle-France (Champigny) . .	84
Les Canadiens aux Illinois au XVIIIe siècle	101
First Parliament of Upper Canada	124

Index Général

Acadie (action de Frontenac, 1690)	90, 95
Addington (comté)	131
Adolphustown (comté)	131, 132
Ailleboust (Louis d')	42
Alabama (Etat)	52
Allouez (Père)	59, 60
Alvord (Clarence Walworth)	101-123
Américains (invasion des, 1775)	124
Amérique (premières connaissances)	34
Andrada (Francisco d')	28
Ango (Jean)	27-37
Angoumois (province)	18, 32
Anjou (province)	17
Antilles (les)	19, 51
Antrobus (John)	79
Argenson (M. d'—gouverneur)	42, 43, 46
Arkansas (Etat)	53, 62
Arundel (William)	121
Askins (John)	121
Assemblée législative de 1792	125, 131, 132
Attikamègues (Sauvages)	48
Aubert (Charles, de LaChesnaye, anobli)	88, 97
Aubert (Thomas)	27
Aubuchon (François)	69
Auger (Angèle)	71
Baby (François)	131, 133, 136
Baby (James)	130, 136
Badeaux (J.-B.)	79
Baie-du-Febvre	54
Baldwin (greffier, 1792)	131
Barbau (J.-B.)	106, 116, 117, 119

Barcia (Gonzalez)	35
Batiscan (paroisse)	67
Beauce (province)	17
Beaucourt (Josué-Maurice Dubois-Berthelot de)	77
Beauharnois (François, intendant)	84
Beaulieu (Michell)	120
Beauport (début de)	15
Beaupré (côte de, 1660, Iroquois)	41, 48
Beauvais (Antoine, J-B. et Vital)	106, 117, 119
Bécancour (paroisse)	68, 69
Belestre (Pierre Picoté de)	44
Bellefontaine (localité illinoise)	111, 121
Bentley (Thomas)	108, 109, 112, 113
Biard (Père Pierre)	27, 33
Billy dit Léveillé, dit Courville (famille)	63-72
Biron (Henri)	121
Bissonnette (Joseph)	120
Bois (marchands de)	77, 89, 98
Bonnivet (Guillaume Gouffier de)	32
Booth (Joshua)	131, 135
Boucher de Bontbrun (Jacques-Timothée)	106, 114, 115, 120
Boucher (Pierre, anobli)	88, 97
Bouchette (Joseph)	139
Boursier (Jacques)	32
Bowman (Joseph)	109
Brazeau (Louis)	117
Brésil (ancien)	28, 33
Bretons dans le golfe au XVIIe siècle	15, 17
Brydon (Robert)	79
Burke (Edmund)	130
Burns (Edward, David, Alexander)	131, 137, 138
Cahokia (localité illinoise)	101-123
Cahokias (tribu illinoise)	57, 104
Campbell (Alexander)	131, 134
Canada (cédé à l'Angleterre)	12, 21, 22, 23
Canada (haut, 1660, Iroquois)	50, 56
Canada (1792, séparé en deux provinces)	125, 128, 129, 130
Canadiens (aux Illinois, 1720-1800)	101-123

Canadiens (origine des)	16, 17, 18,	72
Cano (Sébastien del)		27
Cap-Breton	17, 30, 31,	32
Capitole de Rome		75
Cap-Rouge (début du)		15
Capucins (service des incendies)		80
Carlé (Fernando)		29
Carleton (Guy), voir Dorchester.		
Caroline (Etat)		30
Cartier (Jacques)	34,	54
Cartwright (Richard)		130
Cataracoui... ..	61, 91, 92,	98
Cathay (chemin du)		28
Cécire (Joseph)		121
Cent-Associés (Compagnie des, fondation)		15
Cerré (Gabriel)	106, 110,	119
Chabot (Philippe de, amiral)		32
Chagouamigon (poste du lac Supérieur)	59,	61
Chambois (Jacqueline)		67
Champigny (Jean Bochart de)		84-100
Champlain (paroisse)		66-70
Champlain (Samuel, parle de découverte)	10, 11,	54
Charbon (1690, minéral)		96
Charentes (uays des Canadiens)	18,	19
Charlevoix (Père) et les découvertes		29
Chartres (fort aux Illinois)		102, 108
Château-Richer (début de)		15
Chatel (Louis)		120
Chicago (première mention du pays)... ..	55, 57, 58,	61
Chine (chemin de la)		28
Chouart (Médard, 1659, au Wisconsin)		56-62
Clark (Alured, lieut.-gouverneur)		130
Clark (George Rogers)	105, 109-117	
Closse (Lambert)		44
Colbert	17, 19,	61
Colomb (Christophe)		34
Colonies (autonomes, françaises et anglaises)	14, 21, 22,	25
Colonies (leur commencement)		13, 14
Colonisation du Canada négligée... ..	85, 96, 97,	100

Colons (se recrutent d'eux-mêmes)	15, 19, 22, 23
Commerce du Canada avec la Rochelle	12-25, 98
Commerce du Canada en 1792	129
Communes (Chambre des)	128
Congés, voir Traite.	
Conseil de la colonie, 1690... ..	92, 93, 96
Conseil exécutif, 1792	126
Conseil législatif, 1774	125
Constitution d e 1791	128
Corsé (François)	117, 119
Cortez (Fernand)	37, 51
Courcelles (M. de,—gouverneur)	61
Coueurs de bois, 1690	85, 102
Courville (famille), voir Billy	
Coutume de Paris aux Illinois	110
Crignon (Pierre)	30
D'Amours (Mathieu)	90
Davila (Pedrarias)	52
DeMeulles (Jacques, intendant)	84, 89, 90
Denis (Jean)	27
Denison (John et George Taylor)	128, 136
Denonville (M. de, gouverneur)	78, 90, 91, 92, 93, 94, 100
Deschenaux (Pierre-Louis Brassard, juge)	78, 79
Desmarquets (Jean-Antoine)	26, 27
Détroit (attaqué, 1780)	112, 113
Dieppe (ville de Normandie)	26, 29, 30, 31, 33, 36, 37
Dizy (Anne-Céleste)	69
Dodge (John)	112-120
Dollard des Ormeaux, ...	44, 45, 46, 47
Dorchester (lord)	107, 125, 130, 136
Dorland (Philip)	131, 132, 133
Douanes entre haut et bas Canada, 1792, ...	130
Doucet (Jean)	79
Dubuque (J.-B.)	121
Ducharme (Charles)	120
Duclos dit Carignan (Marie-Louise)	71
Duguay dit Placy (Pierre)	81

Duluth (chez les Sioux en 1682)	62
Dumay (J.-B.)	120
Duncan (Richard)	130
Dundas (comté)	131
Dunmore (lord)	108
Dupré (François, curé)	67
Dupuis (capitaine aux Trois-Rivières)	41
Durham (comté)	131
Eau-de-vie (liqueur)	89
Edgar (John)	116, 117, 118, 119
Engel (Philippe)	121
Espagne (guerre contre l'Angleterre, 1785)	111
Espinolle (Pierre d')	32
Essex (comté)	131
Etats-Unis, comme république, ...	128
Feuquières (Jean de Pas, marquis de)	88
Finances du Canada, 1792, ...	127
Fitzgerald (capitaine)	138
Floride (premiers temps de la)	31, 33, 34, 51, 52
Florin (Jean, corsaire)	31, 35, 36
Fortifications militaires (projet de) en 1690, ...	87, 97
Fourrures, voir Traite	
Fox (Charles James)	130
François 1er (roi de France)	28, 29, 30, 32, 33
Franklin (Benjamin et William)	108
French (Benjamin et Jeremiah)	131, 134
Frigon (J.-S.-A.)	73
Frontenac (comte de)	61, 90-100
Frontenac (comté)	131
Gaillard (Pierre de Rey)	94, 95
Garnault (Emile)	12-25
Garneau (F.-X., origine)	13
Gastumeau (J.-B.)	21
Gautier (Gabriel)	90

Gentilly (paroisse)	66-71
Georgienne (baie, 1660, les Iroquois, 1692, ce nom) ...	50, 139
Gibault (abbé Pierre)	106, 116, 119
Girardin (Antoine)	113, 120
Girault (Jean)	111
Gironde (région de France)	19
Givins (lieutenant)	139
Glengarry (comté)	131, 134
Godefroy (Adam)	32
Godefroy de Lintot (Jean)	47
Godefroy de Vieux-Pont (Jacques)	47, 48
Godin (Pierre)	120
Grady (Thomas)	121
Grand-Ruisseau (localité illinoise)	121
Grant (Alexander et James)	121, 130
Gratiot (Charles)	106, 110, 120
Gravier (Gabriel)	26-37
Grenville (comté)	131
Grey (lieutenant)	139
Grimsby (endroit du haut Canada)	135
Groseilliers (des), voir Chouart	
Guerres (1690, 1785)	87, 91, 100, 111
Guillaume III (roi d'Angleterre), ...	103
Habitants	16, 18, 20, 24, 85
Hakluyt (Richard)	29
Hamelin dit Grondin (J.-B.)	112
Hamilton (Henri, gouverneur de Détroit)	109
Hamilton (Robert)	130
Harmar (colonel, aux Illinois)	117, 118
Hastings (comté)	131
Hazeur (François)	89, 90
Hennepin (Louis, récollet)	62
Henri VIII (roi d'Angleterre)	37
Hertel (François, anobli)	88, 97
Huet de la Valinière (abbé)	107, 116, 119
Hughes (Thomas)	117
Hurons (à l'île d'Orléans, Mississipi, lac Supérieur)	39-42, 56, 58

Illinois (Sauvages, chassés de Chicago, 1657),	50, 55, 57, 58, 61
Illinois (Canadiens fixés, 1720-1800)	101-123
Incarnation (Mère Marie de l')	46, 57
Incendies autrefois (en France et au Canada) ...	74, 80, 81
Intendants du Canada (fonctions, positions)	84, 92, 94, 95, 99
Iowa (1657, les Illinois)	57, 58, 60, 61
Irlandais (soldats anglais)	23
Iroquois	16, 39-50, 61, 100
James (Dr C. C.)	130, 134, 136
Jarvis (William et Stephen)	131, 137, 138
Johnson (Sir John)	134, 135
Johnson (Sir William)	106, 108
Jolliet (Louis, 1673, au Mississipi)	53, 62
Jones (John Rice et Ephraïm)	116, 119, 131, 134
Juchereau de Saint-Denis (Nicolas, anobli) ...	88, 97
Kanontaga (chef huron, 1660)	44, 45
Kaskaskia (localité illinoise)	102-123
Kaskaskias (tribu illinoise)	57, 104
Kent (comté)	131
Kimber (René)	79
LaBalme (Augustin)	111, 112
LaBarre (M. de, — gouverneur)	99, 100
Labrador (premières connaissances)	30
Labuxière (Joseph)	121
Lachance (Nicolas)	117
Lacroix (J.-B.)	120
Lacs (Grands, — formation, mention)	7-11, 34
Lafayette et les Canadiens aux Illinois, ...	111
Lamarche (Catherine-Marguerite de)	65, 66, 67, 71
Langlois (Pierre)	117, 118, 119
Langues française et anglaise, ...	128
Lapensée (François)	121
LaRoche foucauld-Liancourt (duc de)	137
LaSalle (Cavelier de)	60, 61, 62
Laudonnière (René Goulaine de)	30

Lauzon (Charles, de Charny)	40, 42
Lauzon (Jean de, grand-sénéchal)	48, 49
Lauzon (Jean de, envoie deux hommes à la baie Verte; retourne en France)	39, 40, 56, 57
LeDru (abbé)	119
Leeds (comté)	131
Lefebvre (Pierre)	66
Législature de 1792	124
LeJeune (Père Paul)	55
Lemoine de Longueuil (Charles)	44
Lemoine d'Iberville (Pierre)	62
Leneuf de la Poterie (Jacques)	47, 95, 99
Leneuf de la Vallière (Michel)	47, 99
Lennox (comté)	131
LeProust (Louis-Joseph)	79
Levrard, voir Saint-Pierre-les-Becquets.	
Levy (Isaac)	121
Lincoln (comté)	131
Littlehales (E. B. sir Baker)	131, 137, 138, 139
Long-Saut (siège du)	38-50
Longueuil (lieutenant-colonel)	134
Lorin (Henri)	98
Louis XIV et le Canada	17, 78, 80, 96, 100
Louvigny (M. LaPorte de)	94, 95, 99
Lymburner (Adam)	129
Macdonnell (John, Hugh, Alexander)	131, 132, 133, 134
Macomb (William)	131, 137
Magellan (Fernand)	27
Maheu (René)	49
Mailhet (J.-B.)	104
Maine (province)	34
Maisonneuve (Paul de, va en France)	39, 42
Malbaie (1690, scierie)	90
Margry (Pierre)	37
Marsolet (Nicolas)	66
Massicotte (E.-Z.)	44
Mauclerc (Pierre)	30

McCarty (Richard)	112
McElduff (John)	117
Miamis (fort Saint-Joseph)	104, 111, 112
Michigamias (tribu illinoise)	57, 104
Michigan (lac, 1615, 1660)	50, 54, 55
Michillimakinac (1775)... ..	88, 99, 107, 114, 115, 121
Milice, voir Troupes.	
Mississipi (premières connaissances)	51-62
Mitiwemeg (chef algonquin, 1660)	44, 45
Monnaie de carte	111
Montréal (1642, situation, colons)... ..	16, 38, 39, 42
Montréal (Iroquois à, 1655, 1660)	39, 44
Montréal (traite des Outouas)	41, 56
Morel de la Durantaye (Olivier, dans l'Ouest)	88
Morgan (George)	108
Moscoso (Louis de)	53
Moulins à scier le bois (en 1660)	89
Mountain (Rév. Josaphat)	79
Munro (John)	130
Murphy (Henry Cruse)	34
Murray (David et William)... ..	108, 109
Narvaez (Pamphile de)	51
Newark (capitale du haut Canada, 1792), 131, 133, 137, 139, 140	
Nicolet (Jean)	54, 55, 61
Nipissing (les Iroquois au lac, 1660)	50
Niverville (Joseph Boucher de)	79
Noblesse... ..	88, 97, 126
Noiseux (François, grand-vicaire)	79, 81
Norfolk (comté)	131
Normandie (province)	15, 16, 17, 18
Normandin (David)	69
Northumberland (comté)	131
Nouvelle-France (ce nom)	26, 30, 31, 33
Nouvelle-Orléans (fondée, 1717)... ..	102, 103
Ohio (rivière et territoire)	55, 60
Ontario (comté)	131
Oracle (1792, journal de Newark)... ..	137, 139, 140

Orléans (île, 1654-1660, les Iroquois) ...	15, 40, 41,	49
Osgoode (William) ...		130
Ottawa (ce nom, canal projeté) ...	10, 11, 43, 45, 56,	77
Oumamis (tribu illinoise) ...		57, 60, 61
Outaouas ou Chevaux-Relevés (1656, au Mississipi; 1658, au lac Supérieur) ...		54, 56, 57, 58
Paix de 1670 et de 1783 ...		61, 124
Parlement de 1792 ...		124
Parmentier (Jean et Raoul) ...		30
Pawling (Benjamin et Jesse) ...		131, 136
Pêcherics (en 1686) ...		90
Pelée (île du Mississipi) ...		57, 58
Pelletier de la Prade (Michel) ...	66, 67, 68,	69
Péoria (localité illinoise) ...		104
Péorias (tribu illinoise) ...		57, 104
Pepin (Jean) ...		69
Perche (province) ...	15, 17,	18
Perrault (J.-B.) ...		121
Perron dit Turbal (Charlotte), ...		71
Petit (Nathaniel) ...		131, 135
Philippines (îles) ...		27
Picardie (province) ...		17
Piggott (James) ...		121
Pillet (Louis) ...		120
Pineda (Alonzo de) ...	51,	52
Pitt (William) ...	125, 128,	129
Pittsburg (ville) ...		108
Pizarre (Francis) ...		52
Placy (Pierre) ...		81
Poisson (Jean et François) ...	66, 67,	69
Poitou (province) ...		13, 18
Poli (Oscar de) ...		63-72
Pommes grises de Grimsby ...		136
Pompes à incendie ...		72-83
Pontchartrain (ministre de Louis XIV) ...		84
Pontiac (chef outaoua) ...		57
Population du Canada ...	14, 16, 19, 21, 100,	129

Pratte (Modeste)	79
Prevost (Pierre)	112
Prince-Edward (comté)	131
Prud'homme (Guillaume)	32
Puants (baie des) voir baie Verte.	
Québec en 1653, 1656, 1660, ...	38, 41, 46
Québec (acte de 1774)	108, 124
Radisson (Pierre-Esprit) dans l'Ouest	56-62
Ramusio (J.-B.)	28, 29, 30
Recensements de 1654, 1673, 1792, ...	19, 39, 129
Reclus (Elisée)	7-11
Récolte de 1689 (mauvaise)	86
Renards (rivière aux)	60
Rastel de Rocheblave (Philippe)	107, 108, 109, 114
Revenu du Canada, 1792, ...	127
Ribaut (Jean, à la Floride)	29, 30
Riverin (Denis)	90
Robertson (William)	130
Rocheblave, voir Rastel de Rocheblave.	
Rochelais et le Canada, ...	12-25
Rogers (capitaine)	112, 114
Rouge (Rivière du Sud)	53
Rousselay (Jacques)	32
Roy (Louis)	139
Roy (Pierre)	120
Russell (Peter)	130
Rut (John)	37
Saguenay (rivière, 1661, les Iroquois)	47
Sainte-Anne de la Pérade (paroisse)	68
Saint-Clair (général américain)	122
Saint-Esprit (baie du)	52, 59
Saint-Joseph (fort des Miamis)	112
Saint-Laurent (origine, découverte)	7-11, 27, 34, 52
Sainte-Marie (prise de possession du Saut, 1671), ...	61
Saint-Maurice (1661, les Iroquois)	47

Saintonge (province)	15, 17, 18, 19
Saint-Pierre (abbé Paul de)	116
Saint-Pierre (lac, 1660, les Iroquois)	45
Saint-Pierre-les-Becquets ou Levrard (paroisse)	68, 70
Salaberry (major Louis)	134
Saucier (François et J.-B.)	120, 121
Seaux de cuir, ...	78, 80, 82
Seignelay (fils de Colbert, ministre)	84, 89
Seigneuries (1690, trop loin des centres)	89
Silveira (Jean de)	28, 33
Simcoe (John Graves)	130-135, 137-140
Sioux (visités, 1660, 1682)	59, 62
Smith (lieutenant)	138
Smith (Henry)	117
Smith (David William et John)	131, 133, 136, 137
Soto (Hernandez de, au Mississipi)	52, 53
Small (John)	137, 138
Spencer (Hazleton)	131, 135
Stormont (comté)	131
Suffolk (comté)	131
Supérieur (découverte du lac)	54-61
Swayzie (Isaac)	131, 136
Tadoussac (1661, les Iroquois à)	17, 48
Talbot (lieutenant)	139
Talon (intendant)	18, 19, 61, 62, 96
Tamaroas (tribu illinoise)	57, 104
Tanguay (Mgr C.)	65-71
Tardiveau (Barthélémy)	117, 118
Taxes en 1792, ...	124
Terreneuve (découverte)	27, 30
Terres de la Couronne (réserve du clergé protestant)	126, 127
Terry (Parshall)	131, 136
Texas (découverte)	52
Thevet (André)	33
Titres honorifiques, 1792, ...	126
Todd (John)	110, 114, 117, 120
Tonnancour (Godefroy de)	79

Toronto, (ville, commencement)	136, 139, 140
Traite des pelleteries (en 1640)	16, 20
Traite des pelleteries (en 1654-55, chez les Outaouas)	56, 57
Traite des pelleteries (en 1670, projet d'extension)	61
Traite des pelleteries (1690, Ouest et Acadie)	85-99
Trois-Rivières (1634, commencement)	15, 42
Trois-Rivières (1653, attaquée)	38, 41
Trois-Rivières (1690, mines de fer)	96
Trois-Rivières (1733, incendie)	77
Trois-Rivières (1770, recensement)	76
Trois-Rivières (1790, compagnie du feu)	73-83
Trois-Rivières (1806, incendie des Ursulines)	76
Trottier (François)	120
Troupes (1660, pas de soldats)	49
Troupes (1685, il arrive des compagnies)	100
Troupes (1690, promotions d'officiers)	92
Troupes (milice canadienne)	23, 24
Troupes (1792-96, milice du haut Canada)	134
Vaca (Cabeza de)	51, 52
Vanalstine (Peter)	131, 132, 135
Verrazano (Jean)	26-37
Verrazano (Jérôme, son frère)	21, 32
Versailles (palais)	19
Verte (baie, ce nom)	54
Verte (1634, Jean Nicolet à la baie)	54, 61
Verte (1654-56, Outaouas, Hurons, Iroquois)	56, 57
Verte (1660, Iroquois)	50
Villages (projet de)	86, 96, 100
Vincennes (poste aux Illinois)	104, 110, 116, 117
Virginie (Etat)	108-120
Washington (George)	108, 111
Watts (Robert)	121
Wharton (Samuel)	108
White (John)	131, 132, 135, 138
Wilkins (colonel)	108

Winston (Richard)	111, 112, 113, 114
Wisconsin (découverte)	54, 55, 56, 61
Wolsey (cardinal)	37
York (comté)	131
York, voir Toronto.	

G. DUCHARME, libraire-éditeur, 36a Notre-Dame Ouest.

CINQUANTE-SIX ANS DE VIE LITTÉRAIRE. BENJAMIN SULTE ET SON OEUVRE, par Gérard Malchelosse. Un volume in-8, 80 pages. Montréal, 1916. Prix: 75 sous.

Les amis et les lecteurs de M. Benjamin Sulte trouveront dans cette brochure tous les renseignements intéressants, sérieux ou plaisants qui se rattachent à la carrière de ce laborieux et persévérant polygraphe. En tête de la brochure on lira avec plaisir un poème inédit de M. Albert Ferland et une préface de M. Casimir Hébert.

Abbé Camille ROY.

Journaux,

Revue,

Livres canadiens

Achetés et vendus

~~~~~  
*Catalogue envoyé sur demande*  
~~~~~

LIBRAIRIE CANADIENNE, 36a Notre-Dame O.

Téléphone Main 1779

Montréal.

Le troisième volume des

MÉLANGES

HISTORIQUES

contiendra :

I.—Les Marchés de la ville des Trois-Rivières

II.—L'Histoire de la Pomme de Terre.

III.—Forillon, Farillon?.....

IV.—Versailles.

V.—Charles Thomas.

VI.—Essai de commerce avec les Antilles (1866).

VII.—Voyageurs et hommes de cages.

Etc., Etc.
